

SCRINIA

3212  
Herbier La  
(Président)

# FLORÆ SELECTÆ

Directeur :

Charles Magnier,

*Bibliothécaire & Directeur du Jardin Botanique  
de la Ville de Saint-Quentin (Aisne.)*

FASCICULE 1.

1882.

*16 fasc / annee  
+ 1 fasc recapitulatif  
400 pages*



*Ad  
Ad*

SAINT-QUENTIN

M DCCC LXXXII

# Scrinia Floræ selectæ.

Fascicule 1.

(1882)

## Première Partie

Diagnoses Des espèces nouvelles ou peu connues,  
et notes sur quelques plantes distribuées en 1882.

Observations sur les *Pulsatilla alpina* Lois. et  
*P. apiifolia* Rehb., extraites (pro parte), du Prodrôme  
de la Flore du Plateau central de la France, 1, pp. 38 et  
seq., par M. Martial Lamotte.

Depuis la publication du *Systema naturale* de De Bon-  
dolle, tous les auteurs modernes, à l'exception toutefois de  
Reichenbach, ont réuni sous le nom d'*Anemone alpina* L.  
les *P. alpina* Lois. et *P. apiifolia* Rehb.; la plupart des an-  
ciens auteurs, au contraire, les ont considérées comme es-  
pèces distinctes. Tout botaniste qui étudiera ces plantes  
vivantes, et dans leur lieu natal, adoptera la manière  
de voir de ces derniers.

Le *Pulsatilla alpina* est une plante qui n'acquiert  
jamais de grandes dimensions, ce qui l'a fait prendre  
par Delarbre pour l'*A. Baldensis* L. Elle est toujours  
grêle, et, dans nos montagnes, la fleur est blanche,  
lavée de bleuâtre en dehors, et portant souvent à  
la base des sépales une macule bleue.... Sa souche

4.

est grêle, très ramifiée, à racineuse allongée, ressemblant à des stolons; aussi croit-elle en colonies nombreuses, occupant de larges espaces.

Le *P. aprifolia* a une souche épaisse, à rameaux courts, dressés; aussi cette espèce forme-t-elle des touffes plus ou moins grosses, croissant ça et là, isolément, et non en gazons étendus. Les feuilles se développent plus tard, pendant ou après la floraison; elles sont couvertes, étant jeunes, de poils longs et soyeux; elles sont plus grandes, leurs lobes sont moins profondément découpés, mais les découpures sont plus fines et plus aiguës. Celles du *P. alpina* sont presque entièrement développées lorsque la fleur s'épanouit. Les sépales du *P. aprifolia* sont largement ovales, souvent ondulés-dentés dans le haut, se recouvrant en partie par leurs bords, d'un beau jaune plus ou moins foncé en dessus, velus et teintés de livide rougeâtre en dessous, surtout à la base. Ses fruits sont plus nombreux, à appendices plus longs, plus étalés-divariqués.

*Raphanus Landra* Borotti in *DB. Syst.* II, p. 668;

G. et G. *Fl. de Fr.* I, p. 72.

*Flora selecta exsiccata*, n° 7.

Cette espèce d'Italie est venue sur le littoral méditerranéen, s'est étendue depuis vingt ou trente ans par le Canal du Nord dans le Bassin sous-pyrénéen. Nous ne l'avons pas encore vue au-dessous de Toulouse, mais il est probable qu'elle suivra, si elle ne l'a déjà fait, le canal latéral. A Toulouse le *Raphanus Landra* est devenu, par sa grosse racine vivace, une des plus mauvaises herbes de nos prairies naturelles.

E. Gimbal-Lagrave.

### Genre *Biscutella*.

M. Jordan a distingué dans la *Biscutella laevigata* de Linné, un assez grand nombre d'espèces. Nous commençons par distribuer cette année :

16. - *Biscutella sinuata* Jord. *Diagn.* 301. - Roches d'Ennal près Riom (Puy-de-Dôme). E. Gatié.

17. - *Biscutella controversa* Bor. *Fl. du Cent.* 3<sup>e</sup> ed.

p. 56, Boerh. - Rochers de gneiss et de micacéistes des bords de la  
Scola, à Neuville et Rouzat, près de Yannat (Allier). P. Billot.

Tout récemment une nouvelle espèce a été décrite par  
M. le Dr Bonnet sous le nom de *Biscutella neuroica* Bonn.

*Iberis decipiens* Jord. Diagn. p. 289.

Flora selecta exsiccata, n° 18.

L'*Iberis decipiens* Jord. qui me semble une des moins  
espèces créées par notre célèbre botaniste lyonnais, a été re-  
couverte à l'endroit même où M. Jordan a tiré les coen-  
types qui lui ont servi de types. Voici la description de cette  
espèce, empruntée aux Diagnoses:

« *Iberis decipiens* Jord. - *I. racemis fructiferis modice  
elongatis; sepalis ovatis, saepe violaceis; petalis oblongo-ova-  
tis, albidis; siliculis suborbiculatis, superne vix angustiori-  
bus, alis valvarum latitudinem apice saltem aequantibus,  
silicidam totam margine latiusculo cingentibus, immurgi-  
naturae lobis ovatis subacutis angulum acutum efficientibus  
styloque superatis; foliis viridibus, concavisculis, ciliato-his-  
pidis, patentibus, inferioribus in his ovato-oblongis in partem  
angustatis, ceteris omnibus oblongo-lanceolatis obtusis basi  
attenuatis, axillis crenato-dentatis, dentibus utrinque 3-4  
ovatis oblongisve obtusis porrectis; caulibus uni-pluribus,  
stricte erectis, apice ramosis, ramis simpliciter erectis co-  
rymboso-fastigiatis; radice bienni.*

» Hab. in collibus apricis et arvis incultis Bugesi;  
Nantua (Ain). - Floret Junio.

» Il se distingue des *I. arvensis* et *Forestieri* Jord. par  
sa racine bisannuelle, son port rigide, ses fleurs plus petites,  
ses feuilles moins planes et plus droites à crénelures plus nom-  
breuses. Il diffère complètement de l'*I. amara* par ses petites  
fleurs, ses grappes fructifères assez courtes, ainsi que par ses  
feuilles bien plus petites. »

(Diagnoses d'espèces nouvelles ou méconnues, p. 289.)

« Cette plante, dit M. Jordan, habite les cotons  
bien exposés et les champs incultes du Bugoy. » Il serait  
plus exact de dire qu'elle habite les cotons tournés au midi,

6.

parmi les graminées, et surtout ceux qui constituent des éboulis calcaires. De là vient qu'elle a une racine si forte et si souvent contournée sur elle-même, comme cela arrive à toutes les plantes qui croissent dans un pareil milieu. Je l'ai aussi rencontrée dans les moissons, mais plus rarement; aux localités indiquées ci-après on la rencontre fréquemment: Nantua, Benay, Charix, Samognat, etc. (Ain). Quant à l'époque de la floraison, elle est un peu plus tardive que ne l'indiquent les Diagnoses, puisque j'ai récolté cette plante en fleurs le 14 juillet, dans une année chaude et précoce. On doit donc ajouter:

Fl. junio et julio.

En résumé, cette plante a pour caractères spécifiques les suivants:

Tige en général élevée (relativement aux espèces voisines) 20-40 centim., raide, tantôt presque simple, tantôt ramifiée dès la base; grappes fructifères courtes, serrées et rapprochées du sommet; fleurs blanches, petites; feuilles allongées, étroitement oblongues-lancéolées, crénelées-dentées, atténuées en pétiole; racine bisannuelle.

Jamais l'*J. amara* n'atteint de pareilles dimensions; ses fleurs sont plus grandes, ordinairement roses; elle est plus ramifiée et ses rameaux disposés tout le long de la tige sont plus longs, plus étalés; ses feuilles sont plus larges, et moins dentées.

Pour être exact, je dois ajouter que j'ai rencontré sur les murs une forme de l'*J. amara* se rapprochant un peu de notre espèce beugésienne.

J. B. Fray.

*Lepidium Smithii* Hook. Brit. Fl. ed. 3. p. 300  
- *L. heterophyllum*  $\beta$  *canescens* G. et G. Fl. de Fr. I. p. 150.  
*Flora selecta exsiccata*, n° 20.

Les échantillons représentent une forme des lieux ombragés. La plante, dans les lieux ensoleillés et aérés est plus raide, les branches partant du collet de la racine et les rameaux sont plus courts, les feuilles sont plus dressées contre la tige et plus grisâtres, mais le reste ne diffère pas; le fruit est toujours caractérisé par son style très saillant hors des lobes terminant la silicule.

Miciol.

Sur le *Silene cruentata* Jord. et Four.

7.

Brev. pl. nov. fasc. I (1866), p. 8.

Flora selecta exsiccata, n° 26.

Dans leur *Breviarium plantarum novarum*, MMs. Jordan et Fourreau signalent trois formes du *Silene quinqueriviera* L.: les *S. myloptera*, *S. jucunda* et *S. cruentata*.

Voici la diagnose de ce dernier:

« *Silene cruentata* - Floribus grandibus, albidis, intense purpureo maculatis; petalorum limbo haud contorto, late obovato, apice denticulato, rariter submarginato, squamæ lobis lanceolatis acutis parallelis calice valde longioribus; capsula ovata, superne attenuata, stipite breviusculo; foliis oblongo-obovatis, apice rotundatis, lacte virentibus.

» Hab. in Gallia australi: circa Bononiam et Niceam.

» Et. *S. jucunda* dignoscitur floribus vivide elegantè coloratis, pedo minoribus, petalis latioribus, foliis inferne angustioribus, intensius virentibus magisque pilosis. »

Il faut ajouter que la désignation de fleurs grandes doit être remplacée par celle de fleurs médiocres, ainsi que le porte une correction de Fourreau sur un exemplaire du *Breviarium*.

Cette forme diffère de *S. myloptera* Jord. et Fourr. par ses fleurs plus grandes, à taches plus foncées et plus grandes, par ses pétales non tordus, obovés et non oblongs-elliptiques, par sa capsule moins longuement stipitée, par ses feuilles moins cunifolmes et moins ciliées.

Cette plante étoit inconnue dans le Finistère; je l'ai trouvée pour la première fois il y a deux ans dans l'île Houet, en compagnie du *Raphanus maritimus*. Comme je l'avais déjà étudiée avec mon ami Fourreau, mort si malheureusement à la suite de la bataille de Nuits, je n'hésite pas à la rapporter à cette espèce, que j'avais d'ailleurs récoltée au Bec de l'Aigle à la Gistat (Bouches-du-Rhône). Il est à remarquer que cette dernière localité est un îlot siliceux au milieu de terrains calcaires, et que je n'ai trouvé la plante que là près de Desbille; de même à l'île Houet les roches sont granitiques.

Micid.

*Linum limosense* Lmtze. Prodr. fl. plat. centr. Fr. p. 157.

Flora selecta exsiccata, n° 30.

Ce lin, d'après M. Lamotte, diffère du *L. austriacum* L. par

8.

des tiges plus brèves, plus faibles, ascendantes, par ses feuilles inférieures plus  
coulées, plus étroites, plus tendres, couvertes d'aspérités squammeuses, par ses  
pétioles de forme différente, plus larges, par ses capsules plus grosses. J'observe  
une fois la longueur des sépales, tandis que celles du *L. austriacum* L. les dépassent  
rarement. Il se distingue du *L. Longi* Jord. dont il est voisin, et auquel plusieurs  
botanistes le reconnaissent, par ses feuilles plus vertes, les inférieures moins serrées,  
plus larges et plus longues, dressées, glabres, par ses pédicelles fructifères moins  
fortement acquis, par ses pétioles moins larges, moins triangulaires, par ses  
sépales plus grands, plus larges, les extérieurs plus arrondis au sommet,  
plus largement scarieuses, égalant plus de la moitié de la capsule, et les  
occurrentes. Cette plante est abondante sur les coteaux calcaires de la  
Limagne.

Voici la synonymie donnée par M. Lamotte, loc. :

11. *L. limanense* Lamotte. — *L. austriacum* Lec. et Lamot. Cat.  
fl. centr. p. 110; Bor. fl. du centr. 3<sup>e</sup> ed. p. 116; G. et G. 1, p. 284, pro parte, non  
Lec. — *L. squamulosum* Aud. in B. Boiss. 1, p. 426 ?

(Résumé et extraits de la description et des observations de  
M. M. Lamotte).

### Note sur l'*Ulex Gallii* Planch.

in Louis Van Soutte, Fl. des serres et des jardins de l'Europe, V, n. 441.

*Floca selecta asiatica*, n° 37.

Le Gall, ancien conseiller à la cour de Rennes et ancien député  
à la première (Flora du Morbihan, 1832), signalé dans la Bretagne un  
échantillon différent des *Ulex europæus* et *canus*.

Je ne puis mieux faire que de reproduire son texte original, p. 121 :

à Ajone de Provence. *Ulex provincialis* Loto. — Arbrisseau  
de 1-2 décimètres, toujours un peu diffus, ayant les rameaux et les  
feuilles de l'Ajone d'Europe. Fleurs axillaires, pétioles, très-médianes,  
d'un jeune vert; bractées calicinales appliquées, un peu larges,  
courtes, pubescentes; calice pubescent, à divisions manifestement  
dentées au sommet; étendard un peu plus long que le calice; ailes  
de même grandeur que la carène. Gousses ovales oblongues, ver-  
meuses-hispidées, excédant à peine le calice. Septembre-Décembre  
Landes du littoral. A. G. 11

Le Gall fait ensuite observer que l'on regarde cet ar-  
brisseau comme une variété à fleurs plus précoces et à dimen-  
sions moindres de l'Ajone d'Europe, variété due au voisinage

De la mer, qui procurant ce dernier se développe également bien. Suivant lui, les fleurs du premier se rapprochent de celles de l'Ulex narus. Il ne pense pas qu'il puisse y avoir un fait d'hybridité car, d'une part, les Ulex curvipes et narus fleurissent à des époques différentes, en outre, dans les deux espèces, les étamines restant renfermées dans la corolle, il y a peu de probabilité de croisement; et enfin, pour-quoi ces plantes ne s'hybrideraient-elles que près des côtes, tandis qu'elles ne le font pas à l'intérieur? S'autant fait d'ailleurs observer que la plante présente des différences avec l'Ulex provincialis de Loisleur, que ses rameaux sont velus et non glabres, et qu'elle fleurit en automne et non en avril comme l'Ulex de Provence.

Le Gall ajoute que M. Blanchon, dans une notice intéressante publiée dans la Flore des Serres et des Jardins de l'Europe, et citée par M. Louis Van Houtte, le célèbre horticulteur de Gand, Idée, t. V, p. 441, l'ajoute des côtes de Bretagne, et le lui a dédié sous le nom d'Ulex Gallicus. D'ailleurs, dès 1823 et 1824, il avait déjà distingué cette forme; et lui avait donné le nom d'Ulex intermedius, et qu'ensuite, mais avec hésitation, il l'avait rapportée à l'Ulex provincialis Lois.

Il indique ensuite quelques modifications à faire à la description première, notamment:

1° les fleurs sont jaunes orangé et non jaune mat.

2° les gousses de  $\frac{9-11 \text{ mm}}{4-6}$  ne sont pas exactement ovoïdes-oblongues, mais la suture ventrale, qui se courbe brusquement vers le sommet, les rend un peu rhomboïdales. La maturation en est lente, car elles ne s'ouvrent qu'au retour de la chaleur.

3° les bractées calicinales ou bractéoles, ordinairement ovales-oblongues, prennent la forme lanceolée lorsqu'elles naissent un peu au-dessous du calice; mais, alors même, elles sont encore bien appliquées.

Le Gall termine ces nouvelles remarques en donnant la diagnose suivante:

a U. mediocris, erectis, ramis diffusis, robustis, villosopubescentibus, spinis approximatis longis; foliis floralibus acerosis, pedunculis subaequantibus; floribus minoribus, subautumnalibus; bracteis minutis, adpressis; calyce pubescente, perspicue dentato; corollae & calicis calycem granulatum excedente, alis corinae aequantibus aut vix superantibus; legumine oblongo-rhomboidali, villosa, subincluso. - 11

M. Godron (Bull. Soc. Bot. de France, t. XXVI (1879), p. 303)

revient sur l'*Ulex Gallii* Blanch. et, après avoir rappelé les observations de Le Gall, signale celles du commandant Boussaint, et indique une plus grande extension de cette espèce, car Webb l'a découverte sur les côtes occidentales de l'Angleterre, et la dit commune en Irlande; M. M. Willkomm et Lange l'ont trouvée sur les côtes des Asturies et dans l'intendance de Santander. L'*Ulex Gallii* se retrouve non seulement sur les côtes de Bretagne, mais sur celles de Normandie.

M. Godron fait en outre observer qu'en août 1879 il a constaté près de Lorient des *U. Gallii* présentant des fruits identiques à ceux de l'*U. europæus*, mais de maturité douteuse. Il signale en outre la variabilité des caractères de cette forme dont les bractéoles ne sont pas toujours ovales-aiguës, mais quelquefois ovales-obtusées et même arrondies au sommet, et cela parfois sur plusieurs fleurs du même pied. Il conclut en regardant l'*Ulex Gallii* non comme une espèce légitime, mais bien comme une variation de floraison automnale du type européen, due à l'influence des pluies plus ou moins salines, et à celle de l'humidité.

Il établit pour l'*U. armoricanus* Moabille (*U. europæus* var. *biferus* Barbé) que cette autre forme est également une variation estivale du type, due à des influences locales.

L'*U. Gallii* a également été signalé dès 1847 dans les Landes par M. Lagrèze-Fossat, sous le nom d'*Ulex Thorei* (*U. nanus* var.  $\beta$  *Thorei*), et publié dans les *Essai de la Société Dauphinoise* (n° 1868) par M. Ch. Arnaud, et, tandis que M. Lagrèze-Fossat nie que sa plante soit un hybride et la regarde comme une espèce ou du moins une variété constante, M. Arnaud la regarde comme un hybride des *U. europæus* et *U. nanus*.

Quelle que soit l'opinion que l'on doive adopter, il n'en est pas moins vrai que l'*U. Gallii* est une forme remarquable facile à reconnaître. C'est ainsi qu'il est possible, à trente mètres de distance, de la distinguer au milieu d'une lande couverte d'*U. europæus*. Toutefois, j'ai à signaler plusieurs faits qui viennent plutôt confirmer la thèse de M. Godron, qui la regarde comme une forme estivale de l'*U. europæus*:

1° L'*U. Gallii* ne se trouve pas dans les landes

situées sur des plateaux aérés et facilement ensoleillés.

2° Lorsqu'une lande en présente, il disparaît si elle est soumise à des coupes régulières, ou plutôt les pieds qui se trouvaient être des *Ulex Gallii* semblent redevenir des *U. europæus*.

3° L'*U. Gallii* ne se rencontre que sur les points voisins des côtes, le long des rivières marines, dans les lieux boisés des haies et les prairies peu ensoleillées.

4° Près du littoral, dans les landes abandonnées et non soumise à une coupe régulière, la proportion comparée d'*Ulex Gallii* augmente d'autant plus que la lande est ancienne.

5° La coloration plus accentuée des fleurs est d'autant plus facile à constater qu'on approche des côtes, et ce fait, existe pour d'autres plantes et en particulier pour des légumineuses (*Lotus corniculatus*, *Trifolium à fleurs jaunes*, *Anthyllis vulneraria*, *Sarothamnus scoparius*), etc.

Ces faits, et la variabilité des caractères semblent donc établir que cette plante n'est qu'une variation d'un type.

En terminant, nous établirons une comparaison entre les descriptions qui ont été faites de l'*U. Gallii*.

Le Gall et Blanchon	Boreau	Observations.
Arbrisseau de 4-7 décim. toujours un peu diffus, ayant les rameaux et les feuilles de l' <i>Ajone</i> d'Europe; les rameaux sont velus ou pubescents.	Arbrisseau de 5-9 décim. à rameaux ascendants; feuilles d'un vert glaucescent comme celles de l' <i>Ajone</i> d'Europe.	Arbrisseau de 4-19 décim. à rameaux ascendants, un peu diffus, les grâles courbes. Feuilles plus fines, moins raides, d'un vert en général plus foncé et moins glauque que celles de l' <i>Ajone</i> d'Europe. Les rameaux sont moins velus que dans cette dernière espèce.

Le Gall et Blanchon	Boreau	Observations
<p>Fleurs axillaires, pédonculées très médiocres, d'un jaune orange, subactuminales. Septembre - Décembre.</p>	<p>Fleurs médiocres, d'un jaune orange, solitaires à l'aisselle des feuilles adultes en Août - Décembre.</p>	<p>Fleurs variables, toujours plus petites que dans l'Ajone d'Europe, d'un jaune vif ou orange, solitaires et parfois réunies par deux à l'aisselle des feuilles adultes. Août - Décembre.</p>
<p>Bractées appliquées, un peu larges, courtes et pubescentes.</p>	<p>Bractées apprimées, sur le calice, ovales-oblongues aigües, égalant la largeur du pédicelle.</p>	<p>Ce caractère n'a pas de valeur. Les bractées sont souvent identiques à celles de l'Ajone d'Europe, en général aigües un peu courbées, de largeur variable et plus ou moins apprimées.</p>
<p>Calice pubescent à divisions manifestement dentées au sommet.</p>	<p>Calice légèrement pubescent.</p>	<p>Calice pubescent, mais non autant que dans l'Ajone d'Europe; les divisions sont rarement dentées au sommet.</p>
<p>Étendard un peu plus long que le calice.</p>	<p>Étendard large, ovale.</p>	<p>Étendard bien plus étroit que dans l'Ajone ordinaire, dressé et non étalé, à limbe ovale et non orbiculaire.</p>

Le Gall et Blanchon	Boreau	Observations
<p>stiles de la même grandeur que la corène, ou les dépassant à peine.</p>	<p>stiles un peu plus longues que la corène, mais dépassés par elle dans la jeune fleur à cause de leur courbure.</p>	<p>Le caractère est très variable; les stiles sont tantôt plus longues, tantôt égales, tantôt plus courtes que la corène.</p>
<p>Légume hispide rhomboidal, à peine plus long que le calice.</p>	<p>Légume ovoïde-oblong hérissé, à peine plus long que le calice, mûrissent au printemps qui suit la floraison et s'ouvrant avec élasticité.</p>	<p>Légume ovoïde-oblong ou rhomboidal, hérissé, dépassant peu le calice, mûrissant assez rovement, tombant le plus souvent en hiver. La maturation a lieu au printemps pour les gousses qui survivent.</p>

### Miciol.

N<sup>e</sup>. M<sup>r</sup>. Brié, professeur à la Faculté des Sciences de Rennes, me dit avoir fait les mêmes remarques près de Cherbourg.

M<sup>r</sup>.

*Dorycnium herboceum* Vill. Fl. Egypt. III, p. 416.

Flora selecta caesicaria, n<sup>o</sup> 47.

Voici la description que M. Jordan donne de cette plante dans le 3<sup>e</sup> fragment de ses Observations sur les Plantes nouvelles, rares ou critiques:

Péduncules solitaires, axillaires et terminaux, dressés et lés, peu raides, trois fois plus longs que les feuilles, munis

au sommet d'une foliole solitaire, ou le plus souvent nus. Capitule renfermant 18-20 fleurs. Calice couvert de poils dressés, à tube campanulé, à dents ovales-ovigées presque égales et deux fois plus courtes que le tube. Corolle blanche double du calice, étendard à limbe court, peu étalé, ovale, obtus, non comprimé, prolongé en onglet d'égale largeur et cunéiforme à la base; ailes un peu plus courtes que l'étendard et plus larges ensemble, à convexité latérale saillante de forme ovale-arrondie, à bords antérieurs très convexes et cachant entièrement la carène qui est bleuâtre. Gousse ovoïde, peu obtuse, deux fois plus longue que le calice, ordinairement monosperme. Folioles vertes, parsemées de poils lâches étalés ou accombants, minces, oblongues, assez larges, rétrécies à la base, obtuses ou un peu aiguës et mucronulées au sommet. Bêges nombreuses, subherbacées, dressées, diffusées et ascendantes à la base, à rameaux peu étalés. Souche un peu ligneuse, assez compacte. Racine allongée, peu ligneuse. Plante de 3-4 décim. verte et subherbacée.

Il est rare en France, et je ne lui connais d'autre localité que celle des bords du Drac près Grenoble indiquée par Villars. Je l'ai cultivé de graines provenant de cette localité. Il fleurit en juin.

### Note sur les *Coronilles*

Dans Jordan, *Pugillus plantarum novarum* (1892), p. 62.

Plures sine dubio exsunt species ab auctoribus sub *C. minima* L. vel *C. coronata* L. nomine confusae. Duas saltem in Gallia australi valde conspicuas observari:

1° *Coronilla lotoides* Koch *Deutsch. fl.* V, p. 189; *C. coronata* Gaud. *Fl. helv.* IV, p. 559, quam ex Occitanicis montibus calcareis in hortum attuli et etiam in Galloprovincia aliisque locis legi, a *C. satensa* statim dignoscitur caudice multo minus extenso, caulibus fere assurgentibus nec diffusis, ramis suberectis, foliis latioribus, calicis dentibus abbreviatis, unguibus petalorum aequantibus. et *C. lotoides* vera vallesiaca diversam non fuit. Eam et *C. minimam* pariter in horto meo ex seminibus eduxi.

2° *Coronilla fruticosa* Jord. *in id.* quam prope Barason legi, a praecedentibus plane et abunde differt caudice

multo crassiore suberecto arbustulum verum sesquipeda-  
lem efficiente, caulibus ramisque valde crassioribus, foliis  
conspicue latioribus, codicis lobis maxime inaequalibus,  
longiores unguis petalorum valde superante. Haec planta  
vera *Candollei* *C. coronata* videtur, quippe a *C. minima*  
*L.* longissime distat; sed *C. coronata* *Linnaei* ex *syn. cit.*  
ad *C. montanam* *Scop.* potius pertinet.

(Communicé par *M. A. Jordan.*)

*Prunus Magnieri* *Gdgr. Moss.*

*Flora selecta exsiccata, n° 541*

Subinermis, tortuosa, ramis junioribus glabris; foliis  
ample obovato-oblongis, glabris, basi rotundatis, ad apicem a-  
brupte acuminatis, coctaneis, simpliciter serratis, serraturis  
obtusis, subduplicatis; floribus subsolitariis, laxis, hys-  
teranthiis; pedunculis gracilibus, glabris, elongatis; petala-  
lis albis, ampliuscula obovato-obtusis, inferne attenuatis,  
marginibus planis; antheris rubro-aurantiacis; fructu....

Hab. ad sepes et dumeta Galliae borealis, Oise prope  
Noyon, ad collem Saint-Simon (*Ch. Magnier*).

Planta haec ad gregem *P. fruticantis* *Whe* in *Bot. Zeit.*  
*IX*, p. 741 pertinet. - Inter affines ad *P. platyphyllam*  
*Gdgr. Fl. Lyon. p. 79* (*Gdgr. Flora gallica exsiccata n° 181*;  
*Bill. exsicc. n° 4012!*) accedit, sed ab ea conspicue recedit  
foliis undique glaberrimis, mollidius virentibus, ramis ma-  
gis inermibus, floribus submajoribus, antheris junioribus  
aurantiaco-rubris, floritione magis coctanea.

Faciem *P. stilboanthae* *Gdgr.* in *Debecaux Recherch.*  
*fl. Pyren.-Orient.* p. 178 (*Gdgr. in Bill. exsicc. n° 4014!*  
et *Fl. gall. exsicc. n° 180!*) etiam refert, attamen *P.*  
*stilboantha* sacernitur floribus nunquam coctaneis,  
foliis saltem duplo minoribus, pedunculis aggrega-  
tis, etc.

*M. Gandoger.*

Arnas, 25 Juillet 1891.

*Rosa Hedouensis* Déségl. et Gillot.

Les Bulletins de la Société royale de botanique de Belgique se trouvant dans peu de bibliothèques, nous croyons rendre service en publiant les diagnoses qui y sont imprimées. Nous agissons de même pour les descriptions disséminées et là dans les Journaux et Mémoires des Sociétés savantes des Départements et de l'étranger, ou dans les Index Seminum des Jardins botaniques.

*Rosa Hedouensis* Déségl. et Gillot in A. Déséglise, Descriptions et Illustrations sur plusieurs rosiers de la flore française, in Bull. soc. roy. bot. de Belgique, t. XIX, p. 29, et extr. p. 16; Gillot Soc. Dauph. excicc. n° 2837, et Flora selecta exsiccata, n° 56. — *R. anomala* Tripl. in herb. Déségl. (sine Descript.); Lucard Soc. rochob. excicc. ann. 879.

Arbrisseau touffu, robuste, de 2-3 mètres; rameaux longs, pendants, inermes ou aiguillonnés, à aiguillons espacés, assez robustes, dilatés-comprimés à la base, inclinés ou crochus, blanchâtres; ramuscules florifères inermes ou portant quelques rares aiguillons; tige principale à aiguillons épars, indigaux, robustes.

Pétioles glabres, glanduleux ou parsemés de petits poils courts et glanduleux; aiguillonnés.

Folioles 5-7, d'un vert sombre et glabres, presque luisantes en dessus, couvertes en dessous de glandes visqueuses, la nervure médiane parsemée de petits poils blanchâtres, la terminale longuement pétiolée, ovale rétrécie aux deux extrémités, ou obovale plus ou moins arrondie au sommet et plus ou moins cunéiformes à la base, les latérales sessiles, obovales, cunéiformes à la base ou ovales un peu rétrécies aux deux extrémités, la paire inférieure de moitié plus petite que les autres, dentées en scie, à dents chargées de petites glandes; les feuilles portent quelquefois des glandes espacées et peu abondantes à la face supérieure; jeunes pousses d'un vert foncé souvent livides de rouge.

Stipules plus ou moins allongées, vertes, glabres en dessus, les unes parsemées, d'autres chargées de glandes en dessous; oreillettes aiguës ou un peu cuspidées, droites ou divergentes, mais généralement droites.

Pédoncules solitaires ou réunis en bouquets peu fournis,

(2-3), hispides glanduleuses et glandes plus ou moins éparses, bractées ovales-acuminées, glabres sur les deux faces, plus longues ou égalant le pedoncule, bordées de petites glandes.

Tube du calice ovoïde ou globuleux, glabra ou hispide à la base.

Divisions calicinales glanduleuses en dessous, étroites spatulées au sommet, deux entières à bord tomenteux, trois primatifides à appendices courts, linéaires, saillantes sur le bouton, égalant ou plus courtes que la corolle, étalées à l'anthesis, puis redressées sur le fruit sans être conniventes, caduques au moment de la coloration du fruit.

Styles courts, très hérissés, disque plan.

Corolle petite, d'un beau rose vif, à pétales étroits, emarginés au sommet.

Fruit rouge, ovoïde ou obovoïde.

Herb. Juin-juillet. — Les haies.

Herb. à Fussy (Ripart); Roulon! — Saône-et-Loire: A.C. aux environs d'Autun, Branges, Loisy, route d'Étang, Monthelon (D<sup>r</sup> Gillot) Biron au Signon d'ame (Lucand et Gillot).

Obs. — Ce rosier a l'aspect du *R. sanguin* Thuill. dont il diffère par ses pedoncules hispides-glanduleux, ses divisions calicinales étalées à l'anthesis puis redressées sur le fruit sans être conniventes ni persistantes, ses styles courts très hérissés (presque velus), sa corolle petite d'un beau rose vif.

(Communiqué par M. le D<sup>r</sup> Gillot.)

N<sup>o</sup>. — Les exemplaires de *Rosa Albiensis* distribués dans le *Flora selecta exsiccata*, n<sup>o</sup> 56, ont été récoltés à la localité même d'où ont été envoyés à M. Desglise les spécimens d'après lesquels il a été établi et décrit cette espèce.

ly,

*Rosa analogia* Desgl. in Desglise Descript. et obs. sur plusieurs rosiers de la flore française inédit. soc. eng. bot. Belgique, XIX, p. 24 et tabl. p. 11.

*Flora selecta exsiccata*, n<sup>o</sup> 91.

Arbuste can élevé, à rameaux verdâtres longs, droits ou flexueux, peu aiguillonnés, à aiguillons roussâtres ou blanchâtres, dilatés comprimés à la base, droits, inclinés ou crochus, médiocres; ramuscules inermes ou faiblement aiguillonnés, généralement inermes, tige principale à aiguillons robustes, dilatés à la

base, arqués.

Pétioles lisses, glabres, inermes, rarement portant quelques aiguillons en dessous.

Folioles 5-7, de moyenne grandeur, plutôt grandes que petites (relativement), vertes, luisantes en dessus, plus pâles en dessous, glabres, la terminale longuement pétiolée, ovale, ovale-aigüe plus ou moins atténuée à la base ou obovale, les latérales pétiolées, ovales-obtuses, ovales-subaigües ou obovales, les dernières du pétiole plus petites que les autres, simplement dentées, à dents assez grandes ascendantes, les supérieures conniventes ou ouvertes.

Stipules allongées, glabres, à oreillettes aigües ou obtuses divergentes ou droites, bordées de petites glandes fines.

Pédoncules assez forts, allongés, glabres, solitaires ou réunis en corymbe peu fourni; le pédoncule solitaire porte à sa base une petite bractée ovale-cuspidée, glabre, bordée de glandes, égalant le pédoncule; le corymbe ou bouquet porte à sa base deux bractées opposées, lancéolées-cuspidées, glabres, plus longues que les pédoncules; les pédoncules de droite et de gauche ont à leur base deux petites bractées opposées - moitié plus courtes qu'eux, le pédoncule central est sans bractée.

Tube du calice ovoïde ou subovoïde glabre.

Divisions calicinales spatulées au sommet, glabres en dessous, deux entières à bord tomenteux, trois pinnatifides, soillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, réfléchies à l'anthèse, caduques avant la maturité du fruit.

Styles en faisceau, hérissés; disque filan.

Corolle rose clair ou carnée.

Fruit gros, globuleux, rouge.

Hab. Juin-Juillet. - Haies, broussailles.

France. - Cher: Boursac, commune d'Allogny! - Haute-Savoie: Petit-Salève à Monétier! Saint-Gervais-les-Bains!

Suisse. - Valais: les Haies à Monthigney! - Vaud: Chesière (Rapin in herb. Desoëgl.)

Obs. - Relativement à cette forme, M. Crépin m'écrivait le 9 Janvier 1880: «... par la clef analytique que j'ai composée pour les Lubiaticanes, j'arrive également au *R. sphaerica* Gren. mais, comme vous le dites fort bien, ce n'est pas cette

forme. Je possède en herbier au moins une douzaine de formes voisines du *R. sphaerica* Gren. auxquelles je n'ai pu donner de noms connus; je n'en puis pas donner à votre Rose qui vient enrichir la série des Lutétianes à fruits plus ou moins arrondis. » (Communiqué par M. le D<sup>r</sup> Gillet.)

*Rosa dilucida* Deségl. et Ozan. Abs.

Flora selecta exsiccata, n° 60!

Arbrisseau de moyenne grandeur; aiguillons assez nombreux, courbés; rameaux verdâtres ou vireux, aiguillonnés ou inermes, aiguillons petits, dilatés comprimés à la base, crochus au sommet.

Feuilles, les plus grandes 2 centim. de largeur sur 3 centim. de longueur, vertes luisantes en dessus, glaucescentes en dessous, la terminale ovale rétrécie à la base et terminée au sommet en pointe courte, ou obovale-arrondie au sommet; les latérales ovales ou obovales généralement toutes rétrécies à la base, simplement dentées à dents relativement grandes, celles du sommet conniventes, les autres ascendantes ou un peu écartées.

Pétioles glabres sillonnés en dessus, quelques uns parsemés de rares petites glandes, aiguillonnés.

Stipules glabres à oreillettes aigües droites ou un peu écartées, un peu denticulées au sommet, bordées de glandes.

Pédoncules solitaires ou réunis en bouquet peu fournis, courts, glabres.

Bractée ovale-cuspidée glabre, plus longue et cache le pédoncule.

Tube du calice globuleux glabre.

Divisions calicinales glabres, dépourvues de glandes, deux entières à bords tomenteux, trois primatifides à appendices très étroits, saillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, réfléchies à l'anthèse puis redressées sur le fruit vert et caduques avant la maturité du fruit.

Styles hérissés, disque presque plan.

Corolle rosée.

Fruit rouge ovoidé-arrondi.

Hab. Cèpes des vignes à Brougeon, près Busay

(Saône et Loire).

N<sup>o</sup>. Les exemplaires distribués ont été récoltés sur le même buisson.

Déséglise et Ozanon.

*Rosa latebrosa* Déségl. in the Journal of Botany, June 1874.

Flora selecta exsiccata, no 61.

(Notes extraites de l'Énumération des Rosiers, t. c.)

Arbrisseau ayant le port du *Rosa andegavensis*. Aiguillons des tiges robustes, dilatables, comprimés à la base, incurvés ou légèrement crochus au sommet, dégénéralant sur les rameaux florifères en aiguillons fins et tracés glanduleux; écorce vineuse ou verdâtre.

Pétioles glabres, glanduleux à glandes fines, aiguillonnés en dessous; 5-7 folioles d'un vert sombre en dessous, ovales, celles des jeunes pousses ovales-lancéolées ou ovales-elliptiques, doublement dentées, les dents principales ouvertes terminées par un mucron, les secondaires par une petite glande; la nervure médiane porte quelques glandes.

Stipules glabres à oreillettes aigües, droites, la partie interstipulaire glanduleuse.

Pédoncules 1-2-4, les uns hispides, les autres glabres.

Bractées ovales, cuspidées, glabres en dessus, glanduleuses en dessous, plus longues que les pédoncules.

Divisions calicinales ovales spatulées au sommet, deux entières à bords tomentaux seulement en dessous, trois pinnatifides glanduleuses sur le dos à appendices un peu serrés et bordées de glandes infléchies non persistantes.

Styles hérissés; disque un peu conique.

Fruit glabre ovoïde.

Hab. Bois, haies. France: Cher. - Angleterre.

(Communiqué par M. le D<sup>r</sup> Gillot.)

*Rosa Belnensis* Ozan. in Bull. Soc. Dauph. 8, (1881), p. 326. - Égrecé Sepioidée.

Flora selecta exsiccata, no 68.

Arbrisseau assez grand, à rameaux verdâtres ou vénéreux; aiguillons robustes dilatés comprimés à la base, courbés, ceux des rameaux stériles plus petits, droits ou courbés, indépendants, les uns dilatés comprimés à la base, les autres dilatés en forme de disque, souvent inermes.

Pétioles tomenteux-glanduleux aiguillonnés en dessous. Feuilles 3-7 médiocres, ovales-elliptiques aiguës aux deux extrémités. Dimensions moyennes: (18 à 25 mill. de long sur 10 à 15 mill. de large), Jun vert sombre, proclues, glanduleuses en dessous sur toute leur surface, garnies en dessous de poils apprimés, doublement dentées, à dents glanduleuses.

Stipules globes en dessus, parsemées de glandes en dessous, ciliées-glanduleuses sur les bords, oreillettes aiguës, droites ou divergentes.

Pédoncules solitaires ou réunis par 2-4 glabres munis de bractées ovales acuminées ou foliacées de la longueur ou plus longues que les pédoncules.

Tube du calice médiocre ovale glabre.

Sépales appendiculés au sommet, glabres sur le dos, à bords tomenteux, à appendices bordés de glandes et de poils égalant la corolle, réfléchis sur le fruit vert, puis caducs.

Styles courts, glabres ou faiblement hérissés. Disque filov.

Corolle médiocre blanche (environ 3 centim.)

Fruit médiocre, ovale, arrondi ou globuleux.

Hab. Ceynes, Chaumes, haies des vignes des terrains calcaires à Meursault, Puligny (Côte d'Or), Bourgneuf, Rougeon près Busy (Saône-et-Loire). Très commun.

Ch. Ozouren.

(Extrait du 8<sup>e</sup> Bulletin de la Société Dauphinoise (1881), pp. 326 et 327).

*Rosa comosella* Desgl. et Ozan. in Bull. Soc. Dauph. 8, (1881), n. 327.

Flora selecta asiatica, n° 99.

On peut trouver, loc. la description détaillée de ce Rosier, du groupe des *Comosae*, qui se distingue surtout par ses aiguillons des ramuscules ne s'agissant pas, au sommet des rameaux, en aiguillons sétacés, et par ses tiges non entremêlées de petits aiguillons grêles. Il est vulgaire dans les terres, les chaumes, les

22.

haies des vignes des terrains calcaires de Meursault et Puligny (Côte d'Or), et Chagny, Pully (Saône et Loire).

*Rosa spinetorum* Desegl. et Dz. in Bull. Soc. Dauph.  
8, (1881), p. 331.

Flora selecta essiccata, n° 64.

Des principaux caractères sont : Pétioles pubescents - glanduleux, aiguillonnés en dessous. Folioles 5-7, luisantes en dessus, velues en dessous seulement sur les nervures, irrégulièrement dentées, les unes à dents simples, les autres à dents doubles. Tube du calice glabra subglobuleux ou globuleux. Styles allongés, très hérissés.

*Crataegus floribunda* Gdgr. in Bull. Soc. Bot. de France,  
t. XVIII (1871), p. 448, et extra. p. 4.

Flora selecta essiccata, n° 65.

Rameaux nombreux, très feuillés et très florifères; écorce des vieux rameaux d'un joli jaune; feuilles à 3-5 lobes entiers ou pendantes; calice un peu velu-tomenteux, fleurs en corymbes composés et ramifiés.

Dans notre essiccata: Plante de Gallia septentrionalis et Belgii, nous avons distribué de beaux spécimens des formes suivantes:

- |        |   |                            |       |
|--------|---|----------------------------|-------|
| n° 72. | — | <i>Crataegus siliicola</i> | Gdgr! |
| — 184. | — | <i>coriacea</i>            | Gdgr! |
| — 189. | — | <i>subinermis</i>          | Gdgr! |
| — 185. | — | <i>floribunda</i>          | Gdgr! |
| — 187. | — | <i>rhinodophylla</i>       | Gdgr! |
| — 188. | — | <i>senochroa</i>           | Gdgr! |

Toutes ces plantes ont été décrites dans le 18<sup>e</sup> vol. des Bulletins de la Société botanique de France. A l'exception du dernier, cultivé au Jardin botanique de Saint-Quentin, (il est très connu dans le commerce horticole sous le nom d'épine rouge simple), tous ces *Crataegus* proviennent des bois des environs de Saint-Quentin; le bois d'Holnon principalement en est très riche. D'autres formes intéressantes seront publiées l'année prochaine; elles seront, comme celles que nous avons offertes déjà à nos souscripteurs, soumises au visa de M. Gandoger.

Ch. Moaynier.

*Crataegus lampophylla* G. D. Gr. Moss.

Flora selecta exsiccata, n° 661

Arbrisseau élançé, à rameaux assez denses; écorce grisâtre.  
Feuilles très-largement ovales-triangulaires dans leur  
pourtour, à nervures saillantes, glabres, d'un vert noirâtre  
et très-luisant en dessus, plus pâles et un peu glauques en dessous,  
divisées en 3-5 lobes oblongs-lancéolés, acuminés, très-fortement  
dentés en scie, à dentelures aiguës et un peu convergentes;  
jeunes feuilles verdâtres; pétioles assez courts, glabrescents  
dans l'âge adulte.

Stipules oblongues-linéaires, caduques.

Pédoncules et calice glabres.

Sépales ovales-obtus, redressés après la floraison.

1 style, verdâtre.

Pétales grands, concaves, d'un beau blanc, arrondis.

Fruit gros, ovoïde, un peu déprimé aux deux extrémités.

Hab. France: Rhône, bois de Montmelas (G. D. Gr.);  
Aisne, bois de Gricourt, près de Saint-Quentin (Magnier);  
Oise, Noyon, mont Saint-Simon (Magnier). — Belgique:  
environs d'Atto (Hollmen); îles d'Aland (Hult et Kihlman).  
— Espagne: Sierra de Segura (M. Canada); Sierra Nevada,  
au Peñon de San Francisco (Hegelmaier), et dans la vallée du  
fleuve Monachil, vers 2000 m. d'altitude (Huber, etc.).  
Algérie: collines pierreuses à Bizzi-Ouzou (G. D. Gr.)

Ms. Gandoger.

Arenas, 6 Décembre 1881.

C'est au mois de juillet dernier que nous avons, dans le  
petit bois de Gricourt, fait la découverte de cette magnifique  
forme de *Crataegus*. Son aspect complètement différent de  
tous ceux que nous avions étudiés jusqu'alors, la forme et le  
peu d'abondance de ses fruits, et surtout l'ampleur, la nuance  
de ses feuilles comme vernissées, nous frappèrent vivement.  
Ne pouvant rattacher cet arbrisseau à aucune des formes dé-  
crites par M. Gandoger dans le Bulletin de la Société botanique  
de France, nous prîmes le parti d'en envoyer des spécimens  
immédiatement à ce savant botaniste. Plus tard, au com-

24.

monocotyle du mois de septembre, en récoltant et en recherchant  
des fruits rouges de *Rosa*, au village de Saint-Bernin, dans le  
Département de l'Oise, nous avons observé un *Crataegus* de ce  
genre au sommet de la pente d'un ruisseau qui domine la vil-  
lage de Barleffesse, près de Noyon.

G. H. Magnier.

*Crataegus oxyacantha-germanica* Gillet in Bull.  
Soc. bot. Fr. XXII (1876), sess. sci. d. Lyon, p. XIV. (*Crataegus Oxya-*  
*cantha* L. x *Mespilus germanica* L.) — *C. lobata* Bosc. in Ser.  
Op. Bot. II, 623. — *Mespilus lobata* Poir. in Lam. Encycl. méth.  
Bot. Suppl. IV, p. 71. — *Mespilus grandiflora* Sm. Exot. bot. I, p.  
38, tab. 37. — *M. Smilacii* Desr. in D. B. Prodr. II, p. 633.  
*Flora selecta exsiccata*, n° 671

Depuis le travail que j'ai publié sur ce curieuse arbruste,  
je l'ai cultivé de rejeté près de la localité de Saint-Bernin. Les  
Bois (Bonne & Noire), et ses caractères ne se sont pas démentis.  
J'ai pu obtenir quelques fruits bien développés, mais en très pe-  
tit nombre malgré l'abondante floraison de la plante. Je puis  
donc compléter ici l'étude de ces fruits. Leur forme générale  
est celle d'un fruit de *Crataegus*, mais plus évasé au sommet  
et à disque plus large; leur couleur est d'un rouge pâle par-  
semé de taches grises. Ils sont peu charnus et renferment  
un nombre de nucules très variable, quelquefois une ou deux  
seulement; quelquefois dix à douze insérés sur les parois la-  
térales du réceptacle, et rappelant assez à la coupe la dis-  
position intérieure d'un fruit de *Rosa*. Ces nucules sont  
osseuses, petites, déprimées latéralement et rugueuses comme  
ceux de *Mespilus*; mais ils tiennent du *Crataegus* par leur  
endocarpie blanchâtre et non adhérent à la pulpe du fruit.  
Ici encore les caractères mixtes semblent plaider en fa-  
veur de l'hybridité. La plupart de ces nucules sont stériles,  
j'en ai trouvé cependant quelques unes renfermant une  
petite amande en apparence bien conformée. Je me pro-  
pose de faire quelques tentatives de semis.

Ce *Crataegus* est très robuste et a complètement ré-  
sisté aux fortes gelées de l'hiver de 1879.

D<sup>r</sup> Gillot.

Nous pensons qu'on lira avec intérêt la description que Poiret a donnée, dans l'Encyclopédie, de ce curieux arbrisseau: Néflier lobé. *Mespilus lobata*.

*Mespilus foliis ovatis, inequaliter serratis lobatisve, subtus subpubescentibus; stipulis aciniatis; floribus laxe corymbosis; ramis subvellosis. (N.)*

Cette plante a le port et la grandeur de *Mespilus germanica*. Ses rameaux sont d'un brun verdâtre, glabres, parsemés de poils rares; les feuilles alternes, à peine pétiolées, ovales, longues de deux pouces, glabres ou pubescentes en dessous, les unes entières, irrégulièrement dentées en scie, les autres divisées en plusieurs lobes peu profonds, irréguliers; les nervures fines; les veines agréablement réticulées; les stipules médiocres, incisées ou laciniées; les fleurs blanches, d'une grandeur médiocre; axillaires, presque terminales, disposées en un corymbe peu garni, beaucoup plus court que les feuilles; les pédoncules et les calices légèrement pileux.

Cette plante est cultivée dans les pépinières. J'ignore son lieu natal.

(Encycl. méth. Bot. suppl. t. IV, pp. 71 et 72.)

*Oenothera longiflora* Jacq.; *Flora selecta exsiccata*, n° 70; — *Oenothera rosea* Ait.; id., n° 1; — *Hyperus vegetus* Willd.; id. n° 138; — *Isolepis prolifera* B. Br.; id. n° 139; — *Eleusine indica* Gaertn.; id. n° 192; — *Stenotaphrum americanum* Schrk.; id. n° 193.

Nous renvoyons, pour toutes ces plantes, d'origine exotique, et plus ou moins naturalisées ou acclimatées dans les environs de Bayonne, aux communications faites par M. le Dr Blanchet et par M. le Dr Bonnet, pendant les séances de la session extraordinaire de la Société botanique de France, tenue à Bayonne en 1880, et publiées dans le tome XXVII<sup>e</sup> des Bulletins.

*Oenothera rosea* Ait. Hort. Kew.

*Flora selecta exsiccata*, n° 71.

Voici la note ci-dessus, au mot *Oenothera longiflora* Jacq.

*Libanotis Bandollei* Lange et Willk. Prodr. fl. hispan.

III, p. 61.

Flora selecta exsiccata, n° 77.

Voici, pour l'histoire et la bibliographie de cette rarissime Umbellifère, les intéressants articles publiés par M. le Dr Bonnet dans le tome XXVII<sup>e</sup> des Bulletins de la Société botanique de France, et par M. G. Rouy dans le journal le Naturaliste. Nous avons eu devoir conserver le genre *Libanotis* Crantz, consacré par le Prodrome de De Candolle, par les ouvrages de M. M. Grisebach, Lange et Willkomm, Nymann, ainsi que par la Flore des environs de Paris, de M. M. Cosson et Germain.

La synonymie proposée, l. c. par M. le Dr Bonnet, est celle-ci :

*Seseli bayonnensis* Griseb. Veget. Dec. Erde, I, p. 332 (1872) (sub *Libanotide*); *S. Sibthorpii* Godr. et Gren. Fl. Herb. I, p. 711 (1848) (nomen infirmum et syn. *Sibth.* excl.) — *Libanotis verticillata* DC. in Dub. Bot. Gall. 1002, et Prodr. IV, p. 151 (excl. syn. *Sibth.*); *L. Bandollei* Lange et Willk. Prodr. fl. hisp. III, p. 61 (1874); Nym. Consp. fl. Europ. 295 (1879).

Nous l'avons adoptée en faisant la modification indiquée plus haut.

Ch. Mognier.

*Dipsacus laciniatus* L. Sp. 141.

Fl. selecta exsiccata, n° 81.

M. Lamotte, dans le Prodrome de la Flore du plateau central de la France, consacre au *Dipsacus laciniatus* les lignes suivantes :

« Cette plante, quoiqu'en pensent certains auteurs, est bien distincte du *D. sylvestris* Mill.; seulement dans certaines Flores les caractères essentiels sont passés sous silence et les moins importants sont seuls relatés. Ainsi dans la Flore de France, M. Grenier distingue cette espèce par ses feuilles ciliées par des ~~stipules~~, les caulinaires moyennes, toujours pennatifides; par sa tige à aiguillons moins forts, par ses fleurs toujours blanchâtres. Or, le plus souvent les feuilles sont dépourvues de cils, et les moyennes sont presque entières; quant aux fleurs,

elles sont plutôt roses que blanches. Mais deux caractères qui ne font jamais défaut existent, l'un dans les feuilles supérieures qui sont largement soudées dans le bas et forment un large godet; l'autre dans les paillettes qui sont arquées en dessous. Les feuilles supérieures du *D. sylvestris* sont à peine connées à la base, ne forment pas de godet, et les paillettes sont dressées ou simplement étalées. Enfin les folioles de l'involucre de ce dernier sont moins larges, moins épineuses, à côté moins saillante.)

L'insuffisance de la description du *Dipsacus laciniatus* dans l'ouvrage de M. M. Grenier et Godron est chose si bien établie que voici encore une nouvelle Flore dans laquelle l'auteur croit devoir retracer les caractères distinctifs de cette plante:

« Tige beaucoup moins armée que celle du *D. sylvestris* et parfois même presque inerme. A la face supérieure des feuilles, la nervure médiane est déprimée chez le *D. laciniatus*, tandis qu'elle affleure le limbe chez le *D. sylvestris*. »

Royer (Flore de la Côte d'Or) (1881), pp. 341 et 342.

Cette observation a paru si précise à M. Ozanon, qu'il nous l'a adressée aussitôt après l'avoir lue dans l'ouvrage de M. Royer.

Le *Dipsacus laciniatus* n'a été publié ni par Willd. ni par Schultz.

Ch. Magnier.

*Pentaurea nemoralis* Jord. Pugill. p. 104. — *P. nigra*

Poz. Fl. centr. ed. 3, p. 392; L. sp. 1288 pro parte.

Flora selecta exsiccata, n° 89.

Dans le *Pentaurea nemoralis* Jord. j'ai mis, autant que possible, les feuilles inférieures de la plante qui, cette année, ont été fort endommagées par la sécheresse. Quant aux feuilles radicoules, elles n'existent presque jamais à l'époque de la floraison; inutile donc de récolter la racine et le bas de la tige, laquelle, d'ailleurs, devient embarrassante par ses grandes dimensions. Elle a souvent plus d'un mètre.

Cette plante est assez commune dans certaines parties de la Bresse et de la Dombes (Ain), croît autour des haies et sur le bord des bois, d'où elle s'échappe jusque dans

les champs cultivés (1), Elle se distingue facilement du *Centaura nigra* L. par sa tige plus élevée, sa tige beaucoup plus ramifiée, ses rameaux plus allongés, par son capitule à écailles d'un brun rouge, mais non pas noir comme dans sa congénère.

J. P. Fray.

*Lysimachia thyrsoiflora* L. Sp. ed. 2, p. 209. — *Noumburgia thyrsoiflora* Moench. Meth. suppl. p. 23.  
Flora selecta exsiccata, n° 98.

Cette rare *Primulacée*, dont l'existence en France s'était contestée depuis la disparition de la station d'Abbeville, a été découverte en 1864 par M. Petermann, à Saint-Quentin, dans les marais formés pour la Somme derrière l'étang d'Isle, sur les territoires de Saint-Quentin et du village d'Harly. Nous devons ajouter que cette plante, quoique abondante à cette localité, devra être bientôt rayée de la Flore française. L'étang et les marais en question, qui séparent en deux la ville de Saint-Quentin, n'existeront plus dans un avenir plus ou moins prochain, car leur dessèchement est mis à l'étude.

M. Petermann a publié le *Lysimachia thyrsoiflora* L. en 1877 dans les exsiccata de la Société dauphinoise (n° 1302); nous l'avons distribuée en trois beaux échantillons dans le deuxième fascicule (1881) des *Plantes Galliae septentrionalis*, et Belgii (n° 86), et nous en avons envoyé une centurie à M. Vendry pour la faire figurer dans le 42<sup>e</sup> fascicule (en préparation) du *Flora exsiccata* de Billot.

Le *Lysimachia thyrsoiflora* a été, de la part de M. Petermann et de la nôtre, l'objet d'une description très détaillée, insérée pages 264 et 265 du tome XXVII (1880) du Bulletin de la Société botanique de France.

Ch. Magnier.

Voici la reproduction de cette notice :

Souche rampante, chevelue; stolonifère, à strobiles très allongés, horizontaux, pouvant atteindre jusqu'à 40 et 50 c.

(1). Sur le plateau Bressan on ne la rencontre jamais dans les prés.

blanches, quelquefois verdâtres auprès de la tige, portant des nœuds munis d'écaillés et émettant des radicelles.

Tige cylindrique (1), raide, lavée de pourpre, glabre dans sa partie inférieure, légèrement velue dans le haut, de 30 à 40 centimètres, et pouvant atteindre 70 centimètres lorsque la plante est dans l'eau, émettant quelquefois des racines aux nœuds inférieurs.

Feuilles opposées, écartées, sessiles, à limbe quelquefois décurrent sur la tige, lancéolées-allongées, très obtuses, diminueant insensiblement vers l'extrémité du limbe, ondulées sur les bords, à bords un peu enroulés, d'un vert pâle en dessus et grisâtres en dessous, à nervure médiane très prononcée, garnies sur la surface inférieure d'un indumentum très court, sous-sâte, pres-persistant; les inférieures se desséchant à l'époque de la floraison et laissant sur la tige une membrane squamiforme.

Fleurs jaunes, en thyrses axillaires et opposées, allongés ou presque globuleux; pédoncules plus courts que les feuilles, parsemés de rares poils étalés; bractées linéaires; carénées, ponctuées, ainsi que les pédicelles et les sépales, de petits points couleur de rouille.

Calice à cinq divisions linéaires-lancéolées.

Corolle à six lobes linéaires très étroits, divisés jusqu'à la base; pédicelles plus courts que les fleurs.

Étamines ordinairement six, parfois sept ou huit, à filets grêles et à anthères orangées.

Style unique, droit, d'un jaune livide surmontant un ovaire paraissant chargé de petites bulles d'un brun ferrugineux.

Capsule globuleuse.

Fin mai, commencement de juin.

Cette plante ne fleurit pas en égale abondance tous les ans, quoiqu'elle soit reproduite en assez grande quantité dans les marais d'Harly, derrière l'étang de Saint-Quentin. C'est principalement dans les deux années qui suivent des coupes d'arbrisseaux ou des abatis d'arbres qu'elle offre des fleurs en plus grand nombre. Plantée depuis huit ans au jardin botanique de Saint-Quentin, elle n'y a fleuri qu'une

(1). Le terme subcylindrique serait plus exact.

fois. De taille naine et portant des thyrses souvent avortés dans les parties de terrain solide, elle est plus vigoureuse dans les endroits spongieux, et se montre en très bel état dans les marais et les flaques d'eau.

M. M. Grenier et Godron lui attribuent des feuilles ternées ou quaternées; nous n'en avons encore trouvé qu'un seul exemplaire à feuilles ternées et à thyrses verticillés par trois. M. Magnier possède dans son herbier des échantillons recueillis près du lac de Klinggen, en Dalmatie; la plante de Suède, comme la nôtre, a les feuilles opposées et non ternées ou quaternées.

Nous ajouterons, en terminant, que le *Lysimachia thyrsiflora*, indiqué à Lyon, à Abbeville, et auprès de Saarbrück, sur la frontière française, a disparu de ces localités: il n'existe donc avec certitude en France, pour cette plante rare, que la station de Saint-Léon.

*Fraxinus stenobotrys* Gdgr. Fl. Lyon. (1879) p. 152.

Flora selecta exsiccata, n° 99.

Le *Fraxinus excelsior* de Linné a été fractionné en huit espèces par M. Gandoger, l. c. :

- Fraxinus ochrochlora* Gdgr.
- *stilboantha* Gdgr.
- *oxydon* Gdgr.
- *subcordata* Gdgr.
- *stenobotrys* Gdgr.
- *boitrayana* Gdgr.
- *atrica* Gdgr.
- *streptocarpa* Gdgr.

La plante que nous distribuons sous le n° 99 a été soumise au visa de l'auteur. En voici les caractères principaux :

Folioles à dents très courtes, serrées contre le limbe, peu marquées, irrégulières, longuement et fortement rétrécies à la base, d'un beau vert; grappes fructifères longues, étroites, serrées, pendantes; fruit un peu tordu, plan à son extrémité, peu atténué à la base, insensiblement arrondi du haut, non échancré.

Ch. Magnier.

*Erythraea Chloodes* G. G. var. *brachyclada* Magn.  
Flora selecta exsiccata, n° 102.

Cette variété de l'*Erythraea Chloodes* G. G. a-t-elle été déjà décrite? Nous l'ignorons. Nous lui avons donné un nom afin de la signaler à l'attention des botanistes.

Ch. Mo.

*Veronica urticifolia* L. fil. 83.  
Flora selecta exsiccata, n° 108.

Espèce très rare dans le centre de la France, où elle n'a encore été observée que dans le département du Cantal.  
M. Lamotte l'indique seulement aux deux localités suivantes:

RR. — Cantal. Vallée de la Jordanne entre St Pirgues et St Julien (f. Horriès). Rochers humides du Pas-de-Roland! (f. Gatien).

*Odontites alpestris* Jord. et Fourr. Brev. plant. nov. fasc. II (1868), n. 87. — *O. brigantiacae* Jord.  
Flora selecta exsiccata, n° 112.

*Odontites alpestris* Jord. et Fourr. — Racemis fasciatus; calice oblongo obconico virente, filis mixtis eglandulosis crebrioribus oblecto, vix ad medium bilabiato; lobis ovatis vel ovato-lanceolatis, acutiusculis; corollae luteae tubo incluso, labio superiore apice truncato, labii inferioris lobo intermedio aperte emarginato; stylo glabro vix basi pilosiusculo; capsula corlicem probo excedente, fore obovata, apice haud emarginata; foliis patentibus demum subdeflexis, lineari-lanceolatis, acutis, integris vel utroque margine dente unico praeditis, viridibus, undique pilis brevibus sparsis glanduliferis obsitis, caule a basi declinata ascendente surrecto, stricto, pilis glandulosis pubesque minuta subreversa eglandulosa oblecti, ramosissimo, ramis erecto-patulis.

Hab. in sileis montium Galliae orientalis: Briançon (Hautes-Alpes).

Ab. *O. viscosa* Galliae australioris incola distinguitur racemis longioribus, floribus subduplo majoribus et intensius luteis, stylo longiore glabro nec a basi usque ad tertiam superiorem partem piloso, capi-

suba majore apice integra nec conspicue emarginata, foliis bracteisque majoribus, minus crassis, quibus viscosa valde longiore et minus densa, caule humiliore, ramis multo minus patentibus, tandem floritione precociore.

(Communiqué par M. St. Jordan).

*Mentha Ripartii* Desegl. et Dur. in St. Desegl. et Ch. Durand: Description de Nouvelles Menthes in Bull. Soc. roy. bot. de Belgique, t. xvii, p. 313, et extra. p. 12. — M. rotundifolia. Syn. Brasieris Wieg. Herb. Menth. Rhén. 2d. 1, no 4 ?  
Flora selecta exsiccata, no 115.

Stige atteignant un mètre de hauteur et quelquefois plus, droite, ramense dans sa partie supérieure, verdâtre ou rougeâtre, velue, à poils crépus.

Feuilles d'un vert gai en-dessus, grandes (3-4 de largeur sur 6-8 de longueur), ovales elliptiques, subaiguës ou subobtus, pubescentes en dessus, à pubescence courte et qui disparaît en partie dans les feuilles inférieures adultes, blanchâtres-pubescentes en dessous, à tomentum farineux en réseau, les canalicules sessiles, cordiformes à la base, les ramboles plus petites et de même forme; dents médiocres, assez régulières, ascendantes.

Epis lâchement compactes, à verticilles paraissant un peu espacés après la floraison surtout les glomérules inférieurs, atteignant 3-8 cent. de longueur.

Calices légèrement hérissés, à dents aiguës, rougeâtres ou verdâtres; pédoncules glabrescents.

Bractée inférieure lancéolée, égalant ou dépassant le glomérule; les autres linéaires.

Corolle rose ou carminée, étamines saillantes; anthères liés de vin; style blanc, égalant les stamens.

Nucules petits, brunâtres, glabres.

Herb. août-septembre. Lieux humides, bords des eaux.

France: Cher: Apremont, Cuffly (Ripart); — Saône-et-Loire: La Petite Verrière, Monthelon (Gillot); — Haute-Savoie: Annemasse, Régulier, Bossey, ferme de

L'Hôpital, base du Salève, mont Vuache près d'Entremont, Seyssel. = Suisse. - Cant. de Genève: bords de l'Arve sur la route de Penchat à Veyrier, Carouge.

(Communiqué par M. le Dr Gillet).

N<sup>o</sup> - Les exemplaires de *Calamintha bipartita* que nous distribuons ont été récoltés à la localité même d'où ont été envoyés à M. Desdoulis les spécimens d'après lesquels il a établi et décrit cette espèce.

*Calamintha Nepeta* Link. var. *canescens* Magn.  
Flora selecta aësiicata, n<sup>o</sup> 114!

M. Verlot, dans le Catalogue des plantes cultivées au Jardin Botanique de Grenoble en 1856, a cité, page 67, un *Calamintha mollis* Jord. provenant du Dauphiné; nous ne croyons pas que cette forme soit celle qui porte le n<sup>o</sup> 114 dans le *Flora selecta aësiicata*, et que nous avons reçue sous le nom de *Calamintha mollis*; mais ce que nous savons, d'après M. Jordan lui-même, c'est que cette plante est restée inédite. Il est probable que l'illustre botaniste lyonnais, après l'avoir simplement signalée, ne la décrivit pas lorsqu'il se fut assuré, par la culture, du peu de stabilité de ses caractères distinctifs.

D'après les indications que nous a fournies M. Gimbal-Lagrave, il résulte que le *Calamintha* envoyé par M. l'abbé Moarçais n'est qu'une forme accidentelle et locale. Les *Calamintha Nepeta*, *menthaefolia*, *nepetoides*, compris par Linné dans son *Melissa Nepeta*, sont plus ou moins pubescentes, mais ils présentent tous une forme ou plutôt une variation parallèle dans laquelle cette pubescence s'exagère et devient quelquefois assez grande pour donner aux feuilles et à la tige l'aspect blanc et presque tomenteux (1).

« Selon moi, nous écrit M. Gimbal-Lagrave, cette forme est produite par le sol et des influences physiques particulières. Le *C. Nepeta* type vient en moisse sur les bords des chemins dans le terrain argilo-calcaire, et où une exposition très chaude; il est probable que cet excès de chaleur est la cause de cet excès de pilosisme; comme

(1). Le *Calamintha mollis* de M. Verlot serait une variation du *C. nepetoides* Jord. parallèle à la nôtre, qui appartient incontestablement au *C. Nepeta* Link. figuré par M. Jordan Obs. IV, t. 2, f. A.

on l'observe dans beaucoup d'autres plantes; on sait très bien, dans les essais de culture, que son premier effet sur les espèces velues ou tomenteuses, est de leur faire perdre leur plus ou moins de vestimentum, qu'elles reprennent si la chaleur devient plus grande; ce fait est très bien observé dans la culture des *Hieracium* du groupe *sericeum*, des *Menthes* sect. *tomentosa*, etc. En outre, la route de Saint-Sulpice à Suzet, empiécée avec des cailloux brisés provenant des côteaux qui l'avoisinent, donne, pendant quatre mois de l'été, une poussière blanche très abondante qui couvre toutes les plantes voisines, surtout du côté du vent, et qui contribue par sa blancheur, ajoutée au vestimentum de la plante, à donner au *Calamintha* en question un aspect particulier. »

Les renseignements, dont nous remercions vivement M. Gimbal-Lagrave, nous ont décidé à publier la *Salvia* de Saint-Sulpice comme simple variété de *S. Nepeta*; nous avons choisi l'épithète *canescens*, qui nous a semblé la plus exacte pour caractériser le facies de cette plante.

G. H. M.

*Gallitrichum horminoides* Jord. et Bourr. Brev. pl. nov. - *Salvia horminoides* Bourr. Mém. Acad. Boul. 1<sup>o</sup> sér. vol. III, p. 326.  
Flora selecta excelsa, no 119.

Dans le tome second de la septième série des Mémoires de l'Académie de Toulouse, M. Gimbal-Lagrave a publié un remarquable travail sur les *Salvia* du département de la Haute-Garonne. Nous en extrayons les lignes suivantes, concernant le *Salvia horminoides* de Bourret:

» Cette espèce est très commune dans tout le bassin pyrénéen, depuis Castelnaudary à Bordeaux; elle vient aussi dans les départements circonvoisins, où depuis très-longtemps elle est confondue, tantôt avec le *S. verbenaca*, tantôt avec les *Claudina* et *quallidiflora*. Cela vient surtout de ce que ces deux noms ont été toujours mal appliqués, même par les disciples de Linné, qui donnèrent le nom de *Salvia clandestina*, au *S. horminoides* de Bourret, à cause de ses petites fleurs et de ses corolles s'élevant à peine le calice. Mais

Pourret qui vivait au milieu de ces trois plantes, prenant en considération..... les figures 208 et 220 de Barrelier, qui avaient servi de base à Linné pour établir ces deux plantes, crut pouvoir distinguer celle que Barrelier et Linné n'avaient pas vue, et lui donna le nom de *S. horminoïdes*; il la caractérisa parfaitement de la manière suivante pour la séparer des deux espèces Linnéennes: *Caulescens*. La plante est, en effet, très grande, elle atteint même quelquefois la taille d'un mètre. *Folius oblongis, repandis, crenatis, en opposition au Salvia clandestina qui a les feuilles laciniées, pinnatifides, calycibus coloratis, corollæ lobis approximatis, longitudine aequalibus, en opposition au S. Verbenaca et clandestina, qui ont chacun les deux lèvres de la corolle saillantes, opposées et étalées. Pistillo incluso, caractère qui avec celui de la corolle lui est propre.*

» Ces quatre plantes, *Salvia verbenaca, Horminoïdes, pallidiflora, et clandestina*, sont parfaitement distinctes et à notre avis elles constituent encore aujourd'hui, des types qui doivent être séparés quoiqu'ils présentent quelques variétés de grandeur ou de forme dans leurs organes, mais il est facile de les distinguer, même à première vue, si l'on fait attention aux caractères que nous avons indiqués.

» Ce que nous proposons aujourd'hui, c'est de revenir à l'idée de Pourret dont on s'est éloigné, parce que Linné, ou ses disciples, n'ont voulu voir que deux espèces, là où il y en avait quatre. C'est ainsi que dans le *Systema*, ed. 12, Linné a donné à l'*Horminoïdes* le nom de *S. clandestina*, sans faire attention que sa plante ne concordait pas avec la figure 208 de Barrelier, qui lui avait servi premièrement de base; Saint-Amans bien plus tard, *Fl. Agenaise*, p. 11, et Montel adoptèrent cette opinion, tandis que Vill. Dauph. p. 404, Desf. *Fl. Dub. Bert. Gaud. Benth.* confondirent l'*Horminoïdes* avec le *S. verbenaca* L. Villars donna ensuite le nom de *S. clandestina*, à la plante que Saint-Amans publia plus tard sous le nom de *pallidiflora*. Son exemple fut suivi par Bert. *Fl. Dub. Koch, Guss. et Benth.* Mais plus récemment Gren. et Godr. dans leur excellente *Flora de Fr. et de Cor.* vol. 2, p. 678, ont donné au *S. clandestina* le nom de *S. Horminoïdes* Goum. perpétuant ainsi l'erreur commise en voulant, avec aussi, deux espèces là où il y en a quatre bien définies. »

*Galeopsis versicolor* Curt. Fl. lond. VI, tab. 36.

Flora selecta exsiccata, n° 117.

Le *Galeopsis versicolor* n'était connu que dans la localité où je l'ai récolté. Il a été trouvé d'abord par M. de Guernisac, qui avait reconnu qu'il différait du *G. beta-lit*.

M. El. Gay avait visité également, mais après être venu à Moorlaie, il a fini par reconnaître l'espèce de Curtis. Elle est très remarquable par la tache violette quelquefois d'une nuance très vive qui se montre sur toutes les lèvres inférieures des fleurs (1).

Depuis quand cette plante est-elle à Blouignean? On l'ignore. Peut-être est-elle venue avec des graines de blé de Bologne ou de Russie, sa patrie.

Elle n'a, je crois, été encore constatée que dans les communes suivantes:

Blouignean (De Guernisac) et Saint-Jean-Blougestel (Brouan), dans le Finistère, et Rouvriac (abbé Le Corre), dans le département des Côtes-du-Nord.

Moiciol.

*Obione pedunculata* Moq. band. in D.C. Prodr. XIII, p.

119.

Flora selecta exsiccata, n° 123.

Cette plante, exclue par M. de Grenier et Godron, fait maintenant incontestablement partie de la flore française.

*Prunella vinealis* Cimb. et Jeanb. in Bull. soc. bot. de France, tome XI (1864), p. LXXII.

Flora selecta exsiccata, n° 125.

Cette espèce manque dans le bassin de la Garonne, mais elle abonde dans celui du Sarre, depuis Albi, Gaillac, etc., etc.

De Martens l'a confondue avec la *Prunella acetosilla* L.

(Note communiquée par M. Cimb. Lagrange)

Nous transcrivons la description donnée par l'auteur,

l.c.

*D. vinealis* Nob.

Racine forte, très compacte, grosse, jaune, formant d'épaisses couches d'où naissent 8-10 tiges à la fois, assez courtes (3-4 décimètres au plus), cannelées, d'un rouge pourpre, rameuses dès les trois quarts inférieurs, rameaux de 1 1/2 à 2 décimètres de longueur, dressés, très fins, d'un pourpre vif; fleurs 3-4, en faux verticilles très rapprochés; divisions extérieures du périgone ovales-arrondies, à peine cordées à la base, réfléchies; les intérieures plus grandes, membranées, à ailes très grandes d'un pourpre vif; akène trigone, luisant, un peu plus grand que dans les deux espèces précédentes; feuilles radicales à pétiole notablement plus long que le limbe, simplement ovales-obtus, un peu sagittées à la base, d'un vert glauque et rougissant vivement après l'anthèse, les caulinaires pétiolulées, lancéolées et sagittées à la base, à oreillettes divergentes et dentées.

Toute la plante est d'un pourpre magnifique, couleur qui s'étend même aux feuilles après l'anthèse. Elle fleurit en mars et se trouve presque desséchée quand le *D. Acetosa* L. développe ses fleurs. La saveur en est complètement dépourvue d'acidité, et elle est même un peu amère.

*Dioscorea pyrenaica* Dub. et Bord. apud Grenier, in Bull. soc. bot. de France, XIII, p. 382, t. 1. — *Bordea pyrenaica* Miège. l.c. p. 374.  
Flora selecta exsiccata, n° 133.

Le *Dioscorea pyrenaica* est le seul représentant en Europe d'un genre dont plusieurs espèces sont cultivées sous le nom d'IGNAMES. La découverte de cette plante a produit une grande sensation dans le monde botanique.

M. le Dr Bonnet nous a fait remarquer que le *Dioscorea pyrenaica* n'était pas mentionné par M. H. Willkomm et Lange dans le *Prodromus florae hispanicae*, bien qu'il existe aussi sur le versant espagnol.

*Juncus tenuis* Willd. Sp. II, p. 214. — *Juncus aristatus* Link Enum. I, p. 306. — *J. bicornis* Michx. Fl.

Boreal Amer. I, p. 191.

Flora selecta assiccata, no 137.

Ce genre n'a encore été signalé en France que dans les provinces de l'Ouest, et principalement dans la zone maritime : Morbihan (Sainte-Anne); - Finistère (Kersallon près Brest); Loire-Inférieure (Orvault, Pont de Bens, la Dennerie, Port-Durand, les Gléans); - Landes (Dax). Il a été aussi indiqué dans la forêt de Saint-Germain près Paris. Dans toutes ces localités il est regardé comme introduit, et même à une date récente. Il est originaire de l'Amérique du Nord : Géorgie, Pennsylvanie, Massachusetts, et se retrouve dans le nord de l'Europe : Saxe, Hesse-Cassel, Belgique, etc.

Il a été découvert sur les limites des départements de Saône-et-Loire et du Jura par M. Bigeard, instituteur à Moubhier-en-Bresse. Dans l'un et l'autre département, au bois de Dissey, commune de Moubhier-en-Bresse (Saône-et-Loire) au bois de Rige et à l'étang du Singe, commune de Rige (Jura), découvre de vastes espaces sur des points différents.

Il est bien difficile de s'expliquer son introduction dans ces localités éloignées de la mer et de tout mouvement commercial, et même peu habités. Aussi avons-nous tout lieu de croire qu'il y est spontané.

M. le Dr Bonnet, aide-naturaliste au Muséum, a reconnu dans notre plante le *J. tenuis* var. *secundus* Engelm. Paris. Junc. boreal-Amer. C'est dire que notre Junc est le même que celui de l'Amérique du Nord.

Dr Gillot.

*Cyperus vegetus* Hill.

Flora selecta assiccata, no 138.

*Isolepis prolifera* A. Br.

Flora selecta assiccata, no 139.

(Voir p. 25, au mot *Anothera longiflora*)

*Carex dioica* L. Sp. 1379.

Flora selecta assiccata, no 143.

Les parties que nous offrons sont bien maigres, mais nous avons tenu à faire figurer dans notre publication des échantillons de cette plante provenant de notre pays. Nous ne pourrions plus

nous en procurer d'autres de cette localité: le marais de Hou-  
vroy va être mis en culture. C'est pas seulement cette  
plante intéressante que nous perdrons, mais une foule d'au-  
tres: *Spergula nodosa* L.; *Stellaria heterophylla* Magn.;  
*Comarum palustre* L.; *Salix repens* L.; *Liparis Loeselii* Frick.  
etc.

Ch. Mo.

*Carex Moniezi* Lagrange in Bull. Soc. bot. de Fr. 27  
févr. 1897.

Flora selecta asiatica, n° 149.

Spiculis compositis, androgynis, superioribus masculis, in spi-  
cam elongatam dispositis, superioribus confluentibus, ceteris  
subdiscretis; stigmatibus binis; utriculis minimis pauci-  
nerviis squamam emarginatam longaeque mucronatam sub-  
aequantibus; bracteis filiformibus; foliis canaliculatis, —  
caulinis 2-3 superioribus culmum laevem vel scabriusculum  
superantibus.

Rhizoma ramosissimum densissimeque caespitosum.  
Folia emiculata, rarissime plana, angustissima nempe  
1-2 mm. lata, lobis viridia, excepta basi margine scabra;  
culmea inferioria breviora, 2-3 superiora culmo longiora, ve-  
ginis integris, magis minusve imbricatis, ligula nulla vel  
subnulla obtusissimaque. Culmen erectum, 5-7 decim. altum,  
trigonum, acutangulum, laevius, rarius scabrum, usque ad me-  
dium circiter foliatum, superne nudum. Bractea foliaceae  
filiformes aut etiam aristiformes, infimae majores, a basi  
ad apicem spicae gradatim longitudine immixtae. Spicu-  
lae numerosae, compositae, ovato-oblongae, in spicam e-  
longatam seu paniculam angustissime coarctatam di-  
gestae, superiores confluentes, infimae basi subapprosi-  
matae. Squamae fertiles membranaceae, hyalinae ferru-  
gineae, latae obovatae, valde emarginatae lobulis apicalibus  
obtusis fimbriatis, trinerviis, nervis subcontinuis in mu-  
cronem viridem elongatumque acutibus. Stylus bifidus, basi  
bulbo incrassatus. Utriculi minimi, ovati, plano-convexi,  
dorso tri-quinquenervi, in rostrum gracile utriculo ipso su-  
aequilongum, bifidum, margine laeviter serratulo-saxum  
acuminati. Achanium subrotundum basi attenuatum.

substipitata.

In praefectura Saône & Loire prope Lovincum (Louvans)  
ad ripas stagni. Maio floret, julio fructus maturat.

*C. multiflora* Muehl. valde affinis, differt imprimis  
squamis fertilibus late obovatis emarginatis longeque mucronatis,  
nec unquam ovata-acutis, foliis cuneatis, et culmo  
laxo vel scabriusculo.

D<sup>r</sup> Lagrange, (l. c.)

### Note sur le Carex Moniezii Lagr.

Il y a vingt-six ans — c'étoit en juin 1836, — que M.  
Moniez, professeur de mathématiques au Collège de Louvans,  
a fait la découverte de ce Carex, auprès de l'étang de Bruailles  
(Saône et Loire). Ses recherches, dans les ouvrages qu'il avoit  
alors entre les mains, aboutissaient toujours au *C. paradoxum*,  
et la description de cette dernière espèce ne correspondoit nul-  
lement au Carex en question. De guerre lasse, M. Moniez  
prit le parti d'adresser des échantillons de sa plante à un  
de ses parents, qui habitoit Paris, en le priant d'aller la com-  
parer aux échantillons existant dans les herbiers du Muséum.  
Cette personne, au lieu de s'acquitter de la commission qui  
lui étoit confiée, porta le Carex à son ami le Docteur La-  
grange, qui, après avoir fait les recherches, le décrivit comme  
espèce nouvelle en le dédiant au botaniste qui l'avoit trou-  
vé. Nous avons reproduit in-extenso la description qui  
a paru dans le Bulletin de la Société botanique de France;  
le Docteur Lagrange y a joint une notice assez étendue, où  
il compare le Carex de Louvans au *C. multiflora* Muehl.  
répandu dans l'Amérique du Nord, mais il ajoute qu'il en  
diffère par la forme des écailles florales fertiles, étroites,  
ovales-aigües, plus ou moins aristées dans la plante améri-  
caine, tandis que <sup>dans</sup> celle de la Bresse elles sont presque aussi larges  
que longues, obovales, échancrées, et longuement mucronées.

L'auteur du Carex Moniezii constate en outre que : « le  
Carex dont il s'agit trouve sa place entre le *C. vulpina*  
et le *C. paradoxum*. Il établit un passage de l'un à l'autre,  
en comblant cette grande lacune qui existe pour la France  
entre le groupe des Vulpines et celui des Paniculées. »

Ce fait, appuyé par la grande rareté de la plante, dont il n'existe qu'un nombre de touffes excessivement restreint, ne semblerait-il pas plaider en faveur d'un cas d'hybridité? S'il en était ainsi, car ce n'est qu'une simple supposition que nous émettons, le nom de la plante devrait être précédé d'une crois indiquant son origine; ou bien, pour les personnes qui préfèrent un nom composé, le Carex de Brudelles serait désigné sous ce titre: *Carex vulpino-paradoxa* (Nob.)

Ch. Magnier.

*Eleusine indica* Gartin.

Flora selecta asiatica, n° 192.

*Stenotaphrum americanum* B. & K.

Flora selecta asiatica, n° 193.

(Voir p. 25,  
au mot Eleus.  
thera longi-  
flora.)

*Vulpia agrostis* Dur. Jour. in Rev. des Sc. nat. 2<sup>e</sup> ser. II, p. 49 (1880). — *Festuca uniglumis* Lois. fl. gall. ed. 2, I, p. 87.

Flora selecta asiatica, n° 195.

Plante de 25-40 cent. Chaumes dressés, grêles, longuement nus sous la panicule. Feuilles courtes, étroites, enroulées, très glabres. Panicule grêle, étroite, simple, subunilatérale, relativement courte (0,20 à 0,17). Pédicelles comprimés, ancipitès, dilatés vers le sommet, membraneux et translucides sur les côtés. Epillets petits, à 2-4 fleurs très étalées. Axe fin, non rude. Glume inférieure très-petite; la supérieure d'égalant à peu près les fleurs de l'épillet, et prolongée en une subule moitié plus courte que celles des glumelles. Etamines 3; anthères très-petites (1/2 mill.) Ovaire glabre; styles un peu écartés, naissant au-dessous du sommet prolongé en arrière. Caryopse subfusiforme, nu et glabre au sommet.

Hab. Champs cult. près Paris; Tours (Bill. asiat.); Arles, Aigues-Mortes.

(Communiqué par M. le Dr Bonnet.)

## Deuxième Partie

### Contributions à la flore de France.

---

#### Observations sur quelques plantes de France, par le D<sup>r</sup> E. Bonnet.

Alyssum argenteum Vitm.; Godr. et Gren. Fl. de Fr. I, p. 117. — Le seul échantillon de cette espèce qui existe dans la collection Grenier provient de l'herbier Loiseleur et, quoiqu'en assez mauvais état, il est facile de reconnaître qu'il appartient bien à l'*A. argenteum* Vitm. et que l'indication de cette espèce en Herbe n'est pas le résultat d'une erreur de détermination. Mais on sait aussi que Loiseleur, généralement peu soucieux de l'exactitude, accueillait, sans vérification, les renseignements qui lui étaient fournis par ses correspondants; il avait même, paraît-il, la déplorable habitude, lorsqu'une espèce signalée dans les flores n'était pas représentée dans son herbier, d'y introduire des échantillons cultivés accompagnés d'une étiquette fictive, sur laquelle il transcrivait les indications contenues dans sa flore ou celles qu'il avait reçues de ses correspondants. Cette façon de procéder n'était pas spéciale à l'auteur du *Flora gallica*, Thunberg, Moench et quelques autres botanistes de cette époque agissaient de même. On comprend dès lors que les indications venant de Loiseleur, ne peuvent être acceptées qu'autant que les espèces ont été retrouvées après lui dans les localités où il les avait mentionnées.

Silene commutata Guss.; Godr. et Gren. Fl. de Fr. I, p. 202. — Les auteurs de la Flore de France ont admis cette espèce sur les indications de de Pouzols. J'ignore à quelle plante ce botaniste attribuait le nom de *S. commutata*, mais il est certain que l'espèce de Gussone n'a pas été retrouvée en Corse et, qu'après de Pouzols, Bernard l'a vainement cherchée à l'Incudine et au Boscione. L'auteur de la Flore du Gard avait libéralement fait part de toutes ses récoltes à Grenier avec lequel il était en rapports constants, et cependant il n'existe dans l'herbier Grenier aucun échantillon de *S. commutata* récolté en Corse par de Pouzols; on ne trouve dans cette collection qu'un spécimen assez maigre de cette espèce étiqueté de la main de Grenier et sans aucune indication de localité.

Silene bipartita Desf.; Godr. et Gren. Fl. de Fr. I, p. 208. — Godron attribue la découverte de cette plante à Bernard; mais rien ne paraît moins prouvé que l'existence de ce *Silene* en Corse. S'il n'est pas douteux que le *S. bipartita* de plusieurs floristes doive être rapporté au *S. sericea* All., il n'est pas moins certain que l'échantillon adressé par Bernard aux auteurs de la Flore de France appartient réellement au type de Desfontaines. Dans l'étiquette autographe qui accompagne le *S. bipartita* conservé dans l'herbier Grenier, Bernard reconnaît que cette plante à laquelle il donne le nom de *S. bipartita* lui fut envoyée de Corse, avant son séjour dans cette île, et que tous ses efforts pour la retrouver sont restés infructueux. Bernard, comme tous les botanistes de l'ancienne école, n'attachait pas une grande importance à l'indication exacte des localités, et l'on sait qu'il n'apportait pas toujours dans la mise en ordre de ses récoltes et dans la rédaction de ses étiquettes toute la précision et tout le soin désirables. Les recherches de M. de Marsilly, Revelière, Mabilhe et de plusieurs autres consciencieux

explorateurs étant, comme celles de Bernard, restées sans résultat, on peut supposer, avec quelque apparence de raison, que le spécimen adressé aux auteurs de la Flore de France ne provient pas de Corse et que l'indication fournie par Bernard est le résultat d'une transposition d'étiquettes ou d'un mélange d'échantillons.

Bentaurea Fabrei Miki. — Je donne ce nom à une curieuse Centaurée hybride que M. J. H. Fabre « that inimitable observer » (1) a trouvée à Aire (Bouches-du-Rhône) dans le voisinage du *B. solstitialis* L. qui avait manifestement joué le rôle de porte-graine; quant à la plante qui a fourni le pollen, elle n'a pu être déterminée avec certitude, mais j'ai tout lieu de croire qu'elle appartenait soit au *B. aspectu* L. type, soit à la forme que M. de Martini-Donos a nommée *B. protermissa*.

Le *B. Fabrei* ne pourrait être confondu qu'avec le *B. solstitialis* L., mais on l'en distinguera toujours facilement par sa tige moins élevée plus ramusee, à rameaux plus courts, rapprochés-diffus; par ses feuilles moins blanchâtres, obtuses-calleuses et non subépineuses au sommet; par ses calathides de moitié plus petites, ovoïdes-oblongues, un peu atténuées à la base, à écailles plus étroites et plus allongées, d'un vert fraîche, pubescentes mais non laineuses sur le dos, terminées par un appendice fraîche, très court, oblong transversalement, appliqué dans les écailles inférieures et moyennes, un peu recourbé en dehors dans les supérieures, divisé en 4-6 épines raides, très courtes ( $\frac{1}{2}$  - 1 mill. long.) égales ou à peu près, un peu comprimées, disposées sur une même ligne; les écailles les plus internes sont terminées par un appendice oblong-lancolé, blanchâtre-scarieux

(1) Darwin, *The origin of species*, 6<sup>e</sup> éd. p. 269.

et complètement inermes; les achaines ordinairement avortées sont ceux du *C. solstitialis*.

L'appendice des écailles du *C. Fabrei* et les épines qui le terminent affectent à peu près la même disposition que dans le *C. protarmissa* de Mart., mais on le distinguera toujours facilement de cette dernière forme aussi bien que du *C. aspera*, par sa tige lisse, à rameaux moins allongés, rapprochés-diffus et non étalés; par ses feuilles plus courtes et plus tomenteuses, dépourvues d'aspérités sur les deux faces, les inférieures lyrées-pennatifidées, les supérieures longuement décurrentes, ce qui rend les rameaux étroitement ailés; par ses calathides de moitié plus petites, atténuées à la base, par ses écailles d'un vert pâle moins élargies à la base, et terminées par un appendice à épines comprimées, plus courtes et, sinon, inégales; par ses fleurons jaunes.

M. Duval-Jouve a trouvé dans la haute Crau d'Arles, près du mas de Château-Bélant, une Centauree qu'il considère comme hybride du *C. solstitialis* et de père inconnu. Cette plante qui ne se distingue du *C. solstitialis* que par ses calathides très petites (3 mm.) n'est point, à mon avis, un produit hybride, mais seulement un individu de *C. solstitialis* dont presque toutes les calathides ont avorté.

Je mentionne seulement pour mémoire le *C. lappacea* Ben. qui serait, d'après un auteur, intermédiaire aux *C. solstitialis* L. et *Melitensis* L. mais qui n'est certainement pas une hybride. M. Reichenbach le considère comme une variété du *C. solstitialis* et la figure 2 de la planche DCCXCV des *Icones florae germanicae* représente en effet un individu de cette dernière espèce qui ne diffère du type que par les dimensions moindres de toutes ses parties; au contraire, l'échantillon de *C. lappacea* donné par Benore lui-même au Muséum de Paris appartient très certainement au *C. melitensis*, il n'est donc pas possible de confondre le *C. Fabrei* soit avec la plante de Benore, soit avec celle de Reichenbach.

Enfin les *C. mutabilis* St. Am. hybrida *Abbl.*

*Hemiptera* Barb. et *Brosseana* Ed. Bonn. étant produits par le croisement du *C. solstitialis* avec des espèces appartenant soit à la série des *Jacquinées* soit à celle des *Cyanées*, ne peuvent, en raison même de leur origine, être confondus avec le *C. Fabrei*; on les distinguera du reste toujours facilement de ce dernier qui présente dans la forme de ses écailles et de ses appendices les principaux caractères de la section des *Séridiées*.

*Picris corymbosa* Gren. apud Gren. et Godr.  
Fl. de Fr. II, p. 304. — Ce nom a été créé par Grenier pour une plante récoltée aux environs de Perpignan par Bernard; je ne crois pas que personne ait retrouvé cette espèce, ni dans la localité citée, ni ailleurs, en sorte que le *P. corymbosa* n'est connu que par la description de la Flore de France et par l'échantillon unique qui a servi à créer l'espèce et qui fait aujourd'hui partie des collections du Muséum.

Lorsqu'on examine ce type précieuse, mais assez maigre et complètement dépourvu de fruits mûrs, on a de la peine à comprendre comment Grenier, généralement très consciencieux, a pu créer une espèce sur des matériaux aussi incomplets. Je dois cependant reconnaître que le savant auteur de la Flore jurassique avait eu, dans la suite, conscience du peu de valeur de son *Picris corymbosa*, car dans une note autographe datée de 1896 et placée à côté de la description originale, il dit: « Serait-ce une forme du *P. stricta* Jord. ? » Quant à moi, je suis plus affirmatif et je déclare que le *P. corymbosa* Gren. n'est qu'une modification pathologique du *P. spinulosa* Bert. apud Guss. (*P. stricta* Jord.). Il est en effet facile de constater que le type de l'herbier Grenier est un individu dont le bourgeon terminal a été détruit par une cause accidentelle et qu'à la suite de cette mutilation, plusieurs rameaux florifères se sont développés au niveau de la cicatrice et, en s'allongeant, ont formé une inflorescence en corymbe ainsi que l'indique la description de Gre-

nier; de plus, l'échantillon a été brisé à la base et sa souche est incomplète; les calathides ont été fortement comprimées, presque écrasées et ne fournissent pas plus que la tige et les feuilles de caractères sérieux qui permettent de séparer cette plante du *P. spinulosa*. Il est vrai que les poils glochidiés sont moins nombreux dans le *P. corymbosa* et que toute la plante est moins hérissée et moins rude que toutes ses congénères; mais ces différences valent-elles seulement la peine qu'on s'y arrête? Quant aux achaines, quoique très-jeunes, ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux du *P. spinulosa* étudiés au même état de développement; Grenier les dit: lisses?; mais en les examinant à un grossissement de 40 diamètres on les voit couverts d'aspérités, absolument comme tous les achaines du genre *Picris*.

De tout ce qui précède, je me crois autorisé à conclure que le *P. corymbosa* Gren. n'est pas une espèce et que ce nom doit disparaître de la Flore française.

---

## Dispositions générales.

Saint-Quantin, 15 février 1882.

Le Flora selecta exsiccata est édité à 80 exemplaires. Un fascicule est donné en échange aux personnes qui procureront au moins cinq espèces choisies dans une liste, en 80 parts composées de beaux et nombreux échantillons (fleurs et fruits), et préparés avec soin. Les collaborateurs sont priés de joindre aux 80 parts quelques échantillons destinés à renforcer celles qui seraient jugées trop faibles. Autant que possible, les parts doivent être faites d'avance. Nous apporterons désormais la plus grande sévérité pour le choix des espèces, et pour le nombre d'échantillons contenus dans chaque part. Les plantes qui ne rempliraient pas les conditions exigées seront rigoureusement refusées. Le correspondant qui, n'ayant envoyé que le minimum de cinq plantes, en aurait une écartée, perd son droit à un fascicule. Il est rappelé que le Flora selecta exsiccata est surtout destiné à répandre dans les herbiers les espèces nouvelles, les formes affines, les plantes litigieuses soigneusement déterminées. Les descriptions, notes, observations qui accompagneront les plantes, seront insérées dans les Scrinia florae selectae. Les étiquettes doivent être très détaillées, et contenir la bibliographie et la synonymie. Un fascicule paraîtra tous les ans. Le nombre de numéros qu'il contiendra n'est pas fixé; il dépendra du zèle des collaborateurs. Le second fascicule sera distribué vers le mois de février 1882; le port en est à la charge des correspondants. Les envois de plantes seront adressés franco à domicile, du 15 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1882 au plus tard, à M. Ch. Magnier, rue de Richelieu 3, à Saint-Quantin (Aisne).

Ch. Magnier.



**SCRINIA**  
**FLORÆ SELECTÆ**

---

DIRECTEUR :  
**CH. MAGNIER**

---

FASCICULE II

1883

(**PRIX : 2 Francs**)



SAINT-QUENTIN  
**CH. MAGNIER**  
24, RUE LONGUEVILLE

# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

N° 2

Directeur : CH. MAGNIER

1883

## LISTE DES COLLABORATEURS POUR 1884

MM.

- Adelminien (Fr<sup>e</sup>), professeur à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
Albert, instituteur à La Farlède (Var).  
Blanchet (Dr), à Bayonne (Basses-Pyrénées).  
Billiet (P.), percepteur à Tauves (Puy-de-Dôme).  
Boullu (l'abbé), rue de Bourbon, 31, à Lyon (Rhône).  
Caldési (Ludovico), à Faënza (Italie).  
Chaboisseau (l'abbé Th.), à Gières (Isère).  
Daveau (J.), inspecteur du jardin botanique de Lisbonne (Portugal).  
Doumergue (F.), professeur, à Raissac-sur-Lampy (Aude).  
Duval (C.), chef du laboratoire des graines au Muséum d'histoire naturelle de Paris.  
Fages (P.), à Grenade (Haute-Garonne).  
Faure (l'abbé P.), directeur de la *Société dauphinoise*, à Grenoble (Isère).  
Foucaud (J.), instituteur à Clavesse (Charente-Inférieure).  
Fray (l'abbé J.-P.), aumônier de l'école normale de Bourg (Ain).  
Garnier (G.), professeur à Pignelin (Nièvre).  
Genty (P.) rue de Pouilly, à Dijon (Côte-d'Or).  
Gillot (Dr X.), à Autun (Saône-et-Loire).  
Gravet (F.), naturaliste à Louette-St-Pierre (Belgique).  
Halacsy (Dr E. de), Neubaugasse, à Vienne (Autriche).  
Hanry (H.), ancien magistrat, au Luc (Var).  
Hérail, professeur à la faculté de médecine, à Montpellier (Hérault).  
Héribaud-Joseph (Fr<sup>e</sup>), directeur du pensionnat de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
Jordan de Puyfol, juge de paix, à Mur-de-Barrez (Aveyron).  
Lallemant, pharmacien à l'Arba, près Alger (Algérie).  
Lannes, capitaine des douanes, à Briançon (Hautes-Alpes).  
Magnier (Ch.), directeur du jardin botanique de St-Quentin (Aisne).  
Malvezin, à Aurillac (Cantal).  
Marcais (l'abbé Ed.), à Toulouse (Haute-Garonne).  
Martin (E.), président honoraire, à Romorantin (Loir-et-Cher).  
Michaud (C.), à Anse (Rhône).  
Miciol, ingénieur, à Morlaix (Finistère).  
Motelay (L.), à Bordeaux (Gironde).  
Neyra (R.), à La Tronche (Isère).  
Ozanon (Ch.), à Saint-Emiland (Saône-et-Loire).  
Pérard (A.), à Montluçon (Allier).  
Poli (Dr), à Melfi (Basilicate-Italie).  
Préaubert (E.), à Angers (Maine-et-Loire).  
Proal, à la Condamine (Basses-Alpes).  
Raynaud (l'abbé F.), à Toulouse (Haute-Garonne).  
Respaud (A.), à Maironnes-la-Grasse (Aude).  
Richard (A.), pharmacien, à Grenoble (Isère).  
Sévène (Ch.), à Montlouis (Pyrénées-Orientales).  
Timbal-Lagrave (Ed.), pharmacien honoraire, à Toulouse (Haute-Garonne).  
Tourlet (E.), pharmacien, à Chinon (Indre-et-Loire).  
Vendrely, pharmacien, à Champagny (Haute-Saône).

Les botanistes suivants, qui ne font pas actuellement partie de la Société, nous ont envoyé des plantes (distribuées à leur rang dans les deux premiers fascicules) :

MM.

Bamps (Dr C.), à Hasselt (Belgique)  
Bonnet (Dr Ed.), aide-naturaliste au Muséum, à Paris.  
Boulay (abbé N.), à Lille (Nord).  
Debeaux (O.), pharmacien-major, à Oran (Algérie).  
Feuilleaubeis, à Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne).  
Floccard, à Lyon (Rhône).  
Gandoger (M.), à Arnas (Rhône).  
Gérard (C.), à Belfort (Haut-Rhin).  
Idinaël (Fr<sup>e</sup>), à Rodez (Aveyron).  
Jousset (E.), à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure).  
Letendre (abbé J.), au Grand-Quevilly (Seine-Inférieure).  
Meyran (O.) à Lyon (Rhône).  
Moniez, à Louhans (Saône-et-Loire).  
Philippe (l'abbé), à Chevry (Ain).  
Roux (N.), à Lyon (Rhône).

D'autres botanistes ont aidé nos collaborateurs dans la récolte ou la préparation de leurs plantes ; ce sont : MM. Ch. Bigeard (Saône-et-Loire) ; L. Bouillod (id.) ; V. Cordier (Aisne) ; Frère Couderc (Aveyron) ; Th. Delacour, à Paris ; P. Hariot, au Muséum, à Paris ; Frère Lormel (Basses-Pyrénées) ; E. Sommier (Ain) ; nous leur exprimons, aux uns et aux autres, toute notre gratitude.

Nous nous faisons un devoir de témoigner ici notre vive reconnaissance à M. le Dr Ed. Bonnet, aide-naturaliste au Muséum, le savant auteur de la *Petite Flore des environs de Paris*, qui a bien voulu, avec une inépuisable complaisance, exécuter dans les grandes collections de la capitale, des recherches que nous ne pouvions pas y faire nous-même ; son concours dévoué nous a été précieux et nous a aplani bien des difficultés. Nous offrons également tous nos remerciements à MM. Déséglise, Malinvaud, Arvet-Touvet, E. Burnat, qui ont eu l'obligeance, soit de revoir la détermination de quelques espèces, soit de nous donner des notes du plus grand intérêt. Tous les sociétaires se joindront aussi à nous pour remercier M. le docteur Gillot, qui a bien voulu faire un tirage à part, spécialement pour eux, de son remarquable mémoire sur les *Pyri* sauvages de l'Est, publié dans le Bulletin de la Société française de botanique.

CH. MAGNIER.

Saint-Quentin, le 1<sup>er</sup> Juin 1883.

---

*Notes sur des plantes distribuées et diagnoses des espèces nouvelles* (1)

**Cerastium pumilum G. G.**

Plusieurs auteurs séparent une variété *tetrandrum*. Cette plante est en effet tantôt pentandre, tantôt tétrandre. Lorsqu'elle vit dans le sable et que ses tiges s'allongent en restant en partie recouvertes de sable, elle est presque toujours tétrandre ; si au contraire elle a crû dans un point où le sable n'a pas fait invasion, elle reste pentandre ; souvent il y a des fleurs pentandres et tétrandres sur le même pied.

MICHIOL.

(1) Les notes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

### **Rosa micrantha Sm. (forma).**

La présence de quelques poils aux entre-nœuds de la plupart des ramuscules m'avait engagé à centurier cette Rose. Ce caractère ne paraît guère solide et M. Déséglise n'y voit que la *Rosa micrantha* Sm.  
Ch. OZANON.

### **Rosa subspoliata Déségl. et Ozan.**

C'est bien à peu près la même forme que nous avons désignée sous le nom de *R. micrantha* var. *calvescens*. Cette dernière représente le type le plus répandu de *R. micrantha* dans les Alpes-Maritimes. Cependant les exemplaires de Saône-et-Loire ne sont pas tout-à-fait conformes à ce que nous observons le plus fréquemment dans les régions mérid. En effet, ils empruntent bien à la var. *calvescens* la glabrescence de ses folioles et la glandulosité peu abondante de quelques-unes d'entre elles. On peut ajouter encore que comme dans cette variation des Alpes-Maritimes, les rameaux sont parfois hétéracanthes, les folioles à dents larges et courtes, les pédoncules souvent en corymbe et assez allongés, les corolles d'un beau rose, etc. Mais dans les ex. de Buxy, les rameaux sont à peu près inermes, les urcéoles globuleux, les folioles subovales, tandis que dans nos très-nombreux éch. des Alpes-Maritimes, les rameaux sont généralement aiguillonnés, les fruits ovoïdes et les folioles souvent plus étroites. Mais ce sont là des différences de bien peu d'importance. Quoiqu'il en soit, le *R. subspoliata* Déségl. et Ozan. ne représente absolument pas le type des Micranthes glabrescentes tel que ce dernier est le plus généralement répandu dans les Alpes-Maritimes, mais il en est bien près.

E. BURNAT, in litt. (Comm. par M. Ozanon).

M. Crépin (*Primitiæ*, fasc. 6, 1882), vient de parler de cette Rose, p. 823, ou 163 du tirage à part. Il la range dans les « *Micranthæ B. glabriusculæ* vel *glabræ, macrophyllæ, fructibus globosis* v. *subglobosis* » — en partie, dit-il, car ce qu'il en a vu est hétérophylle.

### **Rosa tomentella L. var. *eglandulosa* Boullu.**

Cette variété du *R. tomentella* diffère du type par ses folioles et ses pétioles peu ou pas glanduleux, et par ses fruits non globuleux mais ovoïdes. Les fleurs légèrement rosées quand elles s'épanouissent deviennent vite d'un beau blanc.  
A. BOULLU.

### **Conyza ambigua DC.**

La synonymie portée sur l'étiquette est adoptée par nos meilleurs auteurs, en exceptant toutefois l'*Erigeron bonariense*; la réunion que nous faisons, déjà soupçonnée par de Candolle, a été confirmée par l'étude attentive que j'ai faite de l'*E. bonariense* de l'Amérique sept. et de l'île des Pins. Cette plante varie énormément; la floraison commence par un corymbe sur une tige simple, viennent ensuite de nombreux rameaux au-dessous, à fleurs plus étalées: dans le premier état elle se rapporte exactement à la figure de Dillenius (tab. 257, f. 334), citée par Linné dans l'*Hortus Cliffortianus*. Les feuilles radicales, détruites au moment de la floraison sont profondément dentées, par des dents profondes et obtuses. Probablement introduit en Europe vers 1724, à la même époque que l'*Erigeron canadense*, avec lequel il fut d'abord confondu, il fut distingué presque en même temps (1780), par Pourret sous le nom d'*Erigeron crispum*, et par Willdenow sous celui d'*E. linifolium*.

Ed. TIMBAL-LAGRAVE.

### **Cirsium bulboso-acaulis** Nægeli.

La figure de *C. medium* All. Fl. ped. t. XLIX, f. 2, convient bien à cette plante, quoique Grenier et Godron l'aient qualifiée de *pessima* ! Ce jugement sévère provient sans doute de ce qu'ils n'en avaient observé que des exemplaires alpins à tige courte. Le *Cirsium* de la Côte-d'Or, même à l'état spontané, est plus élancé, à tiges plus élevées, comme dans la plante d'Allioni ; il est presque toujours absolument stérile.

D<sup>r</sup> GILLOT.

### **Hieracium cymosum** L.

Lettre de M. ARVET-TOUVET

« Les échantillons d'*H. cymosum* du Cantal que vous m'avez communiqués, appartiennent sans le moindre doute, à la forme typique (*genuina*) de Fries et des auteurs Suédois !

» Dans cet état, il n'est pas possible de le confondre avec aucune des espèces voisines (*H. glomeratum* Frœl., *Sabinum* Seb. M., *pratense* Tausch, *præaltum* Vill., etc.) et l'on est à bon droit surpris qu'un certain nombre d'auteurs anciens, aient, si longtemps, réuni ces plantes sous le nom commun de *cymosum*. Je parle des auteurs qui nous séparent de Linné, car, quant aux *Patres*, c'est-à-dire quant aux auteurs antérieurs à Linné, ils les distinguaient déjà très-bien, généralement, comme on peut le voir en consultant les ouvrages de Raius, Columna, Triumphetti, Bauhin, Dillenius, Vaillant, etc.

» Le n<sup>o</sup> de vos Exsiccata (1) sous lequel est publié cet *Hieracium*, méritera, selon moi, d'être cité par les botanistes descripteurs, comme représentant, on ne peut mieux, l'espèce de Linné, Fries, etc., telle que la comprennent encore aujourd'hui les principaux, pour ne pas dire tous les auteurs Suédois, Français, etc.

» Quant aux auteurs Allemands, ils continuent, en général, à la suite de Koch, à donner à cette plante le nom d'*H. Nestleri* Vill.; mais ils la confondent souvent avec l'*H. Sabinum* Seb. M., à l'exemple de Fréd. Schultz. Herb. norm., n<sup>o</sup> 898.

» Je vous envoie, ci-jointe (2), la synonymie de cet *Hieracium*, aussi exacte et complète que possible, avec citation des ouvrages à l'appui.

» Il m'a paru convenable de faire une réserve, en ce qui concerne le vrai *H. Nestleri* Vill., qui ne me semble pas exactement celui de Koch, et qui, d'après la description, l. c., p. 62, d'après la figure et d'après quelques échantillons que j'ai vus provenant de la localité classique, pourrait bien être une variété remarquable du *cymosum* L., et non un simple synonyme, comme on l'admet généralement. »

C. ARVET-TOUVET.

### **Campanula macrorhiza** Gay.

Cette plante fut nommée et décrite pour la première fois par J. Gay dans les Annales des sciences naturelles, vol. de 1836, puis plus tard dans le 7<sup>e</sup> vol. du Prodromus de De Candolle, p. 475. RISSO, dans Ardoine (Fl. des Alp.-Mar. 1<sup>re</sup> éd.), ignorant le nom et la description de Gay, la nomma à son tour *C. Nicœnsis*. Dans la seconde édition (posthume — 1879) de l'ouvrage d'Ardoine, le nom de *C. macrorhiza* est seul adopté, avec la synonymie : *C. nicœnsis*.

(1) N<sup>o</sup> 327. (Note de la Direction).

(2) Voir l'étiquette distribuée. (Note de la Direction).

Il n'y a donc aucun doute ; ces deux noms sont synonymes, et celui de Gay doit avoir la priorité. Je n'examinerai pas ici si le *C. macrorhiza* n'est pas un groupe complexe d'espèces affines (1) qu'il est utile de débrouiller, comme j'en ai acquis la certitude par l'étude des divers échantillons espagnols, provençaux et niçois de mon herbier. Je m'occuperai de cette question quand je traiterai les Campanulacées dans mon « Flora europæa » dont le premier volume paraîtra dans quelque temps...

Le *Campanula macrorhiza* fleurit en novembre-janvier sur le littoral, en avril-juin dans les montagnes de l'Andalousie. Voici son Hab.: France : le Var, d'où je l'ai reçu de M. Hanry et de Champagneux ; env. de Nice (Risso !) Monaco (Gdgr.) ; Menton, au Pont Saint-Louis, qui forme la limite de la France et de l'Italie (Gdgr.). Espagne mérid. : Sierra Nevada à Saint-Geronimo (Huter !) ; Penon de San-Francesco (R. Agelet !) ; Cortijo de Dornajo (P. Sainz y Gutierrez !) ; Sierra Tejada (Hegelmaier !) Prov. de Murcie dans la Sagra Sierra (Guirao, mais je n'en ai pas d'échantillons) ; Sierra de Segura au Calar del Mundo et au Campo de San Juan (M. Canada !) ; Sierra de Orihuela dans la province de Valence (A. Mayorga !)

Cette espèce, remarquable par son mode de végétation, n'est connue que de onze localités. En France, elle se trouve limitée par une zone très étroite, partant de Nice pour finir à Menton, et ne renfermant pas plus de deux kilomètres d'épaisseur, zone toute maritime, et essentiellement rupestre...

Les racines du *C. macrorhiza* ne sont pas enfouies dans la terre ou dans les rochers ; au contraire, une très mince partie s'enfonce dans les fissures les plus étroites, tout le reste de la racine est émergeant, épigé (ou épilithique — comme on voudra) ; de sorte que l'accroissement de la plante se fait uniquement à l'extérieur. Cet accroissement a lieu d'une manière extrêmement lente, car, à en juger par les cicatrices ou débris que les anciennes tiges laissent sur les racines, j'ai trouvé que, en général, un fragment de racine d'un centimètre de long avait mis au moins dix ans pour atteindre cette dimension. Or, j'ai mesuré nombre de racines épigées qui avaient 30 à 40 centimètres de longueur. Il a donc fallu des siècles pour qu'elles en arrivent là. Je parle, bien entendu, de la généralité des cas, car il y a évidemment des exceptions.

(1) « Voici longtemps que je récolte dans les Alpes-Maritimes cette plante, ainsi que les innombrables formes qui la rattachent au *Camp. rotundifolia*. Je n'ai pas jusqu'ici étudié sérieusement tous ces matériaux. Il y a quelques jours un botaniste anglais, bon observateur, m'a envoyé toute une série, me disant n'en pas sortir. Je le crois volontiers ! Comparez les auteurs : Alph. DC. Mon. Camp. ann. 1830, Moggridge Fl. of Ment. pl. 29, et Reichenbach (lc. fl. germ. p. 117). — DC. dit : lobis calycinis PATENTIBUS VUL REFLEXIS, capsula ERECTA. Moggridge dit : Calyx segments REFLEXED or sometimes spreading, capsula ERECTED. Reichb. dit enfin : Calycis dentibus PATULIS SEU ERECTIS, capsula CERTE nutans. Ils ont tous raison, en ce qu'ils ont vu des échantillons du littoral où ils ont généralement capsule dressée, sépales réfléchis, ou de la région mont. où ils ont souvent sépales dressés et capsule pendante — et j'ajoute la racine à peine incrassée. Je crois qu'il n'y a là qu'une RACE climatérique et qu'il ne faut pas même y voir une sous-espèce. Sur le littoral seul la forme est bien caractérisée. Moggridge n'a jamais herborisé qu'au bord de la mer, et Reichb. dans la montagne ; M. Alph. DC. dans les herbiers seulement. Au surplus, ce n'est pas d'après ces auteurs que je suis arrivé à l'avis que je vous donne, mais d'après des centaines d'observations sur le vif. »

E. BURNAT, in litt.

Il nous a paru intéressant de faire connaître, sur le *C. macrorhiza*, l'opinion de l'un des botanistes contemporains les plus distingués et qui connaît à fond la belle végétation des Alpes-Maritimes ; nos lecteurs se joindront à nous pour remercier M. E. Burnat de nous avoir autorisé à reproduire ici la partie de sa lettre qui concerne la rare Campanulacée.

(Note de la Direction).

Comment le *C. macrorhiza*, accroché aux flancs des rochers les plus abruptes et les plus brûlés par le soleil, soutenu par des racines qui ne s'enfoncent que dans le roc vif, sans le moindre atôme visible de terre végétale, sans la moindre goutte d'eau, peut-il vivre dans une semblable station ? A mon avis, c'est probablement la plante la plus rupestre, la plus saxicole, dans toute l'étendue du mot, de notre flore d'Europe.

M. GANDOGER.

**Mentha rotundifolia** L. et Auct. p. p. Var. **pachystachya**  
Timb. et Marçais Mss.

Plante à odeur prononcée, persistante. Tige de 4-6 décim., vigoureuse, velue-tomentueuse, dressée, rameuse au sommet, à rameaux dressés-étalés. Feuilles larges, ovales-arrondies, largement ridées, réticulées, en cœur à la base, perpendiculaires à la tige et l'embrassant, pas du tout pétiolées, dentées en scie, épaisses, vertes et à courte pubescence blanche en-dessus, blanche-tomentueuse en-dessous. Epis terminaux gros, presque trapus, coniques au commencement de la floraison, puis cylindriques, arrondis en massue à la floraison complète ; épis axillaires presque sessiles, en croix avec le principal. Fleurs courtement pédonculées. Bractées linéaires, velues, plus courtes que les fleurs épanouies. Calice hérissé, à dents triangulaires subulées, légèrement conniventes après l'anthèse. Corolle blanche, grande, glabre en dedans, parsemée de petits poils blancs sur la face externe. Etamines longuement exsertes à filet blanc légèrement verdâtre ; anthères violet-foncé. Style plus long que les étamines, bifurqué au sommet. Fl. août.

Hab. le long des chemins, dans les cailloux, terrains secs. *Saint-Bonnet de Valclérieux (Drôme)*.

ED. TIMBAL-LAGRAVE et ED. MARÇAIS.

**Rosmarinus ligusticus** Gdgr. Mss.

Diffuso-subprostratus, humilis, 0,40-60 cent. altus, ramosissimus ; rami tortuosi, juniores cinereo-albidi, adulti vero glabri, obscure tetraquetri, sat arrecte rigidi atque ascendentes ; folia linearia, 3 mill. lata, apice obtusa, sat patula, supra saturate virentia, glabra, subtus albo-cinereo valdeque ad margines revoluta, subsessilia ; calyx plerumque pallide virens, tenuiter pulverulentus, ejus segmentis obtusiuscule triangularibus ; bracteae ovato-ellipticae subobtusae, pedicellum 2 mill. longum subaequantur ; corolla sat magna, ex albo dilute lilacina, ejus lobo medio subrotundato-retuso, apice profunde bilobato, marginibus acute et copiose crenato, basi abrupte constricto, ex omni parte intensius punctato ; stamina cum stylo pallide violacea, racemus fructifer laxus, folia demum aequans.

Hab. *Liguria, Alpes-Maritimes, ad Menton*, frequentissime in rupestribus totius regionis maritimae, inter nemores « *Pini halepensis* » et in ericetis collium maritimarum ad meridiem declinantium, ubi ipse legi et ad vivum descripsi (Gandoger). — Floret decembris-februario.

Cette espèce appartient au groupe du *Rosmarinus officinalis* L. Sp. 33, duquel j'ai démembré, il y a quelques années, les *R. platyphyllus*, *Verrieti*, *massiliensis*, *Aunieri*, *cyanocalyx* (Gdgr. Decad. pl. nov. fasc. I. p. 21-22), et *oscillans* (Gdgr. Decad. fasc. V. dec. 89). Le *R. ligusticus* se distingue des six espèces précédentes ainsi

que de celles décrites par M. Jordan (Brev. plant. - I, p. 43) par son port diffus, très rameux, ses feuilles d'un vert plus sombre, sa corolle plus pâle, le lobe médian presque arrondi et bordé de crénelures aiguës et nombreuses.

Quant au *R. laxiflorus* de Noë, c'est un type bien tranché mais complexe et paraissant renfermer plusieurs espèces distinctes, à en juger par mes exemplaires d'Aragon (leg. Lascos), de Murcie (leg. Canada et Codornin), de l'Andalousie (leg. Huter) et de l'Algérie, où je l'ai récolté moi-même et d'où je l'ai également reçu de MM. Durando, Debeaux, Reboud, et de feu Warion.

M. GANDOGER.

### **Allium strictum** Schrad.

Nous citons dans la synonymie Boissier, parceque dans le 1<sup>er</sup> fasc. du t. V. du *Flora orientalis* récemment paru, il ne tient pas compte de la localité française, et ne fait partir cette espèce (inconnue à Grenier et Godron), que de la Suisse méridionale, de là jusqu'aux extrémités de la Sibérie. L'*Allium strictum* est abondant à plusieurs endroits de nos Alpes dauphinoises.

Abb. P. FAURE.

### **Isolepis gracillima** Kohts (sub *Scirpo*).

M. Timbal-Lagrange nous communique sur cette plante une note dont voici le contenu :

Cette Cypéracée, découverte dans une course faite par la Soc. sc. phys. et nat. de Toulouse, fut envoyée par Peyre à M. Kohts de Dantzig sous le nom de *Scirpus setaceus* L. M. Kohts écrivit à Peyre qu'il considérait cette plante comme une espèce et la décrivit sous le nom de *Scirpus gracillimus*. Ce fut sous ce nom que Peyre et moi nous en présentâmes des échantillons à la session extr. de la Soc. bot. de France à Autun; ce fut aussi sous ce nom que je l'indiquai, avec M. Jeanbernat, dans un rapport à la Soc. des sc. phys. et nat. de Toulouse sur l'herborisation faite à Montolieu (Aude). M. Fournier inséra dans la Revue bibliographique la note très-importante que voici : Il serait possible que le nom princeps de cette espèce fût *Sc. leptaleus* Koch. Ce dernier a été recueilli dans les Cévennes par Salzmann et nommé par lui primitivement *Sc. acicularis*; il doit se trouver à Montpellier dans l'herbier Salzmann.

Koch dit que *Sc. leptaleus* diffère du *Sc. acicularis* L. : « involucro spicula plerumque non longiori et nuculis lævibus sub lente subtilissime punctulatis », caractères qui conviennent parfaitement à la plante du pont de Guitard, mais le fruit doit être examiné très-mûr pour pouvoir observer ses importants caractères.

Tel est l'historique rapide de la plante que nous publions aujourd'hui afin que nos confrères puissent juger eux-mêmes quelle est la place que l'on doit lui donner.

Nous devons ajouter à cette note que MM. Loret et Barrandon (Fl. de l'Hérault, p. 695), ne considérant notre plante que comme une forme très grêle et très allongée du *Scirpus* qu'ils ont récolté à Saint-Etienne de Gourgas, disent que le *Sc. gracillimus* Kohts n'est pas même une variété. Nous ne savons pas si le *Scirpus* de Saint-Etienne est bien la plante de Montolieu, et surtout si les auteurs de la Flore de l'Hérault ont fait attention aux fruits qui

semblent lisses quand ils sont jeunes, et deviennent très-finement ponctués lorsqu'ils sont mûrs, vus à une très-forte loupe.

(Communiqué par M. F. DOUMERGUE).

### **Melica ciliata L. pro parte.**

(Cf. l'étiquette pour la synonymie complète).

Cette forme, répandue dans une grande partie de l'Europe, est celle que Linné rencontra dans l'île d'œland lorsqu'il décrivit pour la première fois son *Melica ciliata* in *œlandska och Gotlandska Resa* (1745), p. 297. Des botanistes, qui prêtent à Linné leurs propres idées sur l'espèce, sont d'avis que l'adjectif Linnéen doit être attribué « à cette plante et à elle seule » (voir Bull. Soc. bot. de Fr. 1882, p. 89). Mais, à la page 98 de son *Species Plantarum* (éd. de 1762), l'illustre Suédois dit de cette espèce : « Habitat in Europæ sterilibus saxosis. » Ne faisant aucune distinction parmi les exemplaires, provenant de diverses parties de l'Europe, qu'il a eus sous les yeux, il rapporte à un seul et même type spécifique les formes secondaires élevées de nos jours au rang d'espèce, et qui ont toutes également le caractère unique auquel se borne la diagnose Linnéenne : « Flosculi inferioris petalo exteriori ciliato. » Mais si le *Melica Bauhini* seul, selon nous, mérite d'être séparé spécifiquement du *M. ciliata*, celui-ci présente des variétés assez nombreuses, dont quelques-unes offrent un véritable intérêt au point de vue de la géographie botanique. L'une d'elles, particulière au sud-est de l'Europe et très rare en France, est remarquable par sa panicule spiciforme, compacte et cylindrique : c'est le *M. transsilvanica* Schur (*M. ciliata* Godr. in Fl. de Fr.) Le *Melica Magnolii* Gren. et Godr., propre aux régions méridionales, ne se distingue que par sa panicule très ample et rameuse, interrompue et lobulée, de la forme croissant dans l'île d'œland. Les caractères tirés du fruit sont sans valeur, car on trouve parfois indifféremment sur le même pied le caryopse lisse ou rugueux.

Le *M. nebrodensis* Parl. est une forme controversée. D'après M. Hackel (l. c.) le type de Parlatore ne diffère que par sa panicule très pauciflore du *M. ciliata* d'œland. M. Rouy, au contraire, y voit une espèce tout-à-fait distincte et spéciale à l'Italie méridionale (Voy. Bull. Soc. bot. de Fr. 1881, p. 88). Je me range à l'opinion de M. Hackel. Quand au *M. glauca* de Schultz, ce que j'ai vu sous ce nom me paraît absolument identique au *M. ciliata* forma *Linnæi* Hackel (*M. nebrodensis* Gren. et Godr.)

E. MALINVAUD.



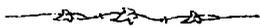
# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR

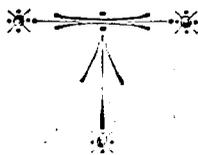
CHARLES MAGNIER



FASCICULE III 1884



*PRIX : 2 FRANCS*



SAINT-QUENTIN  
**Charles MAGNIER**

24, RUE LONGUEVILLE

# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR CH. MAGNIER

N<sup>o</sup> 3

1884

## LISTE DES PLANTES DISTRIBUÉES EN 1884

### Renonculacées

- Pulsatilla alpina* Lois. — Puy-de-Dôme.  
*Anemone rosea* Henry. — Var.  
*Ranunculus flabellatus* Desf. var. *acutifolius* Freyn. — L.-et-Ch.  
— *arvensis* L. var. *tuberculatus* Koch. — Maine-et-Loire.  
*Aquilegia collina* Jord. — Cult. de Suisse.  
*Delphinium verdunense* Balb. — Haute-Garonne.

### Fumariacées

- Fumaria flabellata* Gasp. — Alpes-Maritimes.

### Crucifères

- Brassica nigra* L. — Côte-d'Or.  
*Sinapis dissecta* Lag. — C. de Sicile.  
*Hirschfeldia adpressa* Mœnch. — Puy-de-Dôme.  
*Diplotaxis intermedia* Schur. — C. de Transylvanie.  
— *erucoides* L. var. *longisiliqua* Gdgr. — Basses-Pyrén.  
*Moricandia arvensis* DC. — Alpes-Maritimes.  
*Erysimum helveticum* DC. — Hautes-Alpes.  
— *confertum* Jord. — Hautes-Alpes.  
*Sisymbrium nanum* DC. — Hérault.  
*Arabis hispida* L. — Autriche.  
*Cardamine asarifolia* L. — Basses-Alpes.  
— *pratensis* Jord. — Saône-et-Loire.  
*Dentaria bulbifera* L. — Oise.  
*Konigia macrocarpa* DC. — Aude.  
*Cochlearia anglica* L. — Finistère.  
— *pyrenaica* DC. — Cantal.  
*Biscutella arvernensis* Jord. — Puy-de-Dôme.  
— *Lamottei* Jord. — Puy-de-Dôme.  
*Thlaspi gœsingense* Halacsy. — Autriche.  
*Hutchinsia procumbens* Desv. — Charente-Inférieure.  
— *petraea* Desv. — Puy-de-Dôme.  
*Senebiera pinnatifida* DC. — Finistère.  
*Rapistrum orientale* DC. — Cult. de Sardaigne.

### Capparidées

- Capparis spinosa* L. — Var.

### Cistinées

- Cistus albidus* L. — Aude.

### Violacées

- Viola sepincola* Jord. — Saône-et-Loire.  
— *subcarnea* Jord. — Saône-et-Loire.

### Droséracées

- Drosera intermedia* Hayne — Seine-et-Oise.  
*Aldrovanda vesiculosa* L. var. *aquitana* DR. — Gironde.

### Polygalées

- Polygala Chamæbuxus* L. var. *floribus roseis*. — Basses-Alpes.

### Silénées

- Silene rupestris* L. — Puy-de-Dôme.  
*Dianthus velutinus* Guss. — Var.  
*Lychnis coronaria* L. — Hautes-Pyrénées.  
*Viscaria oculata* Lindl. — Algérie.

### Alsinées

- Alsine setacea* M.K. — Indre-et-Loire.  
*Arenaria montana* L. — Loir-et-Cher.  
*Stellaria Cupaniana* Nym. — Var.  
*Cerastium aggregatum* DR. — Var.

### Elatinées

- Elatine paludosa* Seub. — Loir-et-Cher.  
— *Brochoni* Clav. — Gironde.  
— *macropoda* Guss. — Maine-et-Loire.

### Linées

- Linum narbonense* L. — Aude.

### Malvacées

- Lavatera punctata* All. — Alpes-Maritimes.  
*Althæa narbonensis* Pourr. — Aude.

### Géraniacées

- Erodium moschatum* Lhér. — Basses-Pyrénées.

### Balsaminées

- Impatiens Roylei* Walp. — Manche (naturel.)

### Rutacées

- Ruta corsica* DC. — Corse.

## Papillonacées

- Adenocarpus intermedius* DC. — *Portugal*.  
*Genista Halleri* var. *pedunculata* Lmtte. — *Cantal*.  
*Ononis fruticosa* L. — *Basses-Alpes*.  
— *pubescens* L. — *Var.*  
— *cenisia* L. — *Basses-Alpes*.  
— *Cherleri* Desf. — *Algérie*.  
*Métilotus parviflora* Desf. — *Basses-Pyrénées*.  
*Trifolium angustifolium* L. — *Indre-et-Loire*  
— *rubellum* Jord. — *Rhône*.  
*Dorycnium suffruticosum* Vill. — *Doubs*.  
— *corsicum* Jord. — *Corse*.  
*Lotus rectus* L. — *Basses-Pyrénées*.  
*Astragalus pentaglottis* L. — *Var.*  
— *alopecuroides* L. — *Basses-Alpes*.  
— *chlorocyaneus* Boiss. et Reut. — *Algérie*.  
*Vicia peregrina* L. — *Basses-Alpes*.  
*Ervum Terronii* Guss. — *Italie*.  
*Coronilla montana* L. — *Côte-d'Or*.  
— *pentaphylla* Desf. — *Algérie*.  
*Onobrychis eriophora* Desv. — *Portugal*.  
*Hedysarum humile* L. — *Aude*.  
— *capitatum* Desf. — *Algérie*.

## Rosacées

- Rubus assurgens* Boul. — *Seine-Inférieure*.  
— *carneistylus* Mull. — *Seine-Inférieure*.  
— *dilatatus* Boul. — *Seine-Inférieure*.  
— *flexuosus* Mull. et Lef. — *Seine-Inférieure*.  
— *reflexicalix* Boul. — *Seine-Inférieure*.  
*Rosa acanthina* Dés. et Oz. — *Saône-et-Loire*.  
— *conspicua* Bor. — *Maine-et-Loire*.  
— *disparilis* Luc. et Oz. — *Saône-et-Loire*.  
— *dolorosa* Dés. et Oz. — *Côte-d'Or*.  
— *dumalis* Bechst. — *Saône-et-Loire*.  
— — var. *fol. glaucis*. — *Saône-et-Loire*.  
— *genevensis* Puget. — *Aisne*.  
— *glaucescens* Desv. — *Saône-et-Loire*.  
— *lugdunensis* Dés. var. *microcarpa* Chab. — *Isère*.  
— *Pouzini* Tratt. — *Isère*.  
— *sicula* ? Tratt. var. *maroccana* Magn. — *Cult. du Maroc*.  
— *subolida* Dés. — *Saône-et-Loire*.  
*Poterium spinosum* L. — *Crète*.

## Pomacées

- Pyrus Achras* Bor. f. *medioxima* Gill. — *Saône-et-Loire*.

## Œnothérées

- Epilobium Duriæi* Gay. — *Puy-de-Dôme*.  
*Œnothera stricta* Ledeb. — *Basses-Pyrénées* (natur.)

### Lythriacées

*Lythrum Grœfferi* Ten. — Basses-Pyrénées.

### Crassulacées

*Sedum Anacampseros* L. — Cult. des Hautes-Alpes.

*Umbilicus pendulinus* DC. — Finistère.

### Saxifragées

*Saxifraga cuneifolia* L. — Isère.

— *valdensis* DC. — Hautes-Alpes.

### Ombellifères

*Selinum carvifolia* L. — Isère.

*Pastinaca pratensis* Jord. — Aveyron.

*Meum Mutellina* Gært. — Puy-de-Dôme.

*Silaus virescens* Boiss. — Côte-d'Or.

*Bupleurum caricinum* Rchb. — Hautes-Alpes.

— *gibraltarium* Lam. — Algérie.

*Sison Amomum* L. — Saône-et-Loire.

*Cicuta virosa* L. — Aisne.

*Smyrniolus Olusatrum* L. — Basses-Pyrénées.

*Eryngium viviparum* Gay. — Morbihan.

— *dilatatum* Presl. — Portugal.

### Rubiacées

*Galium eminens* G. et G. — Puy-de-Dôme.

— *setaceum* Lam. — Var.

*Asperula tenuiflora* Jord. — Var.

*Putoria calabrica* Desf. — Algérie.

### Valérianées

*Centranthus angustifolia* DC. — Côte-d'Or.

*Valeriana tuberosa* L. — Côte-d'Or.

*Valerianella pumila* DC. — Isère.

### Synanthérées

*Solidago occitanea* Timb. — Basses-Pyrénées.

*Aster Novi-Belgii* L. — Suisse.

*Arnica montana* L. — Haute-Garonne.

*Senecio adonidifolius* Lois. — Puy-de-Dôme.

— *Fuchsii* Gmel. — Cantal.

*Ligularia sibirica* Cass. — Côte-d'Or.

*Oligosporus tenuifolius* Jord. — Haute-Garonne.

— *virescens* Jord. — Drôme.

*Tanacetum annuum* L. — Var.

*Chrysanthemum Myconi* L. — C. de Corse.

*Matricaria suaveolens* Ucria. — Italie.

*Cota tinctoria* All. — Loire.

- Inula* *Halleri* Vill. — Isère.  
— *montana* L. — Haute-Garonne.  
*Pulicaria* *microcephala* Lge. — Portugal.  
*Helichrysum* *olonnense* Jord — Finistère.  
— *flexiramum* Jord. — Drôme.  
*Calendula* *tomentosa* Desf. — Italie.  
*Picnomon* *Acarua* Cass. — Var.  
*Cirsium* *monspessulanum* All. — Aude.  
— *filipendulum* Lge. — Basses-Pyrénées.  
*Carduus* *acicularis* Bert. — Italie.  
— *crispus* L. var. *A. genuinus* GG. — Saône-et-Loire.  
— — var. *B. polyanthemos* Godr. — Côte-d'Or.  
— *vivariensis* Jord. — Aveyron.  
*Carduncellus* *mitissimus* DC. — Loiret.  
*Rhaponiticum* *heleniifolium* GG. — Basses-Alpes.  
*Centaurea* *collina* L. — Aude.  
— *leucophæa* Jord. — Isère.  
— *serotina* Bor. (forma). — Rhône.  
*Apargia* *incana* Schrk. — Autriche.  
*Pterotheca* *nemausensis* Cass. — Haute-Garonne.  
*Picridium* *gaditanum* Willk. var. *lusitanicum* Rouy. — Portugal.  
*Crepis* *bursifolia* Cass. — Bouches-du-Rhône.  
*Ætheorrhiza* *bulbosa* Cass. — Basses-Pyrénées.  
*Hieracium* *corymbuliferum* Arv.-Touv. — C. de Suisse.  
— *amplexicaule* L. — Aveyron.  
— *cœnochromum* Jord. — Basses-Alpes.  
— *Blanci* Serres. — Cult.  
— *depauperatum* Jord. — Hautes-Alpes.  
— *aspericaule* Jord. — Saône-et-Loire.  
— *insuetum* Jord. — Rhône.

### Ambrosiacées

- Xanthium* *spinosum* L. — Aude.  
*Ambrosia* *artemisiæfolia* L. — Allier.

### Campanulacées

- Jasione* *humilis* Pers. — Puy-de-Dôme.

### Ericacées

- Calluna* *vulgaris* Salisb. var. *Olbiensis* Alb. — Var.  
*Erica* *carnea* L. — Savoie.  
— *multiflora* L. — Hérault.  
*Azalea* *procumbens* L. — Hautes-Alpes.

### Lentibulariées

- Pinguicula* *lusitanica* L. — Loir-et-Cher.

### Primulacées

- Primula* *crenata* Curt. — Basses-Alpes.  
*Androsace* *villosa* L. — Aude.  
*Coris* *monspeliensis* L. — Aude.

### Gentianées

- Erythræa pulchella* Sm. var. *uniflora* Hér. — Puy-de-Dôme.  
— *tenuiflora* Link. — *Portugal*.  
*Gentiana Pneumonanthe* L. — Cantal.  
— *ciliata* L. — Aveyron.  
— *germanica* Willd. — *Belgique*  
*Swertia perennis* L. — Puy-de-Dôme.

### Cuscutacées

- Cuscuta Ulicis* Godr. — Basses-Pyrénées.

### Solanées

- Physalis fusco-maculata* Rouv. — Hér. (nat.)

### Borraginées

- Cynoglossum pictum* L. — Haute-Garonne.

### Scrophularinées

- Linaria striato* × *vulgaris* Timb. — Drôme.  
— *thymifolia* DC. — Landes.  
— *crassifolia* Mut. — Basses-Pyrénées.  
*Scrophularia canina* L. — Haute-Garonne.  
*Veronica spicata* L. — Puy-de-Dôme.  
*Euphrasia montana* Jord. — *Belgique*.  
— *alpina* Lam. — Hautes-Alpes.  
— *rigidula* Jord. — *Belgique*.  
— *majalis* Jord. — *Belgique*.  
— *ericetorum* Jord. — *Belgique*.  
*Odontites divergens* Jord. — Aveyron.  
— *chrysantha* Bor. — Indre-et-Loire.  
— *lutea* L. — Drôme.  
*Eufragia viscosa* L. — Loir-et-Cher.

### Orobanchées

- Orobanche minor* Sutt. — Aisne.

### Labiées

- Mentha insularis* Req. — *Corse*.  
— *Gillotii* Dés. et Dur. — Saône-et-Loire.  
— *sylvestris* L. forma *controversa* Pér. — Allier.  
— *Sieberi* Koch. — *Crète*.  
— *viridis* L. var. *angustifolia* Malvd. — Cantal.  
— *subspicata* Weihe. — *Suisse*.  
— *arvensis* L. var. *latifolia*. — Drôme.  
— *Scribæ* F. Sch. — Seine-et-Marne  
— *Pulegium* L. var. *erecta* Wirtg. — Seine-et-Marne.  
— — var. *toментella* Raulin. — *Crète*.  
— *gibraltarica* Willd. — *Algérie*.  
*Origanum virens* Hoffm. et Link. — *Portugal*.

- Hyssopus polycladus* Jord. — Haute-Garonne.  
— *beugesiacus* Jord. — Ain.  
— *decumbens* Jord. — Basses-Alpes.  
*Salvia verticillata* L. — Seine.  
*Marrubium Vaillantii* Coss. et G. — C. de Seine-et-Marne.  
*Brunella hyssopifolia* L. — Hautes-Alpes.  
*Teucrium lucidum* L. — Basses-Alpes.  
— *aureum* Schreb. — Aude.

### Plantaginées

- Plantago graminea* Lam. — Puy-de-Dôme.  
— *Cynops* L. — Haute-Garonne.

### Amarantacées

- Amarantus retroflexus* L. — Alpes-Maritimes.  
— *albus* L. — Aude.

### Salsolacées

- Atriplex laciniata* L. — Hautes-Alpes.  
*Beta maritima* L. — Cult. de *Sardaigne*.  
*Chenopodium ambrosioides* L. — Basses-Pyrénées.  
*Roubieva multifida* Moq.-T. — Haute-Garonne.  
*Camphorosma monspeliaca* L. — Aude.

### Daphnoïdées

- Daphne Cneorum* L. — Basses-Pyrénées.

### Aristolochiées

- Aristolochia Fontanesii* Boiss. et Reut. — *Algérie*.

### Euphorbiacées

- Euphorbia hyberna* L. — Basses-Pyrénées.  
— *salicetorum* Jord. — Côte-d'Or.  
*Mercurialis tomentosa* L. — Hérault.

### Urticées

- Urtica grandidentata* Moris. — *Sardaigne*.

### Salicinées

- Salix phylicifolia* L. — Cantal.

### Alismacées

- Damasonium stellatum* Pers. — Seine-et-Oise.

## Colchicacées

*Tofieldia palustris* Huds. — Hautes-Alpes.

## Liliacées

- Tulipa gallica* Lois. — Aude.  
*Fritillaria meleagris* L. — Aveyron.  
— *pyrenaica* L. — Aude.  
— *Caussoleensis* Goot. et Pons. — Alpes-Maritimes.  
*Asphodelus Arrondeaui* Lloyd. — Finistère.  
*Asphodeline cretica* Vis. — Crète.  
*Scilla autumnalis* L. — Loir-et-Cher.  
— *verna* L. — Haute-Vienne.  
*Allium nitens* Sauzé et Maill. — Charente-Inférieure.  
— *sphærocephaloides* Fouc. — Charente-Inférieure.  
— *pulchellum* Don. — Isère.  
— *pallens* L. — Haute-Garonne.

## Iridées

- Crocus nudiflorus* Sm. — Basses-Pyrénées.  
*Gladiolus communis* L. — Basses-Pyrénées.

## Amaryllidées

*Narcissus juncifolius* L. — Cantal.

## Orchidées

- Spiranthes autumnalis* Rich. — Aveyron.  
*Epipactis viridiflora* Hoffm. — Basses-Pyrénées.  
*Gennaria diphylla* Parlat. — Sardaigne.  
*Orchis Champagneuxi* Barnéoud. — Var.  
— *Tenoreana* Guss. — Haute-Garonne.

## Potamées

- Potamogeton heterophyllus* Schreb. — Saône-et-Loire.  
— *variifolius* Thore. — Gironde.  
— *acutifolius* Link. — Aisne.  
*Athenia filiformis* Petit. — Charente-Inférieure.

## Najadées

*Najas major* Roth. — Saône-et-Loire.

## Lemnacées

*Lemna arrhiza* L. — Loir-et-Cher.

## Aroidées

*Arum creticum* Boiss. et Heildr. — *Crète*.

## Jonçées

*Juncus pygmæus* Thuill. — Basses-Pyrénées.

— *Gerardi* Lois. — Charente-Inférieure.

— *valvatus* Link. — *Portugal*.

## Cypéracées

*Cyperus badius* Desf. — Basses-Pyrénées.

*Carex schreberi* Desv. — Seine-et-Oise.

— *cyperoides* L. — Loir-et-Cher.

— *punctata* Gaud. — Basses-Pyrénées.

## Graminées

*Hierochloa borealis* R. et Sch. — Alpes-Maritimes.

*Crypsis alopecuroides* Schrad. — Maine-et-Loire.

*Phleum tenue* Schrad. — Var.

*Alopecurus bulbosus* L. — Basses-Pyrénées.

*Paspalum dilatatum* Poir. — Var. (nat.)

*Andropogon provincialis* Lam. — Cult.

*Apera interrupta* P. B. — Indre-et-Loire.

*Agrostis Duriæi* Boiss. et Reut. — *Espagne*.

— *setacea* Curt. — Indre-et-Loire.

*Polypogon maritimum* L. — Basses-Pyrénées.

*Piptatherum thomasi* Knth. — Var.

*Antinoria agrostidea* Parl. — Loir-et-Cher.

*Deschampsia littoralis* Reut. — *Suisse*.

*Avena sativa* L. — cult. Saône-et-Loire.

— *orientalis* Schreb. — cult. Nièvre.

— *strigosa* Schreb. — cult. Nièvre.

— *Ludoviciana* DR. — Gironde

*Arrhenatherum thorei* Desm. var. *versicolor* Miciol. — Finistère.

*Koeleria phleoides* Pers. — Alpes-Maritimes.

*Glyceria spectabilis* M. K. — Saône-et-Loire.

*Briza minor* L. — Basses-Pyrénées.

*Scleropoa hemipoa* Parl. — Basses-Pyrénées.

*Cynosurus echinatus* L. — Basses-Pyrénées.

*Festuca sulcata* Hackel. — *Autriche*.

— *nigrescens* Lam. — Saône-et-Loire.

*Agropyrum obtusiusculum* Lge. — Puy-de-Dôme.

— *Caldesii* Goiran. — *Italie*.

*Nardurus poa* Boiss. var. *aristatus* Boiss. — Maine-et-Loire.

## Fougères

*Polypodium dryopteris* L. — Cantal.

*Aspidium angulare* Roth. — Basses-Pyrénées.

*Polystichum oreopteris* DC. — Cantal.

— *spinulosum* DC. — Cantal.

*Asplenium halleri* DC. — Allier.

— *forezienze* Le Gr. — Cantal.

— *Petrarchæ* DC. — Var.

*Scolopendrium officinale* Sm. — Basses-Pyrénées.

*Blechnum spicant* Roth. — Cantal.

### Equisétacées

*Equisetum ramosum* Schl. — Allier.

### Rhizocarpées

*Pilularia globulifera* L. — Belgique.

### Salviniacées

*Azolla filiculoides* Lam. — Gironde (nat.)

*Salvinia natans* Hoffm. — Gironde.

### Isoétées

*Isoetes echinospora* DR. — Haute-Vienne.

— *hystrix* DR. var. *subinermis* DR. — Gironde.

### Lycopodiacées

*Lycopodium Selago* L. — Cantal.

— *alpinum* L. — Cantal.

— *clavatum* L. — Cantal.

### Characées

*Chara pyrenaica* Gdgr. — Basses-Pyrénées.

— *alopeuroidea* Del. var. *Wallrothii* A. Br. — Alpes-Maritimes.

— *stelligera* A. Br. — Somme.

*Nitella capitata* Agardh. — Loir-et-Cher.

### Musciniées

*Hypnum Patientiæ* Lind. — Belgique.

*Pterygoneuron cavifolium* Juratska. — Seine.

*Cinclidotus fontinaloides* P. B. — Puy-de-Dôme.

### Fonginées

*Claviceps purpurea* Tul. — *absque loco natali*.

*Graphiola Phœnicis* Poit. — Rhône.

Outre nos collaborateurs habituels, plusieurs botanistes nous ont envoyé des plantes intéressantes ; ce sont :

MM. H. Brochon, à Bordeaux.

A. Clavaud, à Bordeaux.

A. Constant, au Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

O. Debeaux à Oran (Algérie).

Delacour, à Paris.

A. Déséglise, dont la mort laisse un si grand vide dans la botanique.

Dr Magnin, à Lyon.

E. Malinvaud, à Paris.

J. Paillot, à Besançon.

J. Vallot, à Paris.

Ch. Wignier, à Abbeville (Somme).

Nous leur offrons nos vifs remerciements, et nous espérons qu'ils nous continueront leur concours. Nous nous faisons un plaisir de témoigner notre profonde gratitude à M. le Dr Bonnet qui, avec une bienveillance de tous les instants, nous a fourni la synonymie d'un grand nombre d'espèces ; c'est grâce à sa précieuse collaboration que nous avons pu venir à bout de la tâche laborieuse et ingrate du libellé des étiquettes. M. G. Rouy a bien voulu nous aider de sa connaissance approfondie des plantes du Portugal. Nous devons citer d'une manière spéciale MM. le Dr Blanchet et Ch. Ozanon, qui nous ont envoyé une quantité énorme de centuries ; ainsi que M. Motelay qui nous a généreusement adressé les doubles de l'herbier Durieu de Maisonneuve.

Saint-Quentin, le 15 avril 1884.

CH. MAGNIER.

---

## NOTES

sur des Plantes distribuées et diagnoses des espèces nouvelles

---

### **Stellaria Cupaniana** Nym.

Cette plante (*Alsine Cupaniana* Jord. et Fourr. ; *A. major* Cupani ; *A. grandiflora* Ten.) est nouvelle pour la flore française ; elle a été observée dans les bois au nord d'Hyères pour la première fois en 1874 par M. Albert ; nous le remercions beaucoup de nous l'avoir récoltée. Des botanistes réducteurs n'y verront qu'une forme méridionale, visqueuse et poilue de la variété *latifolia* (*S. neglecta* Weihe) du *S. media* ; notre excellent ami M. G. Rouy, qui a reçu cette plante de Sicile, de M. Todaro, la regarde comme une variété du *S. media* Cyrill. Nous sommes complètement de l'avis de M. Rouy.

(Note de la Direction).

### **Elatine Brochoni** Clavaud

L'*Elatine Brochoni*, voisin de l'*E. hexandra* par ses fleurs trimères et hexandres, et par la forme de ses graines, en diffère par les caractères suivants :

1° par ses feuilles de deux sortes, les florales étant très particulières et plus petites, et constituant, comme telles, de véritables bractées.

2° par son calice une fois plus long que la capsule adulte, à segments dressés et parfois un peu connivents, jamais étalés ni subétalés.

3° par ses fleurs deux fois plus grosses (au moins à la maturité), *sessiles*, opposées, étroitement agglomérées en têtes 2-5 flores compactes et terminales au sommet des rameaux nus.

4° par la forme et les particularités notables de la dépression supérieure de la capsule. (V. Act. soc. linn. 1883).

Notre *Elatine* est d'ailleurs plus fort, plus épais dans toutes ses parties ; sa capsule est plus turbinée, moins aplatie dans son

ensemble, et la plante finit ordinairement par revêtir une coloration générale d'un rose brique clair que je n'ai pas vu dans l'*E. hexandra*.

Je crois qu'il y a là plus qu'une simple variété *congesta* de l'*E. hexandra*. Je me réserve d'étudier la fleur l'an prochain, car je n'ai encore vu que le fruit (novembre 1883), avec les induvies florales, il est vrai.

La plante était extrêmement abondante sur une surface de plusieurs centaines de mètres carrés, et ses milliers de pieds se sont montrés tous identiques et sans aucune défaillance (Voir, pour la description détaillée, les procès-verbaux de la Société linn. de Bordeaux, pour nov. 1883.)

A. CLAUD.

### *Rosa conspicua* Bor.

« Ce magnifique Rosier, dit Boreau (Mém. Soc. acad. Maine-et-Loire, t. 12), se distingue facilement du *R. arvensis* (Auct.) par ses tiges droites, ses grandes proportions et ses folioles plus larges ; on ne pourrait le confondre qu'avec le *R. bibracteata* Bast., mais celui-ci se reconnaît de suite à ses rameaux d'un vert clair et à son feuillage d'un vert tendre et luisant, et d'une consistance moins ferme . . . Il forme des buissons d'une remarquable élégance, lorsqu'ils sont chargés dans toute leur étendue de leurs innombrables fleurs blanches. » Pour M. Crépin (Prim. f. 5, p. 328), le *R. conspicua* est une variété remarquable du *R. arvensis* auquel il se reliait par des formes transitoires.

(Note de la Direction).

### *Rosa genevensis* Puget

Les échantillons que nous distribuons ont été authentiqués par Déséglise ; cette forme, nouvelle pour la flore de France, est fort curieuse par ses aiguillons dégénérent en soies à l'extrémité des ramuscules. Voici la description de M. l'abbé Puget, communiquée par M. Ozanon (loc. cit. sur l'étiqu.) :

« Arbrisseau peu élevé, à rameaux faibles, flexueux ; aiguillons grêles, longs, inégaux, dilatés à la base en forme de disque, droits ou inclinés, dégénérent au sommet des rameaux en aiguillons fins, sétacés, aciculaires ; pétioles tomenteux, glanduleux, aiguillonnés ; 5-7 folioles larges, ovales, pubescentes sur les deux faces, vertes en dessus, plus pâles en dessous, parsemées de glandes sur les nervures, doublement dentées les secondaires terminées par une glande ; stipules glabres en dessus, pubescentes en dessous, les unes portent des glandes et d'autres sont églanduleuses ; pédoncules larges, solitaires ou triflores, hispides-glanduleux, bractées ovales, pubescentes en dessous, beaucoup plus courtes qu'eux ; tube du calice ovoïde, hispide glanduleux ; divisions calicinales spatulées au sommet, glanduleuses sur le dos, deux entières, trois pinnatifides, réfléchies à l'anthèse, puis redressées, caduques avant la maturité du fruit ; styles courts hérissés, disque plan ; fleur assez grande, d'un beau rose ; fr. ovoïde.

« Hab. Suisse, canton de Genève ; Onex (Rapin) ; canton de Schaffouse : Schaffouse près de la ville (Gremli !) » On doit ajouter : France : Saint-Quentin (Aisne), haie d'un jardin près de la ville (Magnier).

Les feuilles, sur nos spécimens, sont un peu moins grandes, moins glanduleuses, et la fleur plus petite que dans le type.

Nous doutons beaucoup que cette espèce soit une hybride des *Rosa gallica* et *R. tomentosa*, comme le prétend Rapin.

(Note de la Direction).

### **Rosa sicula ? Tratt. var. maroccana Magn.**

Cette forme est des plus controversées. Nous l'avons soumise à MM. Crépin et Déséglise. M. Déséglise, à la date du 5 novembre dernier, nous écrivait à ce sujet : « N'a jamais été le *R. Seraphini* Viv. qui est un *Rosa sepium* chargé d'aiguillons crochus, ayant les pédoncules glabres, les feuilles ovales du *sepium*, le fruit petit, subglobuleux. Le rosier que vous m'envoyez a les pédoncules glanduleux, les feuilles glanduleuses sur les deux faces ! arrondies, les aiguillons horizontaux. Ce rosier me paraît appartenir au groupe du *rotundifolia* qui comprend plusieurs formes. Il s'éloigne du *rotundifolia* type, par son fruit ovoïde, ses styles glabres, ses feuilles glanduleuses sur les deux faces ; c'est probablement une forme nouvelle. »

De son côté, M. Crépin nous a fait la réponse suivante (25 novembre) : « Je connais parfaitement cette forme, que j'ai vue dans l'herbier de M. Cosson, et que j'ai dans ma collection (éch. donnés par M. Cosson). Cette forme a été recueillie au Djebel Ousensa, sommités de l'Atlas, au sud de la ville de Maroc, par un arabe (Ibrahim), employé par M. Cosson. Cultivée à Paris, elle a conservé ses principaux caractères, seulement les tiges semblent s'être allongées et le buisson ne paraît plus avoir le cachet trapu de sa patrie. J'ai parlé de cette forme curieuse dans le 8<sup>e</sup> fascicule de mes *Primitiæ*, p. 408. Comme vous pourriez le voir par mes observations, les groupes du *Rosa sicula* (*R. Seraphini*) et du *R. glutinosa* sont très difficiles à élucider, à cause des nombreuses variations qu'ils produisent. Le *R. Seraphini* est encore loin d'être clair, et je dois remettre son étude sur le métier. La forme que vous m'avez envoyée quoique en apparence assez distincte du *R. Seraphini* d'Italie se relie à celui-ci par des formes assez nombreuses. Elle a, d'autre part, quelques traits de ressemblance avec le *R. glutinosa*. Vous pourriez prendre sur vous de lui donner un nom de variété du *Rosa Seraphini* avec le signe du doute, et en faisant suivre celui-ci de : *an nova species* ? Actuellement, je crois que ce serait le parti le plus sage à prendre dans l'état de nos connaissances. »

F. CRÉPIN, *in litt.*

Nous ne pouvions faire mieux que de suivre les conseils de l'illustre monographe belge ; aussi, en attendant la révision du groupe de Roses auquel appartient la forme distribuée (1), proposons-nous pour cette dernière le nom de *maroccana*, soit comme variété, soit comme espèce si des recherches ultérieures doivent la faire monter à ce rang.

(Note de la Direction).

---

(1) M. Gandoger et M. Debeaux ont décrit plusieurs formes d'Algérie, parmi lesquelles la nôtre ne se trouve pas. Les roses de l'Afrique septentrionale sont encore peu connues, et aucun travail d'ensemble n'a, jusqu'à présent, été publié sur elles. (N. de la d.)

### **Rosa subolida** Déségl.

M. Déséglise avait nommé cette espèce : *Rosa extensa* Dés. et Ozan. var. à fruit ovoïde. L'année prochaine je pense pouvoir vous donner le *R. extensa* qui est bien différent par sa manière de végéter et son fruit arrondi. C'est moi qui ai trouvé en France ce *Rosa subolida* avant *R. terebinthinacea* dans son essai. Je l'ai envoyé à Déséglise de Louhans (de M. Moniez), et de Givry. Le *R. subolida* Dés. n'a pas été publié par la Société dauphinoise ; c'est une de nos meilleures espèces. CH. OZANON.

### **Pyrus Achras** Bor. forma *medioxima* Gillot

Arbre élevé, à rameaux dressés, épineux. Feuilles petites (0<sup>m</sup>, 025 à 0<sup>m</sup>, 04 sur 0<sup>m</sup>, 025 à 0<sup>m</sup>, 035), vertes sur les deux faces, presque orbiculaires, arrondies et légèrement cordiformes à la base. à sommet également arrondi et brusquement mucroné, à tomentum très épais dans leur jeunesse et persistant surtout à la face inférieure, très-entières — Pétioles tomenteux (0<sup>m</sup>, 015 à 0<sup>m</sup>, 03) plus courts que la feuille. Fleurs blanches en corymbes serrés. Sépales grands, ovales-lancéolés, acuminés, à tomentum grisâtre. Pétales blancs presque orbiculaires (0<sup>m</sup>, 010 à 0<sup>m</sup>, 012 sur 0<sup>m</sup>, 010). Styles exsertes. Pédoncules tomenteux plus courts que le fruit (0<sup>m</sup>, 010 à 0<sup>m</sup>, 015). Fruit ovoïde, atténué à la base et décurrent sur le pédoncule, petit (0<sup>m</sup>, 025 sur 0<sup>m</sup>, 015), non mangeable.

S.-et-L. : Saint-Emiland, haies des champs. — Fl. 15 mai, fr. 25 juillet 1883.

Cette forme doit être ajoutée à celles que nous avons décrites et publiées l'année dernière (Dr X. Gillot Et. sur qq. poiriers sauvages de l'Est de la France in Revue de bot 1, 260, tir. à part 18 p. et Ch. Magnier Fl. sel. exsicc. nos 263-276), et être intercalée dans la série entre les numéros 13 et 14 (Exsicc. nos 275 et 276). La diagnose, dans le tableau synoptique que nous avons dressé, peut être ainsi résumée :

*Pyrus Achras.*

Fructu basi producto.

Fructu mediocri, foliis tomentosissubrotundatis.  
mediocribus..... *medioxima.*

Par la forme du fruit décurrent sur le pédoncule, ce Poirier se rapproche du type *Pyraster*, mais ses autres caractères et son tomentum le rattachent évidemment au groupe *Achras*. C'est encore une de ces formes intermédiaires qui relient les *P. Pyraster* et *P. Achras*, et semblent prouver qu'ils ont une commune origine, et ne sont en réalité que des races principales ou sous-espèces d'un seul type primordial, le *Pyrus communis* L.

Dr GILLOT.

### **Picridium Gaditanum** Willk. var. *Lusitanicum* Rouy

La variété *Lusitanicum* diffère de la forme *genuinum*, qui n'a été jusqu'ici signalée que dans l'isthme de Cadix, par ses pédoncules allongés, brusquement et fortement épaissis au sommet sous la calathide, ses feuilles supérieures longuement acuminées.

On sait que le *P. Gaditanum* Willk. se distingue du *P. tin-gitanum* Desf. (Fl. atlant. 2, p. 220) surtout par ses tiges pleines, rameuses, régulièrement feuillées jusque dans leur partie supérieure, par ses feuilles allongées, glauques, dépourvues de papilles blanchâtres, par ses pédoncules peu renflés sous la calathide plus

*grande*, par les *écailles extérieures du péricline* ovales, largement scariées et plus ou moins émarginées au sommet tout en étant de même terminées par un mucron herbacé recourbé, par les *achaines dimorphes*, les extérieurs tuberculeux, les autres plus allongés, presque lisses, enfin par son port assez semblable à celui du *P. dichotomum* Fisch. et Mey.

Certains autres caractères cités par M. Willkomm (loc. cit.), pour distinguer son *P. Gaditanum*, tels que la rubescence des écailles et la coloration rougeâtre de la face externe des fleurons, se rencontrent souvent dans le *P. tingitanum*, notamment dans la var. *subacaule* Willk. d'Espagne et d'Orient, et dans la var. *discolor* (*P. discolor* Pomel !) d'Algérie. G. ROUY.

### **Mentha Gillotii** Dés. et Dur.

Plante de 4-6 décim., donnant des tiges florifères et foliifères tout à la fois et formant souvent d'énormes touffes ; tige pubescente, rameuse. Feuilles florifères lancéolées-elliptiques, aiguës ou subobtus. 2 1/2 cent. à 3 cent. de largeur sur 5-6 cent. de longueur, sessiles ou subsessiles, vertes glabrescentes en dessus, blanchâtres pubescentes en dessous, à tomentum en réseau sur les feuilles radicales, à dents peu profondes couchées ; les feuilles des tiges foliifères lancéolées-elliptiques, 3 cent. de largeur sur 5-6 cent. de longueur ; les inférieures obtuses au sommet, les autres aiguës, terminées un peu brusquement en pointe courte. Epis courts, compacts. 3-4 1/2 cent. de longueur. Bractée inférieure lancéolée ; les autres linéaires. Calice et pédoncules glabrescents. Corolle rose clair ; étamines saillantes ; style saillant.

C'est surtout dans les prés et au bord des haies que cette Menthe, émettant des rejets ou stolons très-nombreux et très-développés couvre de larges espaces. Il est probable que la fauchaison en rabattant les premières tiges florifères aide beaucoup au développement ultérieur des tiges foliifères. En effet lorsque la plante croît librement, au bord des champs cultivés par exemple, les tiges foliifères sont moins développées et moins nombreuses. Le mode de végétation se rapproche alors davantage de celui des autres Menthes de ce groupe, mais les autres caractères persistent.

Il arrive souvent que les bractées florales s'allongent, dépassent de moitié tous les verticilles, et forment au sommet de l'épi un faisceau chevelu ; mais cette variation peut s'observer dans presque toutes les Menthes.

Le *M. Gillotii* paraît exclusivement propre au sol granitique ; c'est une plante montagnarde et en outre très tardive, dont la floraison se prolonge jusqu'au mois d'octobre.

D<sup>r</sup> GILLOT.

### **Asphodelus Arrondeaui** Lloyd

Cette espèce, voisine de l'*Asphodelus occidentalis* Jord. et Fourr. est çà et là assez abondante dans l'ouest de la Bretagne et croît parfois dans les mêmes parages que sa congénère, dont elle est très facile à distinguer, même à grande distance par son épi de fleurs serré surmonté, surtout avant l'entier développement de la floraison, par un panache de bractées noires très saillantes sur le sommet de l'épi. Les principales différences spécifiques peuvent être résumées ainsi :

*Asphodelus Arrondeaui*

Feuilles peu glauques, flasques.  
Bractées noirâtres plumeuses sur l'épi, qu'elles dépassent beaucoup au commencement de la floraison.

Epi de fleurs serré.

Fleurs un peu rosées à nervure d'un brun assez foncé.

Divisions int<sup>res</sup> de la corolle brusquement rétrécies en onglet.

Capsule sphérique, brun luisant avant maturité, de 12-13 mill.

Pédicelle de 12-13 mill. c'est-à-dire égal à la capsule.

*Asphodelus occidentalis*

Feuilles glauques, raides.

Bractées brun plus ou moins clair peu ou moins saillantes sur l'épi.

Epi de fleurs lâche.

Fleurs blanches à nervure d'un brun peu foncé.

Divisions intérieures de la corolle insensiblement rétrécies en onglet.

Capsule hexagone à angles arrondis, vert plombé avant maturité, de 10 mill. sur 7.

Pédicelle de 15-17 mill. c'est-à-dire plus long que la capsule.

MICIOL.

**Arrhenatherum Thorei var. *versicolor* Miciol.**

La forme distribuée dans ce fascicule (n° 726), diffère du type publié l'an dernier sous le n° 436 :

1° Par ses glumes panachées de violet et plus scarieuses :

2° Par ses épillets plus cylindriques et plus contractés au sommet ;

3° Par ses feuilles et tiges d'un vert plus foncé ;

4° Par son port moins élevé. La plante ne dépasse guère 0<sup>m</sup>40. dans son entier développement, tandis que le type peut atteindre un mètre et même davantage.

MICIOL.

**Chara pyrenaica Gdgr.**

Monoica : caules 30-50 cent longi, gregarie crescentes, graciliores, parum condensati. viridi-glaucoscentes, ad instar funiculi fistuloso-contorti, undique setis vel aculeis asperis præditi, rami tenues 8-10 verticillati, ad eorum faciem internam involucros 4 bracteolatos gerentes ; bracteolæ sporangium ovatum paululum superantes ; coronula brevis truncata, quinquedentata, antheridia solitaria infra involucrum posita. Fruct. Augusto-Octoberi.

Hab. Gallia occid. Basses-Pyrénées. Asson : in fossis aquaticis et scaturiginosis secus *Gave de Louzom* communissima, ubi legi et vivam descripsi.

Affinis *C. foetidæ* A. Br. et præsertim *C. funicularis* Thuill., a qua ultima differt caulibus tenuioribus, asperis bracteolisque brevioribus. A *C. Tholeyroniana* Gdgr. (Fl. lyonn. p. 257) recedit habitu confertiore, caulibus funiculiformibus, brevioribus, etc.

M. GANDOGER.

**AVIS**

Le *Flora selecta exsiccata* n'étant pas destiné à contenir un grand nombre de végétaux cellulaires nous engageons nos souscripteurs et nos collaborateurs à se procurer les remarquables publications cryptogamiques de M. C. Roumeguère, de Toulouse, qui forment le complément naturel de la collection de phanérogames que nous éditons.

(Voir sur la couverture).

SCRINIA  
FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR

CHARLES MAGNIER



FASCICULE IV (1885).



*PRIX : 2 FRANCS*



SAINT-QUENTIN

Charles MAGNIER

# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR CH. MAGNIER

N° 4

1885

## LISTE DES PLANTES DISTRIBUÉES EN 1885

### Renonculacées

- Ranunculus asiaticus L. var. fl. flavis Reverch. — Crète.  
— nemorosus DC. forma monticola. — Puy-de-Dôme.  
— spretus Jord. — Puy-de-Dôme.  
— Lecoqii Bor. — Puy-de-Dôme.  
— lugdunensis Jord. — Rhône.  
Ficaria grandiflora Rob. — Aude.  
Aconitum lycoctonum L. — Côte-d'Or.

### Nymphéacées

- Nuphar Spennerianum Gaud. — Haute-Saône.

### Crucifères

- Brassica montana DC. — Cantal.  
Draba muralis L. — Isère.  
Koniga maritima R. Br. — Aude, Finistère.  
Subularia aquatica L. — Belgique.  
Isatis oxycarpa Jord. — Hautes-Alpes.  
Biscutella intricata Jord. — Rhône.  
Calepina Corvini Desv. — Aube.

### Cistinées

- Cistus albido-crispus Loret. — Aude.  
— crispo-albidus Loret. — Aude.  
— salviaefolius L. — Aude.

### Violacées

- Viola propera Jord. — Saône-et-Loire.  
— alba Bess. — Saône-et-Loire.  
— scotophylla Jord. — Saône-et-Loire, Rhône.  
— rupestris Rchb. — Cher.

### Résédacées

- Reseda suffruticulosa L. — Aude.  
— glauca L. — Hautes-Pyrénées.  
Asterocarpus sesamoides Gay. — Puy-de-Dôme.

### Polygalées

- Polygala calcarea Schultz. — Cantal.

### Silénées

- Silene maritima* With. — Finistère.  
— — var. *montana* Arrond. — Finistère.  
— *Armeria* L. — Aveyron.  
*Tunica saxifraga* Scop. — Isère.  
*Dianthus rupicola* Biv. — Sicile.  
— *multipunctatus* Ser. — Crète.

### Elatinées

- Elatine campylosperma* Seub. — Charente-Inférieure.

### Malvacées

- Lavatera trimestris* L. — Var.

### Géraniacées

- Geranium sylvaticum* L. — Vosges.  
— *purpureum* Vill. — Isère.

### Balsaminées

- Impatiens noli-tangere* L. — Cantal.

### Rhamnées

- Rhamnus Alaternus* L. var. *genuina* Magn. — Isère.  
— — subvar. *obovata* Timb. et Fages. — Haute-Garonne.  
— — var. *picenensis* Magn. — Hérault.

### Térébinthacées

- Cneorum tricoccon* L. — Aude.

### Papilionacées

- Ulex nanus* Forst. — Rhône.  
— — var. *eriphorus* Magn. — Rhône.  
— — var. *spicatus* Magn. — Rhône.  
— *densus* Welw. — Portugal.  
*Spartium junceum* L. — Haute-Garonne, Hérault.  
*Genista tinctoria* L. var. *genuina* G. G. — Aude.  
— — var. *lasiocarpa* G. G. — Aude.  
— *acanthoclada* DC. — Crète.  
*Medicago sphærocarpa* Bert. — Aude.  
*Trifolium maritimum* Huds. — Loir-et-Cher.  
— *arvernense* Lmtte. — Puy-de-Dôme.  
*Dorycnium gracile* Jord. — Var.  
*Lotus hispidus* Desf. — Loir-et-Cher.  
*Astragalus narbonensis* Gouan. — Hérault.  
*Oxytropis Gaudini* Bnge. — Basses-Alpes.  
*Psoralea bituminosa* L. — Haute-Garonne.  
*Vicia maculata* Presl. — Var.  
— *serratifolia* Jacq. — Sardaigne.  
— *Orobus* DC. — Puy-de-Dôme.

### Rosacées

- Prunus Pruna* Crantz. — Saône-et-Loire.  
*Spiræa salicifolia* L. — Vosges, natural.  
*Rubus corymbifer* Boul. — Seine-Inférieure.  
— *disjunctifolius* Boul. — Seine-Inférieure.  
— *Letendrei* Boul. — Seine-Inférieure.  
— *orbifolius* Boul. — Seine-Inférieure.  
*Fragaria elatior* Ehrh. — Vosges.  
— — *forma altissima* Gérard. — Vosges.  
*Rosa foetida* Bast. — Saône-et-Loire.  
— *Gabrielis* F. Gérard. — Vosges.  
— *Halacsyi* H. Braun. — Autriche.  
— *Jundzilliana* Besser. — Vosges.  
— *spinosissima* L. var. *fol. atropurpureis* Ozan. — B.-Pyr.  
— *myriacantha* DC. — Aude.

### Œnothérées

- Epilobium trigonum* Schrk. — Puy-de-Dôme.  
— *Fleischeri* Hochst. — Hautes-Alpes.

### Haloragées

- Serpicula numidica* DR. — Algérie.

### Crassulacées

- Sedum maximum* Sut. — Aveyron.

### Grossulariées

- Ribes petraeum* Wulf. — Cantal.

### Saxifragées

- Saxifraga florulenta* Moretti. — Alpes-Maritimes.  
— *Aizoon* Jacq. — Aveyron.  
— *hypnoides* L. — Aveyron.

### Ombellifères

- Laserpitium gallicum* L. — Côte-d'Or.  
*Selinum pyrenæum* Gouan — Cantal.  
*Peucedanum lancifolium* Lange. — Portugal, Finistère.  
*Cnidium apioides* Spreng. — Isère.  
*Bupleurum junceum* L. — Autriche, Ain.  
*Bunium Carvi* Bieb. — Saône-et-Loire.  
*Ammi majus* L. var. *intermedium* G. G. — Lot-et-Garonne.  
— *Visnaga* Lam. — Lot-et-Garonne.  
*Ptychotis heterophylla* Koch. — Haute-Marne.  
— *Timbali* Jord. — Rhône, natural.  
*Cachrys lævigata* Lam. — Aude.

### Rubiacées

- Galium sylvaticum* L. var. *lugdunense* G. G. — Vosges.

- Galium commutatum* Jord. — Saône-et-Loire.  
— *montanum* Vill. — Puy-de-Dôme.  
— *fruticosum* Willd. — Crète.  
— *græcum* L. — Crète.  
*Asperula incana* Sibth. — Crète.

### Dipsacées

- Dipsacus ferox* Lois. — Sardaigne.  
*Knautia dipsacifolia* Host. — Puy-de-Dôme.  
— *sylvatica* Sch. — Saône-et-Loire.  
*Scabiosa spreta* Jord. — Cantal.  
— *stellata* L. — Portugal.

### Synanthérées

- Aster Tripolium* L. — Aude.  
*Cineraria longifolia* Jacq. var. *macrochaeta* Willk. — Basses-Pyrénées.  
*Artemisia arborescens* L. — Algérie.  
— *chamæmelifolia* Vill. — Hautes-Alpes.  
— *austriaca* Jacq. var. *lugdunensis* Sargn. — Rhône nat.  
— *gallica* Willd. — Aude.  
*Leucanthemum Delarbrei* Timb. — Puy-de-Dôme.  
*Anthemis collina* Jord. — Loire.  
*Anacyclus clavatus* Pers. — Aude.  
*Achillea Millefolium* L. var. *monticola* Magn. — Puy-de-Dôme.  
*Inula crithmoides* L. — Finistère.  
*Pallenis spinosa* Cass. — Haute-Garonne.  
*Cupularia graveolens* G. G. — Loir-et-Cher.  
*Helichrysum frigidum* Willd. — Sardaigne.  
— *microphyllum* Camb. — Sardaigne.  
*Gamochaeta sylvatica* Wedd. — Isère.  
*Evax Cavanillesii* Rouy var. *gallica* Rouy. — Charente-Inférieure.  
*Calendula algarbiensis* Boiss. — Portugal, cult.  
— *algeriensis* Boiss. et Reut. — Algérie.  
*Echinops Ritro* L. — Aude.  
— *globifer* Janka. — Transylvanie.  
*Cirsium Richtertianum* Gillot. — Basses-Pyrénées.  
— *rigens* Wallr. — Aisne.  
— *Erisithales* Scop. — Cantal.  
— *siculum* Spreng. — Sicile.  
*Carduus pycnocephalus* L. — Basses-Pyrénées.  
— *cephalanthus* Viv. — Corse.  
— *fasciculiflorus* Viv. — Corse.  
— *Candollei* Moretti. — Alpes-Maritimes.  
*Centaurea Endressi* Hochst. — Puy-de-Dôme.  
— *serotina* Bor. — Maine-et-Loire.  
— *stenolepis* Kern. — Autriche.  
— *aspera* L. — Basses-Pyrénées.  
— *pallescens* Del. var. *hyalolepis* Boiss. — Crète.  
*Microlonchus Delileanus* Spach. — Cult.  
*Catananche cærulea* L. — Isère.  
*Xeranthemum cylindraceum* Sibth. et Sm. — Loir-et-Cher.  
*Tolpis umbellata* Bert. — Portugal.  
*Leontodon pyrenaicus* Gouan. — Cantal.  
*Lactuca virosa* L. var. *cruenta* Reverch. — Sardaigne.

- Crepis pygmaea* L. — Basses Alpes.  
*Hieracium præaltum* Vill. — Saône-et-Loire.  
— *rupellense* Sauzé et Giraud. — Cult.  
— *florentinum* All. — Isère.  
— *Kochianum* Jord. — Isère.  
— *intybaceum* Vill. — Var.  
— *preanthoides* Vill. — Var.  
— *tridentatum* Fries. — Isère  
— *staticefolium* All. — Basses-Alpes.  
*Scolymus hispanicus* L. — Aude, Tarn-et-Garonne, Loir-et-Cher.

### Campanulacées

- Jasione perennis* L. — Puy-de-Dôme.  
— — var. *Carioni* Gillot. — Saône-et-Loire.  
*Phyteuma orbiculare* L. — Aveyron.  
— *spicatum* L. var. *nigrum* Gust. et Hérub. — Cantal.  
*Campanula linifolia* L. — Cantal.  
— *patula* L. — Vosges.

### Lobéliacées

- Lobelia Dortmanna* L. — Belgique.  
— s.-var. *terrestris* Bamps. — Belgique.

### Ericacées

- Erica mediterranea* L. — Gironde.  
— *ciliaris* L. — Finistère.  
— *lusitanica* Rud. — Gironde.  
*Dabœcia polifolia* Don. — Maine-et-Loire.

### Primulacées

- Primula variabilis* Goupil. — Isère.  
*Cortusa Matthioli* L. — Italie.

### Gentianées

- Gentiana verna* L. — Cantal.  
— *campestris* L. — Loire.

### Polémoniacées

- Polemonium cæruleum* L. — Cantal.

### Convolvulacées

- Convolvulus althæoides*. — Aude.

### Scrophularinées

- Linaria vulgaris* Mill. *peloria quinquenectaria* L. — Aisne.  
— *Pelisseriana* Mill. — Hérault.  
*Hysanthes gratioloïdes* Benth. — Maine-et-Loire.  
*Sibthorpia europæa* L. — Finistère.  
*Trixago apula* Stev. — Basses-Pyrénées.

### Orobanchées

*Phelipœa ramosa* Meyer. — Maine-et-Loire.

### Labiées

*Lavandula Spica* × *latifolia* Albert. — Var.

*Mentha rotundifolia* L. — Haute-Savoie.

— *citrata* Ehrh. — Cult.

— *sativa* L. var. *pseudostachya* Malvd. — Seine-et-Marne.

— *Requieni* Benth. — Corse, cult.

*Hyssopus decumbens* Jord. — Hautes-Alpes.

*Salvia Æthiopis* L. — Hautes-Alpes.

*Nepeta lusitanica* Rouy. — Portugal.

*Galeopsis Ladanum* L. *typica* — Vosges.

— var. *grandiflora* Auct. — Vosges.

— *angustifolia* Ehrh. — Vosges.

— *monticola* Jord. — Hautes-Alpes.

*Ballota pseudo-Dictamnus* Benth. — Crète.

*Phlomis Lychnitis* L. — Aude.

— *herba-venti* L. — Aude.

*Sideritis tomentosa* Pourr. — Aude.

— *Boissieri* Magnier. — Crète.

### Plantaginées

*Plantago alpina* L. — Puy-de-Dôme.

— *Psyllium* L. — Cult.

— *lanceolata* L. var. *eriphora* Hfm. — Charente-Infér.

### Plumbaginées

*Armeria præcox* Jord. — Aveyron.

— *flicaulis* Boiss. — Var.

— *berlengensis* Daveau. — Portugal.

— var. *villosa* Daveau. — Portugal.

*Plumbago europæa* L. — Aude.

### Amarantacées

*Amarantus chlorostachys* Willd. — Cult.

### Salsolacées

*Atriplex rosea* L. — Allier, adv.

— *microtheca* Moq. Tand. — Hautes-Alpes.

*Chenopodium Botrys* L. — Allier, adv.

### Daphnoidées

*Daphne Gnidium* L. — Aude.

*Passerina hirsuta* L. — Aude.

*Thymelæa Passerina* Coss. et Germ. — Rhône.

— *thesioides* Endl. var. *aragonensis* Rouy. — Espagne.

### Cytinées

*Cytinus hypocistis* L. — Aude.

### Euphorbiacées

- Euphorbia* *Welwitschii* Boiss. et Reut. — Portugal.  
— *Lagascæ* Spreng. — Espagne, cult.  
— *virgata* Waldst et Kit. — Autriche.  
— *ararica* Jord. — Saône-et-Loire.  
— *nicæensis* All. — Portugal.  
— *prostrata* Ait. — Portugal.

### Salicinées

- Salix fragilis* L. — Saône-et-Loire.  
— *Reuteri* Moritzi, var. *brevifolia* Anders. — Isère.  
— *caprea* L. forma *androgyna* Wimm. — Haute-Garonne.  
— *Reichardtii* Kern. — Puy-de-Dôme.

### Bétulacées

*Alnus incana* DC. — Vosges.

### Abiétinées

*Larix europæa* DC. — Vosges.

### Colchicacées

*Veratrum album* L. — Puy-de-Dôme.

### Liliacées

- Tulipa cretica* Boiss. — Crète.  
*Lloydia græca* Kunth. — Crète.  
*Allium Chamæmoly* L. — Corse.  
— *ursinum* L. — Aude.  
— *neapolitanum* Cyrill. — Italie, Pyrénées-Orientales.  
— *ochroleucum* Waldst. et Kit. — Aveyron.  
— *acutangulum* Schrad. — Aube.  
*Hemerocallis fulva* L. — Basses-Pyrénées.

### Iridées

*Crocus nudiflorus* Sm. — Aveyron.

### Amaryllidées

*Leucoium vernum* L. — Vosges.

### Orchidées

- Spiranthes autumnalis* Rich. — Rhône.  
*Orchis viridis* Crantz. — Saône-et-Loire.  
— *coriophora* L. — Saône-et-Loire.

## Hydrocharidées

*Vallisneria spiralis* L. — Aude.

## Potamées

*Potamogeton rufescens* Schrad. — Vosges.  
*Althenia Barrandonii* Duv.-Jouv. — Hérault.

## Zostéracées

*Zostera nana* Roth. — Gironde.

## Joncées

*Juncus Duvalii* Loret. — Hérault.  
*Luzula nivea* DC. — Puy-de-Dôme.  
— *spicata* DC. — Puy-de-Dôme.  
— *sudetica* DC. — Puy-de-Dôme.

## Cypéracées

*Cyperus Monti* L. f. — Basses-Pyrénées.  
*Eriophorum vaginatum* L. — Cantal.  
*Scirpus triqueter* L. — Basses-Pyrénées.  
— *mucronatus* L. — Basses-Pyrénées.  
— *cæspitosus* L. — Puy-de-Dôme.  
*Isolepis Saviana* Schult. — Finistère.  
*Carex montana* L. — Vosges.

## Graminées

*Tragus racemosus* Hall. — Rhône.  
*Echinochloa Colonum* P. B. — Cult.  
— *eruciformis* P. B. — Saône-et-Loire, natural.  
*Digitaria ciliaris* Kœl. — Rhône.  
— *filiformis* Kœl. — Ain.  
*Coleanthus subtilis* Seidl. — Maine-et-Loire.  
*Polypogon monspeliense* Desf. — Haute-Garonne, adv.  
— *littorale* Sm. — Charente-Inférieure.  
*Calamagrostis littorea* DC. — Isère.  
*Agrostis maritima* Lam. — Charente-Inférieure.  
*Lasiagrostis Calamagrostis* Link. — Isère.  
*Milium trichopodium* Boiss. var. *pœæforme* Boiss. — Orient, cult.  
*Piptatherum paradoxum* P. B. — Aude.  
*Deschampsia juncea* P. B. — Côte-d'Or.  
*Ventenata avenacea* Kœl. — Côte-d'Or.  
*Koeleria albescens* DC. — Basses-Pyrénées.  
— *Balansæ* Coss. et DR. — Algérie.  
— *alpicola* G. et G. — Hautes-Alpes.  
*Poa sudetica* Hænke. — Loiret.  
*Festuca ovina eu-ovina* v. *capillata* Hackel. — Saône-et-Loire.  
— — *vulgaris genuina* Hackel. — Saône-et-Loire.  
— — *firmula* Hackel. — Saône-et-Loire.  
— — *supina typica* Hackel. — Puy-de-Dôme.  
— — *duriuscula genuina* Hackel. — Puy-de-Dôme.

- Festuca ovina durifuscula* forma *macra* ad var. *graciliorem* vergens  
Hackel — Saône-et-Loire.  
— — — forma ad var. *villosam* vergens Hackel.  
— Saône-et-Loire.  
— — — forma inter var. *genuinam* et *villosam*  
*intermedia* Hackel. — Puy-de-Dôme.  
— — *Borderi* Hackel. — Hautes-Pyrénées.  
— *rubra heterophylla typica* Hackel — Saône-et-Loire.  
— — *pyrenaica* Hackel. — Hautes-Pyrénées  
— — *eu-rubra genuina vulgaris* Hackel. — Puy-de-Dôme.  
— — — forma ad var. *fallacem* vergens Hackel. —  
Saône-et-Loire  
— — — forma ad var. *planifoliam* vergens Hackel.  
— Puy-de-Dôme.  
— — *planifolia typica* sed ad var. *genuinam* vergens  
Hackel. — Puy-de-Dôme.  
— — *fallax* Hackel. — Saône-et-Loire.  
— — — f. *hispidula* nec forma *alpestris* Hackel. —  
Saône-et-Loire  
— — — f. *glumis scaberulis* Hackel. — Saône-et-Loire.  
— — — f. *subcæspitosa subdubia* Hackel. — Puy-  
de-Dôme.  
— *varia* Hænke subsp. *Eskia* Hackel. — Hautes-Pyrénées.  
— — subsp. *scoparia* Kern. et Hack. *genuina* Hack. —  
Hautes-Pyrénées.  
— *spadicea* L. *genuina* Hackel. — Puy-de-Dôme.  
— *elatior* L. *pratensis genuina* Hackel forma *uberior* ad sp.  
*arundinaceam* vergens Hackel. — Saône-et-Loire  
— — *arundinacea Uechtritziana* Hackel. — Saône-et-Loire.  
— *pectinella* Del. — Algérie.  
*Vulpia Broteri* Boiss. et Reut. — Sardaigne.  
*Bromus maximus* Desf. var. *Gussoni* G. G. — Basses-Pyrénées.  
— *brachystachys* Horn. — Prusse.  
*Ægilops triaristata* Willd. — Sardaigne.  
— *caudata* L. — Crète.

### Fougères

- Cystopteris fragilis* Bernh. — Puy-de-Dôme.  
*Asplenium Halleri* DC. — Isère.

### Hyménophyllées

- Hymenophyllum unilaterale* Bory. — Finistère.

### Rhizocarpées

- Marsilia pubescens* Ten. — Algérie.  
— *trichopoda* Lepr. — Sénégal, cult.  
*Pilularia minuta* DR. — Hérault.

### Characées

- Chara Braunii* Gm. — Loir-et-Cher.

### Musciniées

- Bryum erythrocarpum* Brid. — Seine-et-Oise.

Leucobryum glaucum Hampe. — Puy-de-Dôme.  
Physcomitrium pyriforme Brid. — Puy-de-Dôme.

### Champignons

Erysiphe compositarum Duby. — Seine-et-Marne.  
— lamprocarpa Lev. — Seine-et-Marne.  
Peronospora pusilla Unger. — Seine-et-Marne.  
Phyllactinia guttata Lev. — Seine-et-Marne.  
Phyllosticta destructiva Desm. — Seine-et-Marne.  
Puccinia Scorodoniæ Link. — Seine et-Marne.  
— Maydis Carrad. — Seine-et-Marne.

Outre les personnes déjà citées, plusieurs botanistes nous ont envoyé des plantes intéressantes; ce sont :

MM. Abbé Baichère, à Carcassonne. — Aude.

H. Beaudouin, à Grenoble. — Isère.

B. Biche, à Pézénas. — Hérault.

D<sup>r</sup> E. Cosson, de l'Institut, à Paris.

Abbé F. Gérard, à Châtel. — Vosges.

Jamen, à Farnay. — Loire.

A. Le Grand, à Bourges. — Cher.

Lojacono, à Palerme. — Sicile.

H. de Maupassant, à Cannes. — Alpes-Maritimes.

Souché, à Pamproux. — Deux-Sèvres.

Nous offrons, au nom des Sociétaires et au nôtre, l'expression de nos vifs remerciements aux botanistes distingués qui nous ont prêté leur concours pour la révision des genres critiques et pour le libellé des étiquettes des espèces étrangères. M. le D<sup>r</sup> Bonnet nous a donné de nombreux renseignements avec la plus grande obligeance; notre savant ami M. Rouy, l'infatigable explorateur de la péninsule Ibérique, a bien voulu révoir les plantes d'Espagne et de Portugal; par l'entremise de M. le D<sup>r</sup> Gillot, les Fétuques ont été déterminées et annotées par M. le professeur Hackel, l'éminent monographe Autrichien.

Le *Flora selecta* est aujourd'hui dans la quatrième année de son existence. Nous avons distribué, dans cet espace de temps, 1060 espèces, ou 1116 plantes (avec les *bis*), toutes intéressantes, beaucoup de la plus grande rareté. Ce chiffre élevé a pu être obtenu grâce à la générosité de plusieurs collaborateurs, notamment de M. Ozanon, qui a récolté pour nous 146 centuries, de M. le D<sup>r</sup> Blanchet qui nous en a envoyé 87, etc. Nous espérons que ces résultats stimuleront le zèle de tous nos collègues.

LA DIRECTION.

---

## NOTES

### sur les Plantes distribuées et diagnoses des espèces nouvelles

#### **Rhamnus Alaternus** s.-v. *OBOVATA* Timb. et Fages.

Le *Rhamnus Alaternus* L. est un arbrisseau très répandu sur les rochers des provinces méridionales où il présente des formes remarquables, dont le port est différent, et qui ont été prises par certains botanistes pour des espèces et par d'autres pour des variétés. Il a été cultivé de tous temps dans les jardins et il est encore choisi aujourd'hui pour sa rusticité, pour ses feuilles fermes, coriaces, toujours vertes, et résistant bien au froid de nos hivers. De cette culture sont venues plusieurs variétés horticoles ; les feuilles, qui, dans le type sont plus ou moins grandes, ovales ou elliptiques, deviennent sur certains sujets oblongues, arrondies et plus rarement obovales. C'est précisément ce qui arrive dans la forme que nous distribuons cette année ; le sujet qui a fourni les échantillons vient dans une haie depuis longtemps inculte aux environs de la ville de Grenade, où il a été sans doute planté avec les *Cratægus* qui la garnissent ; quelques feuilles sont de forme ellipsoïde, mais la plupart sont profondément obovales et spathulées. Nous sommes persuadé que la plante curieuse que nous publions aujourd'hui est une forme horticole échappée des jardins ; nous ne l'avons pas vue spontanée.

TIMBAL-LAGRAVE.

#### **Rhamnus Alaternus** var. *PICENENSIS* Magnier.

C'est à tort, selon M. Duval-Jouve, que cet arbrisseau a été pris pour le *Rhamnus Clusii* Willd., lequel, si on s'en rapporte aux figures de Clusius, ne constitue même pas une variété du *R. Alaternus*, et en cela M. Duval-Jouve est d'accord avec la Flore de France (I. p. 337). Le nom de la plante de l'Hérault (var. B. de l'ouvrage de MM. Loret et Barrandon), a été, pour ces motifs, changé en celui de *R. Picenensis* Duv.-Jouv. ; nous pensons qu'il constitue plutôt une variété qu'une espèce.

Le *Rhamnus Alaternus* comprend quatre variétés :

1° *genuina* Magnier, à feuilles assez grandes, ovales, ou ovales oblongues, plus ou moins denticulées, plante dressée, arbuste ; s.-var. *obovata* Timb. et Fages, à feuilles moins développées, presque entières, ellipsoïdes ou obovales et spathulées ;

2° *picenensis* Magnier (*R. Alaternus* var. *Clusii* Loret et Barrand.) (an *R. Clusii* Willd. ?), à feuilles lancéolées, petites, presque entières, plantes ord. dressée. — *Rh. picenensis* Duv.-Jouv.

3° *Tournesfortii* Rouy, à feuilles ovales, petites, à peine denticulées ; plante ascendante ou dressée, très rameuse, à rameaux épais.

4° *hederacea* Loret et Barrand. (*R. hederacea* Delort), à feuilles petites, largement ovales, fortement denticulées ; plante de petite taille, appliquée sur les parois des rochers, à rameaux nombreux souvent intriqués.

Nous prions les botanistes qui rencontreraient les variétés 3 et 4, de vouloir bien les centurier pour le *Flora selecta*, afin de compléter la série.

Nous avons demandé à notre ami M. Rouy, s'il avait rencontré en Espagne d'autres formes ; voici ce qu'il nous a répondu :

« Il n'existe en Espagne d'autres *Rhamnus* du groupe *Alaternus* que le *balearica* Willk., des Baléares, que j'ai découvert dans la province d'Alicante en 1883, et le *myrtifolia* Willk., d'Andalousie, que j'ai recueilli cette année sur la sierra de la Nieve. Le premier est très voisin de la var. *Tournesfortii* et le second de la var. *hederacea* du *R. Alaternus*. Je verrai même par la suite si je ne dois pas les rattacher comme variétés ou sous-espèces au *R. Alaternus*, véritable type spécifique »

(Note de la Direction)

### **Rosa Gabrielis** F. GÉRARD, sp. nov.

Ce qui distingue ce Rosier de tous les autres de la même section (*pubescentes*), c'est la petitesse de ses folioles, même de celles des rameaux stériles et des rejets de l'année; son port touffu, et surtout, à l'état frais, la couleur foncée très brillante en dessus de ses folioles, ce qui lui donne à distance l'aspect du *Rosa nitens*, et, à première vue, empêche de le confondre avec toutes les autres espèces ou formes qui croissent avec lui.

F. GÉRARD.

### **Rosa Jundzilliana** Bess.

On trouve, dans les deux centuries distribuées, pour les fruits, tous les intermédiaires possibles de la forme globuleuse à la forme ovoïde. La forme du fruit, dans les *glandulosæ*, n'a qu'une importance secondaire, de l'aveu de Déséglise, et comme je l'ai constaté moi-même. Sa description dans les annales de Billot, dans son essai monogr. et les spécimens de son *exsiccata* concordent bien avec les n<sup>os</sup> 831 et bis du *Flora selecta*, à fruits globuleux ou ovoïdes arrondis. Quelques exemplaires ont des aiguillons dégénérant en glandes stipitées, caractère qui est loin d'avoir l'importance que Déséglise lui a donné.

CH. OZANON, *in litt.*

### **Peucedanum lancifolium** Lange.

En 1870, Boreau constatant les différences que présentait un *Peucedanum* de la Bretagne avec le *P. palustre* Hoffm. d'une part, et avec le *P. Gallicum* Pers., crut devoir désigner cette plante sous le nom de *P. Crouanorum* Bor. et en donna la description dans le Bulletin de la Société scientifique d'Angers 2<sup>me</sup> année, 1872.

M. Lange, l'éminent botaniste de Copenhague, ayant étudié des échantillons de la plante bretonne, provenant de Landerneau, reconnut qu'elle n'était autre qu'une plante d'Espagne qu'il avait décrite en 1865 dans son *Pugillus* et qu'il avait nommée *Peucedanum lancifolium*. Cette plante n'était d'ailleurs pas inconnue. Dans leur flore portugaise Hoffmannsegg et Link l'avaient nommée à tort *Siler lancifolium* (nom déjà appliqué par Mœnch au *Laserpitium Siler* L.); Brotero, de son côté l'avait désignée par erreur sous celui de *Scelinum peucedanoides* Desf. La priorité de la création de l'espèce appartenant à M. Lange, le nom de *P. Crouanorum* Bor. doit être remplacé par celui de *P. lancifolium* Lange.

Par une coïncidence heureuse, M. Daveau envoie, pour le *Flora selecta*, le *Peucedanum* en question, récolté dans le Portugal; la comparaison avec la plante bretonne sera donc facile.

MICHEL.

### **Evax Cavanillesii** Rouy.

*E. exigua* DC. Prodr., V. p. 458 p. p.; Cutanda Fl. Madrit., p. 402; Willk. et Lange Prodr. fl. Hisp., II, p. 64. — *Filago pygmaea* Cavan. Ic. I, p. 23, tab. 36, non L.

Plante annuelle, simple ou rameuse dès la base, à tige centrale dressée, de 1-4 centim., à rameaux étalés-ascendants, ou couchés et alors ascendants au sommet. Feuilles alternes, plus ou moins rapprochées, molles, plus rarement un peu fermes, tomenteuses-blanchâtres ou grisâtres, spatulées ou lancéolées, parfois pliées, aiguës ou mucronées, les florales presque semblables aux caulinaires, mais plus allongées, aiguës imbriquées, inégales, à peine de moitié plus longues que la glomérule florifère. Calathides plongées jusqu'au delà de leur milieu dans un tomentum très fourni, rapprochées en glomérules terminaux. Péricline à écailles ovales, concaves, largement scarieuses sur les bords, à nervure dorsale d'un vert foncé ou brune, toutes contractées en un acumen à peine plus court qu'elles, généralement arqué en dehors ou réfléchi, rarement presque droit. Fleurs centrales hermaphrodites, à corolle quadripartite, à anthères apiculées, sagittées à la base; fleurs extérieures femelles à corolle tubuleuse-filiforme; style ordinairement exsert, bifide. Achaines ovales, allongés et comprimés, densément pubescents ou hispides.

Var. *Gallica*. — Feuilles florales lancéolées, aiguës, un peu fermes; calathides à écailles glabres extérieurement, si ce n'est au sommet légèrement pubescent, à acumen argenté ou blanchâtre.

(*Naturaliste*, n° 70, 15 nov. 1884).

G. ROUY.

### **Nepeta lusitanica** Rouy.

*Nepeta lusitanica* Rouy Matér. rev. fl. prot. I, p. 32. — *N. multibracteata* Hoffg. et Link non Desf.; *N. violacea* Brot. non L.

Tiges dressées de 4-7 décim., raides, simples, robustes, nettement quadrangulaires à faces concaves. Feuilles inférieures pétiolées, les autres subsessiles, toutes ovales-oblongues, pubescentes ou presque velues, rugueuses, non glutineuses, non cordées, mais tronquées ou subatténuées à la base, plus ou moins profondément crénelées ou dentées, à dents obtuses ou subaiguës. Verticilles florifères peu nombreux (3-10), distincts, l'inférieur ou les deux inférieurs distants, les supérieures plus rapprochés, formant par leur ensemble une grappe spiciforme interrompue assez courte (5-10 centim.). Bractées nombreuses, linéaires-subulées, uninerviées et à marge membraneuse, vertes ou plus ou moins teintées de rouge supérieurement, égalant ou dépassant les calices; ceux-ci ceux-ci velus, allongés, cylindriques, incurvés, à dents lancéolées-subulées, ciliées, les supérieures plus longues, toutes seulement un peu plus courtes que le tube. Corolle bleuâtre ou violacée, deux fois plus longue que le calice, et à tube longuement exsert. Nucules légèrement tuberculeuses.

(Matér. pour la révis. fl. portug. p. 32).

G. ROUY.

### **Sideritis Boissieri** Magnier.

La plante distribuée sous le n° 944 représente le *Sideritis cretica*, décrit par M. Boissier dans le quatrième volume de la Flore

orientale, p. 708. Ce nom a été donné par Linné à un *Sideritis* qui n'a pas été rencontré dans l'île de Crète, mais dans le groupe des Canaries, et qu'Aiton désigne sous la dénomination de *S. candicans*. Si notre labiée ne se rapporte pas au *S. cretica* L., elle est au contraire identique au *S. syriaca* L., qui ne croit pas plus en Syrie que le *S. cretica* L. ne vient en Crète. Aussi, pour éviter toute confusion, les noms linnéens doivent être abandonnés; comme celui de *S. candicans* Ait. est accepté généralement pour désigner l'espèce des îles Canaries, il ne restait plus qu'à attribuer un nom nouveau à la plante de Crète; nous ne pouvions mieux faire que de lui donner celui de l'éminent auteur de la *Flore orientale*.

(Note de la Direction).

### **Armeria berlengensis** Daveau.

Souche ligneuse, très cespiteuse, atteignant parfois 50 à 60 centimètres de diamètre. Feuilles en rosette très dense, les anciennes marcescentes sur la tige, les nouvelles planes, glabres, coriaces, d'un vert clair, oblongues-lancéolées, acuminées, obscurément quinquénerviées, atténuées et violacées à la base. Scapes nombreux, assez longs, glabres. Capitules subglohuleux, munis de gaines de 25 millim. de longueur. Squames de l'involucre très glabres, coriaces, bordées d'une membrane scariée, les antérieures lancéolées, acuminées, cuspidées; les intérieures largement ovales mucronées. Bractéoles ovales; celles du centre du capitule dépassant le calice, les extérieures l'égalant. Calice à tube entièrement velu ainsi que les nervures, prolongé en éperon à la base. Pédicelle glabre, égalant le tube du calice. Limbe à lobes légèrement ariostés, décurrent sur presque toute la longueur de l'arête, égalant le tube du calice. Corolle grande, rose. Floraison: mai-juillet.

Var. *villosa* Daveau.

Diffère du type par les feuilles, les scapes, les gaines, les squames de l'involucre fortement velus pubescents, et par sa corolle blanche ou d'un rose très pâle.

Observation. — L'éperon qui termine le calice dans cette espèce la fait rentrer dans la section « *Macrocentron* » Boiss., et par l'ensemble de ses caractères, cet *Armeria* nous paraît devoir prendre place entre l'*A. gaditana* Boiss. et l'*A. cinerea* Boiss. et Welw.

J. DAVEAU.

(Excurs. aux îles Berlengas et Farilhoes, par J. Daveau et A. Girard, p. 18)

### **Thymelæa thesioides** Endl.

*Thymelæa thesioides* Endl. gen. suppl. 4, 2, p. 66; Lange Pugill. p. 101; Meissner ap. DC. Prodr. XIV, p. 553; *Daphne thesioides* Lam.; *Passerina thesioides* Wisktr.

Cette espèce doit être comprise avec trois variétés:

Var. *thesioides*. — Feuilles radicales et inférieures linéaires-subulées, les caulinaires moyennes étroitement lancéolées ou linéaires, aiguës, les florales au moins du double plus longues que les fleurs.

Var. *Aragonensis* Rouy. — Feuilles à pubescence courte et

apprimée, les radicales et inférieures étroitement lancéolées ou linéaires, les caulinaires moyennes lancéolées ou oblongues, aiguës, les florales obtusiuscules, au moins de moitié plus longues que les fleurs. — *Passerina elliptica* Bordère exsicc., non Boiss. — *Thymelæa pubescens* Meisn. (*Daphne pubescens* L.) ?

Var. *elliptica* Meissn. — Feuilles à pubescence fournie, presque velues, les radicales et inférieures étroitement lancéolées, les caulinaires moyennes oblongues ou ovales, obtuses, les florales très obtuses, égalant à peine les fleurs et généralement plus courtes qu'elles. — *Passerina elliptica* Boiss. ; *Th. elliptica* Endl.

Notre var. *Aragonensis* réunit fort exactement les *Th. thesioides* et *Th. elliptica*, et montre qu'il n'y a en réalité, comme l'a admis Meissner, qu'une seule espèce à accepter.

G. ROUY.

### **Salix Reuteri Moritzi.**

En 1847 (et non en 1844, comme il a été dit), Moritzi, dans son Flora d. Schweiz, p. 459, a dédié cet hybride à Reuter sous le nom de *S. Reuteri* Moritz. ; Reuter l'avait en herbier sous le nom exact de *S. daphnoidi-incana*. En 1852 seulement, Wimmer a publié ce saule sous le nom de *S. incano-daphnoides*, et la même année M. Kerner l'a nommé *S. Wimmeri*, après avoir constaté sa présence, ainsi qu'Erdinger, en Tyrol et dans la Basse-Autriche. Le nom de Kerner doit être abandonné pour une autre raison encore ; c'est que Grenier et Godron ont publié un *S. Wimmeriana*, hybride des *S. capræa* et *S. purpurea*, qui n'est autre qu'une des nombreuses formes dont l'ensemble constitue le  $\times$  *Salix Pontederana* Schleich, et qu'il y a tout intérêt à éviter dans l'esprit une confusion possible entre *S. Wimmeri* et *S. Wimmeriana*, hybrides n'ayant pas les mêmes parents. Le *S. Reuteri* présente trois formes signalées par Andersson : *longifolia*, *brevifolia* et *denudata*.

G. ROUY, in litt.

En nous envoyant cet hybride, qualifié « *rarissima* » par Wimmer, M. A. Richard nous écrivait : « C'est la première fois qu'il est publié dans une collection française. La plante distribuée en 1884 par la Société dauphinoise sous le nom de *S. incano-daphnoides* Wimm. (n° 4,262), et recueillie en Haute-Savoie, est ainsi nommée par erreur, car elle a les ovaires *velus* et non *glabres* comme les deux parents. Elle me paraît être le *S. grandifolio*  $\times$  *incana* Kerner, hybride rare aussi, et qui n'avait pas été trouvé, que je sache, en France. »

(Note de la Direction).

### **Deschampsia juncea P. B.**

D'après Ch. Royer (fl. II, p. 577), le *Deschampsia media* Roem. et Sch. serait uniquement représenté, dans le département de la Côte-d'Or, par sa forme à fleurs mutiques (*Aira subaristata* Faye). Doit faire exception à cette règle la plante des pelouses marécageuses du plateau de Château-Renard, à Gevrey, laquelle est parfaitement typique, puisque la glumelle inférieure de sa fleur porte, insérée vers le milieu de son dos, une arête norma-

lement développée, et dont la pointe dépasse, ord. de beaucoup, le sommet de la glumelle qui la porte. L'arête qui naît de la glumelle inférieure de la fleur supérieure de l'épillet est fréq. un peu plus court que celle portée par la glumelle correspondante de la fleur sessile ou inférieure. Les fleurs absol. mutiques ou dont les arêtes sont atrophiées, sont très rares et ne se rencontrent que d'une manière tout à fait accidentelle.

P. GENTY.

### **Hymenophyllum unilaterale Bory.**

Cette espèce, découverte par M. Camus dans le Finistère, ne s'est rencontrée jusqu'à présent que dans trois localités de ce département, et dans deux notamment, à Saint-Herbot et au Huelgoat elle s'y observe avec sa congénère *Hymenophyllum tunbridgense* Sm.

Cette dernière fougère, provenant du Huelgoat, a été distribuée par la Société dauphinoise sous le n° 1454 bis. L'*Hymenophyllum unilaterale* Bory du fascicule du *Flora exsiccata* de cette année, provient d'un rocher voisin de cette localité placé dans les mêmes conditions d'humidité et d'obscurité. Les deux espèces bien que semblables d'aspect, ont des caractères spécifiques différentiels assez accusés pour permettre de les reconnaître. Ils sont résumés ci-dessous :

*Hymenophyllum tunbridgense* Sm. Plante assez molle Pennules planes, dans le même plan que le rachis. Indusium arrondi, à lobes dentés en scie et même frangés.

*Hymenophyllum unilaterale* Bory. Frondes plus raides que dans le *tunbridgense*. Pennules courbées en arrière en sens contraire de l'indusium. Indusium ovale convexe à lobes entiers.

MICHEL.

### **Isoetes velata Al. Br. et I. tenuissima Bor.**

L'*Isoetes* des étangs de la Sologne, désigné dans le catalogue de M. E. Martin sous le nom d'*I. tenuissima*, n'appartient pas à cette espèce. Dans un article publié récemment par M. A. Franchet dans le bulletin de la Société botanique de France (séance du 14 nov. 1884, vol. XXXI, p. 346-350), notre savant confrère établit que la plante de Loir-et-Cher doit être rapportée à l'*I. velata* Al. Br. et que deux variétés même se rencontrent dans les environs de Romorantin, la variété *brevifolia* Al. Br. (Monatsb Kgl. Akad. der Wiss, 1863, p. 605), et la variété *Perreymondi* (*I. setacea* B. *Perreymondi* Bory Compt. rend. Acad. 24 juin 1824. — *I. adspersa* G. et G. non Al. Br.). Nous distribuons deux nouvelles étiquettes, pour le n° 161, sous lequel a paru, dans notre collection, l'*Isoetes* de Sologne, et pour le vrai *Isoetes tenuissima* Boreau réparti dans le fascicule 2 (1883), et qui ne peut donc plus avoir le n° 161 bis; il porte le n° 1046 dans le fascicule de cette année. Les anciennes étiquettes doivent être supprimées.

(Note de la Direction.)

SCRINIA  
FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR

CHARLES MAGNIER



FASCICULE V (1886)



PRIX : 2 FRANCS



SAINT-QUENTIN

Charles MAGNIER

# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR CH. MAGNIER

N° 5

1886

## LISTES DES PLANTES DISTRIBUÉES EN 1886

### Renonculacées

- Atragene alpina* L. — Basses-Alpes.  
*Clematis Flammula* L. — Aude.  
— *recta* L. — Aude.  
*Thalictrum minus* Auct. var. *genuinum* G. Camus. — Seine-et-Oise.  
*Batrachium marinum* Fries. — Suède.  
*Ranunculus Hollianus* Rchb. — Portugal.  
— *gramineus* L. var. *bulbosus* Gautier. — Aude.  
— *parviflorus* L. — Aisne.  
*Ceratocephalus falcatus* Pers. — Loiret.

### Papavéracées

- Papaver Dodonæi* Timb. — Haute-Garonne.  
*Chelidonium laciniatum* Mill. — Aisne subsp.  
*Hypecoum pseudo-grandiflorum* Petrovic. — Serbie.  
— *procumbens* L. — Aude.

### Fumariacées

- Corydalis pumila* Rchb. — Autriche.  
*Fumaria major* Bod. — Loir-et-Cher.

### Crucifères

- Rapistrum rugosum* Berg. — Basses-Pyrénées.  
— (var.). — Basses-Pyrénées.  
*Matthiola sinuata* R. Br. — Basses-Pyrénées.  
*Arabis bellidifolia* Jacq. — Basses-Alpes.  
— *cœrulea* Hænke. — Piémont.  
*Cardamine Impatiens* L. — Côte-d'Or.  
— *parviflora* L. — Loir-et-Cher.  
*Sisymbrium laxiflorum* Boiss. — Espagne, cult.  
*Erucastrum Pollichii* Sch. et Sp. — Aube.  
— *varium* DR. — Saône-et-Loire (adv.).  
*Diplotaxis muralis* DC. — Aisne.  
*Koniga spinosa* Spach. — Aude.  
*Alyssum transylvanicum* Schur. — Hongrie.  
— *Wierzbickii* Heuff. — Banat.  
*Iberis ciliata* All. — Var.  
— *Lagascana* DC. — Espagne, cult.  
— *pinnata* Gou. — Basses-Alpes.  
*Æthionema Buxbaumii* DC. — Thessalie, cult.

### **Cistinées**

*Helianthemum Pourretii* Timb. — Aude.  
*Fumana viscida* Spach. — Aude.

### **Violacées**

*Viola arborescens* L. — Aude.  
— *lancifolia* Thore. — Loir-et-Cher.  
— *calcarata* L. — Basses-Alpes.  
— *cenisia* L. — Basses-Alpes.

### **Droséracées**

*Drosophyllum lusitanicum* Link. — Portugal.

### **Polygalées**

*Polygala monspeliaca* L. — Corse.

### **Silénées**

*Lychnis læta* Ait. — Gironde.  
*Silene conoidea* L. — Basses-Alpes.  
*Tunica illyrica* Boiss. — Serbie.  
*Dianthus virgineus* L. — Aube

### **Alsinées**

*Mœnchia quaternella* Ehrh. — Loir-et-Cher.  
*Spergularia segetalis* Pers. — Loir-et-Cher

### **Elatinées**

*Elatine Alsinastrum* L. — Loir-et-Cher.

### **Linées**

*Linum angustifolium* L. — Aveyron.  
— *strictum* L. — Alpes-Maritimes.

### **Malvacées**

*Lavatera maritima* Gou. — Aude  
*Malva crispa* L. — Saône-et-Loire, adv.

### **Géraniacées**

*Erodium malacoides* Willd. — Aude.  
— *chium* Willd. — Aude.  
— *primulaceum* Welw. — Portugal.

### **Zygophyllées**

*Tribulus terrestris* L. — Aude.

### Rutacées

*Dictamnus Fraxinella* Pers. — Côte-d'Or.  
*Ruta corsica* DC. — Corse.

### Rhamnées

*Rhamnus Alaternus* L. var. *hederacea* Loret. — Hérault.

### Térébinthacées

*Pistacia Terebinthus* L. — Isère.

### Papilionacées

*Genista horrida* DC. — Aveyron.  
— *Tournefortii* Spach. — Portugal.  
— *anglica* L. — Isère.  
*Ononis minutissima* L. — Aude.  
*Anthyllis Dillenii* Schult. — Aude.  
*Medicago turbinata* Willd. — Var.  
— *aculeata* Willd. — Var.  
*Trigonella monspeliaca* L. — Charente-Inférieure.  
— *ornithopodioides* DC. — Maine-et-Loire.  
*Trifolium stellatum* L. — Aude.  
— *reclinatum* W. K. — Serbie.  
— *resupinatum* L. var. *minus* Willk. — Basses-Pyrénées.  
— *hybridum* L. — Cantal.  
— *Michelianum* Savi. — Maine-et-Loire.  
— *glomeratum* L. — Maine-et-Loire.  
— *suffocatum* L. — Maine-et-Loire.  
*Bonjeania hirsuta* Rchb. — Aude.  
*Tetragonolobus purpureus* Mœnch. — Crète.  
— *maritimus* Lam. — Aude.  
*Ornithopus compressus* L. — Aude.  
*Astragalus narbonensis* Gou. — Aude.  
— *exscapus* L. — Suisse.  
*Hedysarum obscurum* L. — Basses-Alpes.  
*Vicia Onobrychioides* L. — Hautes-Alpes.  
— *atropurpurea* Desf. — Basses-Pyrénées.  
— *pseudo-Cracca* Bert. — Aude.

### Rosacées

*Rubus horridus* Htn. — Suède.  
— *multifidus* Boul. et Malbr. — Seine-Inférieure.  
— *phyllostachys* Mull. — Seine-Inférieure.  
*Comarum palustre* L. — Aisne.  
*Geum sylvaticum* Pourr. — Aude.  
*Rosa agraria* Rip. (forma). — Vosges.  
— *andegavensis* Bast. — Vosges.  
— *complicata* Dés. — Haute-Savoie.  
— *cuspidatoides* Crép. — Vosges.  
— *Deseglisei* Bor. — Vosges.  
— *Didieri* F. Gérard. — Vosges.  
— *imitata* Dés. — Vosges.

- Rosa Kosinsciana Bess. — Vosges.  
— latebrosa Dés. (forma). — Vosges.  
— livida Ait. — Autriche.  
— micans Dés. — Vosges.  
— pugionifera Dés. — Haute-Garonne.  
— robusta F. Gérard. — Vosges.  
— speciosa Dés. — Rhône.  
— sylvatica Tausch. var. atropurpurea Boullu. — Rhône.  
— Timbali Crép. — Haute-Garonne.  
— venosa Swartz. — Vosges.  
— Verloti Crép. — Isère.  
Alchemilla alpina L. — Cantal.  
Poterium verrucosum Ehrh. — Crète.

### **Pomacées**

- Sorbus chamæespilus Crantz. — Cantal.

### **Myrtacées**

- Myrtus communis L. — Aude.

### **Onagrariées**

- Epilobium spicatum Lam. — Cantal.  
— obscurum Schreb. — Puy-de-Dôme.  
— Tournefortii Mich. — Sardaigne.  
Echinochloa muricata L. — Vosges.

### **Myriophyllées**

- Myriophyllum alterniflorum DC. — Rhône.

### **Paronychiées**

- Telephium Imperati L. — Basses-Alpes.  
Corrigiola imbricata Lapeyr. — Pyrénées-Orientales.

### **Crassulacées**

- Sempervivum vellavum Lmtte. — Haute-Loire.  
— arachnoideum L. — Cantal.

### **Saxifragées**

- Saxifraga cæsia L. — Hautes-Alpes.  
— Seguieri Spr. — Suisse.  
— hieracifolia W. et K. — Hongrie.

### **Ombellifères**

- Selinum pyrenæum Gou. — Puy-de-Dôme.  
Peucedanum Oreoselinum Mœnch. — Cantal.  
— palustre Mœnch. — Aisne.  
Heracleum juranum Genty. — Doubs.  
Seseli gummiferum Pall. — Crimée, cult.

- Chærophyllum hirsutum* L. — Cantal.  
— *atlanticum* Coss — Maroc.  
*Anthriscus alpinus* Jord. — Puy-de-Dôme.  
*Trinia Kitaibelii* W. et K. — Serbie.  
*Helosciadium crassipes* Koch. — Corse.

### Rubiacées

- Galium Bernardi* G. G. — Corse.  
— *Soleirolii* Lois. — Corse.  
*Asperula odorata* L. — Cantal.  
*Crucianella maritima* L. — Alpes-Maritimes.

### Valérianées

- Centranthus Lecoqii* Jord. — Côte-d'Or.

### Dipsacées

- Scabiosa pubescens* Jord. — Aveyron.  
*Knautia Timeroyi* Jord. — Isère.

### Synanthérées

- Cineraria aurantiaca* Hoppe. — Basses-Alpes.  
— *longifolia* Jacq. V. *macrochaeta* Willk. — B.-Pyrénées.  
*Senecio Cacaliaster* Lam. — Puy-de-Dôme.  
— *aquaticus* Huds. — Saône-et-Loire.  
— *leucanthemifolius* Poir. — Algérie, cult.  
*Lepidophorum repandum* D C — Portugal.  
*Artemisia oranensis* Debx. — Algérie.  
*Gamochaeta sylvatica* Wedd. — Drôme.  
*Phagnalon telonense* Jord. — Var.  
*Galatella punctata* Nees. — Aude.  
*Aster alpinus* L. — Aude.  
*Bupthalmum salicifolium* L. — Savoie.  
*Inula hybrida* Bmg. — Autriche.  
*Cupularia viscosa* G. G. — Aude.  
*Petasites riparia* Jord. — Isère.  
— — (forma). — Isère.  
*Calendula lusitanica* Boiss. — Portugal.  
— *algarbiensis* Boiss. et Reut — Portugal.  
— *malacitana* Boiss. et Reut. — Portugal.  
— *parviflora* Raf. — Algérie.  
*Onopordon arabicum* L. — Cult.  
*Cirsium palustri* × *Erisithales* Næg. — Cantal.  
— *heterophyllo* × *spino-issimum* Næg. — Hautes-Alpes.  
— *canum* Mch. — Autriche.  
*Serratula nudicaulis* DC. — Aude.  
— *mucronata* Desf. — Algérie.  
*Centaurea intybacea* Lam. — Var.  
— *intermedia* Cariot. — Rhône.  
*Sonchus arvensis* L. forma *riparia* Magn. — Basses-Pyrénées.  
— *maritimus* L. — Charente-Inférieure.  
— *aquatilis* Pourr. — Aude.  
*Taraxacum rubrinerve* Jord. — Aveyron.

- Hieracium argillaceum* Jord. — Saône-et-Loire.  
— *buglossoides* Arv.-Touv. — Basses-Alpes.  
— *bifrons* Arv.-Touv. — Savoie  
— *umbelliforme* Jord. — Allier.  
— *Auricula* L. (forma). — Allier.  
— *florentinoides* Arv.-Touv. — Isère.  
*Crepis lampanoides* Frœl. — Cantal.  
— *rubra* L. — Cult.  
*Picridium vulgare* Desf. — Loire.  
*Urospermum Dalechampii* Desf. — Aude.  
*Picris gracilis* Jord. — Saône-et-Loire.  
*Scolymus maculatus* L. — Hérault.  
*Lampana adenophora* Boiss. — Orient, cult.  
— *intermedia* M. B. — Orient, cult.

### Campanulacées

- Campanula Allionii* Vill. — Hautes-Alpes.  
— *excisa* Schleich. — Suisse.  
*Phyteuma hemisphæricum* L. — Cantal.

### Ericacées

- Erica scoparia* L. — Allier.  
*Arbutus Unedo* L. — Hérault.

### Apocynées

- Nerium Oleander* L. — Var.

### Gentianées

- Gentiana Cruciata* L. — Cantal.  
— *alpina* L. — Hautes-Alpes.

### Borraginées

- Echium italicum* L. — Aude.  
— *plantagineum* L. — Aude.  
*Onosma echioides* L. — Basses-Alpes.  
*Lithospermum purpureo-cœruleum* L. — Vosges.  
*Myosotis Balbisiana* Jord. — Gironde.

### Scrophularinées

- Anarrhinum bellidifolium* Desf. — Loir-et-Cher.  
*Veronica longifolia* L. var. *maritima* L. — Suède.  
— *brevistyla* Mor. — Corse.  
— *Buxbaumii* Ten. — Allier.  
*Trixago latifolia* Rchb. — Aude.  
*Odontites littoralis* Fries. — Suède.

### Verbénacées

- Vitex Agnus-Castus* L. — Var.

### Orobanchées

- Orobanche variegata* Wallr. — Var.

### **Labiées**

- Teucrium Marum L. — Corse.  
Lavandula Stœchas L. — Aude.  
Lamium longiflorum Ten — Basses-Alpes.  
Galeopsis dubia Leers. — Vosges.  
— — fl. purpureis — Vosges.  
Stachys spinulosa Sibth. — Serbie.  
— iberica M. B. — Thessalie, cult.  
Phlomis mauritanica Munby. — Algérie.  
Calamintha grandiflora Mch. — Cantal.  
— nepetoides Jord. — Isère.  
Mentha Lamyi Malvd. — Haute-Vienne, cult.  
— piperita Huds. — Cult.  
— Schultzii Bout. — Seine-et-Marne, cult.  
— sylvestris L. forma spuria. — Loire.

### **Primulacées**

- Androsace Chamæjasme L. — Suisse.

### **Plumbaginées**

- Limoniastrum monopetalum Boiss. — Aude.  
Statice lychuidifolia Gir. — Aude.  
Armeria plantaginea Willd. — Loire

### **Plantaginées**

- Plantago Lagopus L. — Var.  
— albicans L. — Aude.

### **Salsolacées**

- Chenopodium opulifolium Schrad. — Allier.  
— Botrys L. — Saône-et-Loire adv.  
Obione pedunculata Moq. Tand. — Pas-de-Calais.  
Atriplex rosea L. — Saône-et-Loire adv.

### **Amarantacées**

- Amarantus albus L. — Saône-et-Loire adv.

### **Empétrées**

- Empetrum nigrum L. — Puy-de-Dôme.

### **Euphorbiacées**

- Mercurialis Huetii Hanry. — Aude.  
Euphorbia serrata L. — Aude.  
— segetalis L. — Alpes-Maritimes.  
— portlandica L. — Basses-Pyrénées.  
— Broteri Daveau. — Portugal.

### Ulmacées

- Ulmus corylifolia* Host. forma *laevis*. — Saône-et-Loire.  
— — forma *suberosa*. — Saône-et-Loire.  
— *campestris* L. forma *elliptica* Gillot. — Saône-et-Loire.  
— — forma *erythrocarpa* Gillot. — Saône-et-Loire.  
— *suberosa* Ehrh. — Saône-et-Loire.  
— *major* Sm. — Saône-et-Loire.

### Cupulifères

- Quercus occidentalis* Gay. — Basses-Pyrénées.  
— *palustris* Du Roy. — Basses Pyrénées, natural.

### Salicinées

- Salix pentandra* L. — Basses-Alpes.  
— *repens* L. — Aisne.

### Alismacées

- Alisma parnassifolium* L. — Loir-et-Cher.  
*Damasonium polyspermum* Coss. — Hérault.

### Potamées

- Potamogeton plantagineus* Ducr. — Basses-Pyrénées.  
— *pectinatus* L. — Basses-Pyrénées.

### Najadées

- Najas graminea* Del. var. *Delilei* Magnus. — Angleterre.

### Orchidées

- Orchis militaris* L. — Cantal.  
*Ophrys arachnitiformis* Gren. — Var.

### Iridées

- Iris foetidissima* L. — Tarn.  
*Gladiolus Reuteri* Boiss. — Portugal.  
*Crocus versicolor* Gawl. — Isère.

### Amaryllidées

- Leucoium aestivum* L. — Loir-et-Cher.

### Smilacées

- Asparagus maritimus* Dmrt. — Charente-Inférieure.

### Liliacées

- Tulipa Celsiana* DC. — Maine-et-Loire.  
*Myogalum nutans* Link. — Isère.  
*Uropetalum serotinum* Ker. — Gard.

### Colchicacées

- Colchicum alpinum* DC. — Hautes-Alpes.

### Joncées

- Luzula pediformis* DC. — Hautes-Alpes.  
— *spicata* DC. — Puy-de-Dôme.

### Cypéracées

- Galilea mucronata* Parl. — Hérault.  
*Scirpus Tabernæmontani* Gm. — Allier.  
— *parvulus* R. S. — Gironde.  
*Carex strigosa* Huds. — Saône-et-Loire.  
— *tenuis* Host — Hautes-Alpes.  
— *sempervirens* Vill. — Isère.  
— *pilosa* Scop. — Saône-et-Loire.  
— *rupestris* All. — Suisse.

### Graminées

- Calamagrostis lanceolata* Roth. — Aisne.  
*Vilfa tenacissima* P. B. — Tarn.  
*Deschampsia flexuosa* P. B. — Espagne.  
*Avena Parlatorii* Woods. — Basses-Alpes.  
— *montana* Vill. — Basses-Alpes.  
*Avellinia Michellii* Parl. — Charente-Inférieure.  
*Diplachne serotina* Link. — Hérault.  
*Bromus maximus* Desf. var. *macrantherus* Hack. Portugal.  
*Festuca rubra* var. *fallax* forma *alpestris* Hack. — Hautes-Pyrénées.  
— *elegans* Boiss. — Espagne. cult.  
— *varia* Hænke subsp. *flavescens* Hack. — Basses-Alpes.  
— *elatior* L. subsp. *arundinacea* var. *genuina* Hack. — Saône-et-Loire.  
*Briza maxima* L. — Alpes-Maritimes.  
*Eragrostis pilosa* P. B. — Ain.  
*Poa sudetica* Hænke. — Vosges.  
— *jurana* Genty. — Suisse.  
— *pratensis* L. var. *genuina* Hackel. — Saône-et-Loire.  
— — var. *angustifolia* Koch. — Saône-et-Loire.  
— *costata* Schum. — Saône-et-Loire.  
— *nemoralis* L. var. *glauca* Koch. — Puy-de-Dôme.  
— *compressa* L. — Saône-et-Loire.  
— — var. *Langeana* Koch. — Saône-et-Loire.  
— *alpina* L. var. *brevifolia* DC. — Côte-d'Or.  
— *cenisia* All. — Basses-Alpes.

*Elymus crinitus* Schreb. — Hérault.  
*Secale montanum* Guss. — Sicile, cult.

### Equisétacées

*Equisetum hyemale* L. — Côte-d'Or.  
— *variegatum* Schleich. — Côte-d'Or.

### Fougères

*Athyrium alpestre* Nyl. — Cantal.

### Rhizocarpées

*Marsilia quadrifolia* L. — Maine-et-Loire.

### Isoétés

*Isoetes lacustris* L. — Puy-de-Dôme.  
— *echinospora* DR. — Belgique.  
— *velata* A. Br. — Loir-et-Cher.  
— *Boryana* DR. — Landes.  
— *tenuissima* Bor. — Haute-Vienne.  
— *capillacea* Bory. — Algérie.  
— *setacea* Del. — Hérault.  
— *Malinverniana* Ces. — Italie.  
— *Duriaei* Bory. — Alpes-Maritimes.  
— *hystrix* DR. — Côtes-du-Nord.

### Lycopodiacées

*Lycopodium clavatum* L. — Vosges.  
— *Selago* L. — Vosges.

### Characées

*Chara crinita* Wallr. — Charente-Inférieure.  
— *tomentosa* L. var. *munda*. — Suède.

Outre les personnes déjà citées, plusieurs botanistes nous ont envoyé des plantes intéressantes; ce sont :

MM. Frère Anthelme, à Saint-Médard. — Loire.  
Dr Avice, à Paimpol. — Côtes-du-Nord.  
Ch. Bailey, à Manchester. — Angleterre.  
W. Bernoulli, à Bâle — Suisse.  
L. de Bullemont, à Aulnois-Essommes. — Aisne.  
Ch. Burnouf, à Verdun. — Meuse (par l'entremise de M. Panau).  
G. Camus, pharmacien à Paris.  
Fr. Elmqvist, à Orebro. — Suède.  
A. Guillon, à Angoulême. — Charente.  
Jullien-Crosnier, à Orléans. — Loiret.

MM. Malinverni, à Verceil. — Italie.  
Abbé Masclef, à Arras. — Pas-de-Calais.  
Baron de Nanteuil, à Cannes. — Alpes-Maritimes.  
Dr Sava-Petrovic, médecin de S. M. le roi de Serbie, à  
Belgrade. — Serbie.  
Abbé Pons, à Narbonne. — Aude.  
Dr W. Wagner, à Königshütte. — Silésie.

M. le Dr Bonnet a bien voulu nous continuer son précieux concours ; MM. le Dr Hackel, J. Freyn, Arvet-Touvet, Ch. Ozanon, Dr Gillot, nous ont fourni divers renseignements avec la plus grande obligeance.

---

## NOTES

sur les Plantes distribuées, et diagnoses des espèces nouvelles

### *Ranunculus Hollianus* Rchb.

Le bel état des échantillons me permet de dire avec certitude que la plante provenant de la Serra da Arrabida est le *Ranunculus Hollianus* Rchb., dont j'ai vu l'original conservé au Musée de Leipsick. Ce spécimen authentique convient très bien aux échantillons uniflores de la plante de M. Daveau, aussi je ne doute pas de leur identité.

Lorsque j'ai travaillé à mon manuscrit des « *Ranunculeæ* » pour le Prodomus de M. Willkomm (en hiver 1878-1879), je ne connaissais pas encore l'existence d'un *R. Hollianus*, espèce complètement négligée dans les ouvrages botaniques. J'ai donc décrit le *R. Hollianus* comme espèce nouvelle, sous le nom de *R. suborbiculatus* (Prodr. p. 921) ; ce dernier nom n'est, par conséquent, que synonyme du *R. Hollianus*, qui date de 1829 ou 1830. Le *R. escurialensis* en diffère bien par la forme de ses feuilles. (Voir la figure dans Willkomm, *Icones floræ hisp., etc.*)

Le *R. Hollianus* Rchb. (*R. suborbiculatus* Freyn) est une espèce peu connue par les botanistes ; elle sera nouvelle pour la plupart des herbiers. On la trouve rarement sous le nom vrai (Holl, exsicc. 1828) ; elle est quelquefois nommée *R. carpetanus* (Bourgeau, exsicc. !), et très rarement sous le nom de *R. suborbiculatus* Freyn. (Hackel, exs., Henriques, exs.)

J. FREYN.

### *Hypocoum pseudo-grandiflorum* Petr.

Cette plante diffère de *Hypocoum grandiflorum* Benth. et de *H. procumbens* L. par les pétales externes aussi larges que longs (ou plus larges), arrondis à la base (à l'état frais), avec un petit onglet au milieu ; par les pétales internes parsemés de points rouges à leur base. Elle a les feuilles et les tiges comme le *H. grandiflorum* Benth., les segments des feuilles et les fruits sont comme dans le *H. procumbens* L.

Dr SAVA PETROVIC.

### **Rosa complicata** Gren.

Le *Rosa complicata* Gren. a les folioles généralement beaucoup plus grandes que celles des échantillons récoltés dans le Tyrol par Kerner et envoyés sous le nom de *R. inclinata*. La plante que j'ai récoltée sous ce nom dans les Alpes du Dauphiné et de la Haute-Savoie est à folioles ovales, et non arrondies.

BOULLU.

### **Rosa Didieri** F. Gérard sp. nov.

Sous-arbrisseau petit, de 30 à 60 centimètres de hauteur, à racine rampante et à tiges isolées ne formant pas buisson, rameaux dressés, droits; aiguillons comprimés, droits ou un peu inclinés arqués, ne dégénéral pas au sommet des rameaux en soies glanduleuses. Folioles 5, quelquefois 7 sur les rameaux stériles, elliptiques ou elliptiques-lancéolées, les inférieures aiguës, obtuses ou arrondies au sommet, vertes au-dessus, blanchâtres en-dessous, triplement dentées en scie, glabres, à nervures secondaires parsemées de quelques grandes Pétioles minces, glabres, faiblement aiguillonnés, plus ou moins glanduleux. Stipules glabres, glanduleuses en-dessous. Pédoncules ordinairement solitaires parsemés de glandes fines. Tube du calice ovoïde ou ovoïde-allongé, glabre. Divisions calicinales, deux entières, trois pinnatifides, munies de quelques glandes sur le dos et les pinnules, tombant avant la coloration du fruit. Styles très hérissés, en plumet ou en tête arrondie, réunis en faisceau au sortir du tube calycinal disque plan. Fleur grande, d'un beau rose; pétales profondément échancrés au sommet. Fruit ovoïde-allongé ou ovoïde.

*Habitat.* Juin, haies et bois sur le muschelkalk et le grès bigarré. Vosges : Rambervillers, Romont, Vomécourt, Anglemont.

Voisin du *R. nemorivaga* Déségl., dont il diffère : 1° par ses aiguillons ne dégénéral pas en soies glanduleuses; 2° par ses pédoncules solitaires et non en bouquet; 3° par le tube du calice glabre; 4° par ses folioles d'un vert moins sombre et complètement glabres; 5° par son fruit.

F. GÉRARD.

### **Rosa robusta** F. Gérard sp. nov.

Arbrisseau élevé, haut de 2 à 3 mètres; rameaux très forts, à écorce verdâtre, raides, dressés; rameaux florifères gros, assez courts. Aiguillons courbés en faux, ne dégénéral pas en soies sétacées-glanduleuses 5-7 folioles épaisses, réticulées-veinées, comme chiffonnées, très souvent pliées en deux suivant la longueur, d'un vert foncé et plus sombre en-dessus, glabres en-dessus, à nervures secondaires parsemées en-dessous de poils et de glandes odorantes, elliptiques ou elliptiques-lancéolées, peu ou pas acuminées, quelquefois rétrécies à la base, dents secondaires nombreuses et munies de glandes stipitées.

Pétioles épais, fortement aiguillonnés, très glanduleux, pubescents. Stipules glabres, glanduleuses en-dessous, et munies d'aiguillons sur le dos. Pedoncules ordinairement en bouquet, glanduleux, hérissés d'aiguillons en forme de soies, tube du calice ovoïde, plus ou moins hispide-glanduleux. Divisions calicinales deux entières, trois pinnatifides, denticulées-glanduleuses au sommet réfléchies après l'anthèse, tombant à la coloration du fruit. Styles très hérissés, disques convexes. Fleur grande, d'un beau rose. Fruit globuleux ou subglobuleux.

*Hab* Juin. Haies pierreuses des terrains calcaires. Vosges, environs de Châtel, Zincourt, Vaxoncourt.

Voisin du *R. Jundzilliana* Bess., dont il diffère : 1° par sa grandeur ; 2° par son port plus raide ; 3° par ses rameaux plus forts ; 4° par ses feuilles moins grandes, à folioles plus rapprochées et plus nerveuses ; 5° par ses styles moins velus ; 6° par son fruit.

F. GÉRARD.

### **Rosa venosa Swartz**

Les échantillons distribués proviennent du buisson qui a été vu il y a plus de trente ans par Déséglise, qui herborisait avec M. Jacquel, ancien curé de Liezey. Cf. Dés. cat. raisonn.

F. G.

### **Heracleum juranum Gențy**

La faible place dont nous pouvons disposer dans ce recueil nous interdit d'aborder une discussion sur la synonymie, les caractères distinctifs et les affinités de la rarissime Ombellifère que nous publions, et sur les espèces du même genre avec lesquelles elle a été ou peut être confondue. Réservant ce sujet pour un prochain travail, nous dirons simplement ici qu'en distribuant aujourd'hui cet *Heracleum* sous un nom scientifique nouveau, nous nous proposons d'apporter un terme définitif aux incertitudes, et aux malentendus qui ont régné chez un grand nombre d'auteurs, et qui règnent encore dans beaucoup d'esprits, au sujet de notre espèce et de celles qui s'en rapprochent, de l'*Heracleum pyrenaicum* Pourret en particulier.

Notre *Heracleum juranum*, qui représente le véritable *H. alpinum* de Linné, quoique bien spécifiquement distinct de l'*H. pyrenaicum* Pourr., des Pyrénées, a été cependant fréquemment confondu avec ce dernier, et Grenier et Godron, dans leur Flore de France (1, p. 697), ont encore fautivement réuni ces deux *Heracleum* sous le nom de *H. pyrenaicum*.

Outre ce premier motif, nous proposons le nom de *H. juranum* pour l'ancien *H. alpinum* L. : 1° parce que le nom Linnéen a été à tort employé par plusieurs auteurs (Pollini, Villars, etc.), pour désigner d'autres espèces que le vrai *H. alpinum* L. ; 2° parce qu'il nous paraît logique d'appeler *H. juranum*, un *Heracleum*

qui appartient en propre à la chaîne des Monts Jura, ne se rencontrant nulle part ailleurs dans le monde entier, suivant les données actuelles de la science.

Il y a quelques années, les auteurs ne considéraient pas le *H. alpinum* L. comme spécial au Jura, et le signalaient en plusieurs localités extra-jurassiques ; aujourd'hui, il est reconnu et démontré que ces stations extra-jurassiques doivent être attribuées à d'autres espèces qu'à celle que nous distribuons ; force est donc, nous le répétons avec le savant Dr Christ, de la saluer comme le produit spécial du Jura ! M. Nyman dit également, dans son *Conspectus floræ europææ* (p. 290) : « *Jurassus. Loca cætera in Sylloge nostro huic speciei allata, dubia sunt, cum planta verisimiliter monte Jurasso priva.* »

Notre *Heracleum*, sans être commun dans les Monts-Jura, est cependant signalé en d'assez nombreuses localités du Jura sept. et surtout du Jura central qui paraît être sa véritable patrie. Il manque complètement à toute la partie méridionale de la chaîne jurassique.

P.-A. GENTY.

### ***Centaurea intermedia* Cariot.**

J'avais découvert cette plante en mai 1844 dans la localité où j'ai pris les exemplaires que je vous envoie. Je n'y vis qu'une forme du *C. lugdunensis* Jord. modifié par son habitat sur le terrain siliceux, c'est pourquoi je m'abstins de la décrire et de la publier. Dix ans plus tard, mon ami feu M. Cariot eut l'heureuse idée de la nommer *C. intermedia*, comme tenant le milieu entre le *C. montana* L. et le *C. lugdunensis* Jord.

Je me permettrai de relever de légères inexactitudes dans sa diagnose. Il dit : involucres globuleux : ils sont ovoïdes avant la maturité des akènes ; poils de l'aigrette 5, 6 fois plus courts que l'akène : ils en atteignent ou dépassent le tiers. Quant aux feuilles, il décrit celles des formes moyennes. Rien de variable en effet comme les feuilles de cette plante : tantôt toutes lancéolées-linéaires, entières, à peine décurrentes, ressemblant à celles du *C. lugdunensis*, tantôt les radicales ovales, larges, entières ou dentées, les caulinaires inférieures munies de dents larges et profondes, un peu plus décurrentes ; enfin sur les pieds robustes, ovales-lancéolées, entières ou dentées, à décurrence s'étendant jusqu'à la feuille placée au-dessous, plus larges même que dans le *C. montana* var. *angustifolia*. Mais cette dernière se distingue aisément de nos deux espèces, soit à ses cils plus noirs, plus larges et généralement plus courts, soit surtout à ses stolons souterrains dont les deux autres sont dépourvues.

Il ne faudrait pas croire qu'on puisse distinguer le *C. intermedia* du *C. lugdunensis* à sa tige rameuse et portant plusieurs calathides ; le dernier dans un sol fertile présente le même aspect.

BOULLU.

**Amarantus albus L., Chenopodium Botrys L.,**

**Atriplex rosea L.**

L'immense usine du Creusot reçoit de grandes quantités de minerais de fer provenant de l'île d'Elbe, d'Espagne et de Moktar (Algérie). Elle est en outre en communication incessante avec tous les pays européens par les transports de marchandises partant de l'usine ou y arrivant sur des wagons ou trucs spéciaux, et souvent avec des emballages fournis par des produits végétaux. Il en résulte l'introduction incessante d'une grande quantité de graines de provenances diverses qui donnent naissance à une florule adventive d'une grande richesse. A plusieurs reprises (Bull. soc. bot. France et Bull. soc. sc. nat. S.-et-L., passim), j'ai appelé l'attention sur les particularités de cette végétation adventive, et mon excellent ami M. Ch. Quincy, instituteur au Creusot, et botaniste zélé, a publié d'intéressantes notices sur la Flore adventive du Creusot (Revue de Botanique, III, 300, et Bull. soc. sc. nat. S.-et-L. III (1885, p. 2). La plupart de ces plantes n'ont qu'une végétation éphémère, mais il en est qui, trouvant dans le sol du Creusot, sans cesse enrichi par de nouveaux apports, dans la température rendue plus élevée et plus régulière par les fumées et la chaleur de l'usine, des conditions favorables de végétation, s'y développent rapidement, fructifient abondamment, et se propagent de plus en plus dans les terrains vagues du Creusot, au point d'étouffer la végétation indigène. Il m'a paru intéressant de recueillir ces plantes adventives ainsi naturalisées et de les publier. Celles que nous distribuons cette année, quoique d'origine méridionale, pullulent actuellement au Creusot. L'*Atriplex rosea* L. s'y présente sous toutes les formes, tantôt basse et très farineuse, tantôt élevée (50-60 centim.), très étalée, à feuilles plus vertes. Elle offre cette particularité signalés par MM Quincy et Marchal (loc. cit.) de loger habituellement dans un renflement de la base de sa tige les larves du *Cleonus albidus* F., et comme on trouve surtout cet insecte dans les tiges naines et très pulvérulentes, il semble que l'action de l'insecte influe sur le développement de la plante, et donne la raison des modifications de l'*Atriplex* sous le rapport de la taille, et de l'enduit farineux de la tige et des feuilles.

D<sup>r</sup> GILLOT.

### **Euphorbia Broteri Daveau**

Cette espèce, par la structure des graines, rentre dans la section « *semina vermiculato-rugoso* » (Boiss. in DC. p. 173). Elle diffère de l'*E. Myrsinites* L. de laquelle elle est assez voisine, par ses feuilles caulinaires linéaires ou linéaires-lancéolées aiguës 4 à 5 fois plus longues que larges, tandis qu'elles sont rhomboïdées ou oblongues ovales et seulement 2 fois à 2 fois 1/2 plus longues que larges dans l'*E. Myrsinites* L.; par les rayons de l'ombelle plus allongés, égalant à peu près 2 fois la longueur des feuilles ombellaires, tandis qu'ils les dépassent à peine dans l'autre espèce; par les stygmates bilobés et non pas bilobés; par

ses capsules plus franchement triangulaires, et enfin par ses graines très superficiellement vermiculées-rugueuses. La cicatrice située à la partie inférieure de la graine est aussi plus grande et plus régulière ; le port de la plante plus dressé, etc., etc.

Brotero, dans le *Flora lusitanica*, ne cite pas seulement la station de Manteigas, il indique encore son *E. Myrsinites* en Estremadure, « in asperis montosis de Arrabida », où croît l'*E. niceensis* All. Cette méprise a été probablement consacrée par les publications ultérieures de Welwitsch, qui ne paraît pas avoir jamais distribué la plante des serras d'Estrella et de Bragança, tandis qu'il récolta abondamment celle de la serra d'Arrabida.

(*Euphorbiacées du Portugal*).

J. DAVEAU.

### **Poa jurana Genty**

Le rare et curieux *Poa* que nous distribuons sous le n° 1335 et sous le nom spécifique nouveau de *Poa jurana*, est celui que Gaudin a décrit et nommé *Poa hybrida*, dans son *Agrostologia helvetica* (1, p. 215) ; nous proposons pour lui un nom spécifique nouveau : 1° parce que le nom de *Poa hybrida* Gaud., impliquant une fausse idée d'hybridité, nous semble défectueux ; 2° parce que ce nom fait double emploi, ayant été appliqué par Koch (Syn. éd. 1) et Reichenbach, à la variété *remota* Fries, du *Poa sudetica* Hœnk.

Le *Poa hybrida* Gaud., ayant été nommé et décrit en premier par Gaudin, il eût été plus correct de proposer pour lui le nom de *Poa Gaudini*, comme nous en avons du reste l'intention, avant d'avoir reconnu que ce nom avait déjà été employé par Rœmer et Schultes pour désigner une légère forme du *Poa cæsia* Schmith. Nous avons donc dû, à regret, renoncer à ce nom, et nous avons pensé que celui de *Poa jurana* conviendrait assez bien à notre graminée qui, sans être spéciale au Jura, y a incontestablement son centre de dispersion ; car, en dehors du vaste domaine jurassique, elle n'est indiquée qu'en peu de pays (Alpes de la Chartreuse, de Savoie, de Suisse, du Tyrol, de Salzbourg), et n'y figure qu'à l'état de grande rareté, tandis qu'elle est répandue assez communément dans toute l'étendue de la chaîne jurassique, depuis le Weissenstein jusqu'au Bugey.

Le *Poa hybrida* Gaudin n'est point un hybride comme l'ont admis beaucoup de botanistes ; il constitue à notre avis une espèce particulière, bien distincte du *Poa sudetica* Hœnck., auquel il ne se relie jamais par des intermédiaires.

P. A. GENTY.



SCRINIA  
FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR

Charles MAGNIER

---

FASCICULE VI (1887)

---

PRIX : 2 FRANCS



SAINT-QUENTIN  
CHARLES MAGNIER



# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR CH. MAGNIER

N° 6

1887.

---

## LISTE DES PLANTES DISTRIBUÉES EN 1887 <sup>(1)</sup>

---

### Renonculacées

- Clematis recta* L. — Hautes-Alpes.  
*Pulsatilla Halleri* Spr. — Basses-Alpes.  
— *montana* Hoppe. — Hautes-Alpes.  
*Anemone cyanea* Risso. — Aube.  
— *stellata* Lam. — Var.  
— *baldensis* L. — Basses-Alpes.  
— *apennina* L. — Belgique.  
*Thalictrum pratense* F. Schultz. — Vosges.  
*Ranunculus valdepubens* Jord. — Basses-Alpes.  
— *parviflorus* L. — Loir-et-Cher.  
*Batrachium aquatile* Fr. var. *divergens* Martin. — Orne  
— *tripartitum* Dmrt. — Loir-et-Cher.  
*Helleborus lividus* Ait. — Corse.  
— *occidentalis* Reut. — Orne.

### Fumariacées

- Corydalis fabacea* Pers. — Hautes-Alpes.

### Crucifères

- Barbarea bracteosa* Guss. — Italie.  
*Arabis alpina* L. — Puy-de-Dôme.  
*Erysimum cuspidatum* DC. — Transylvanie.  
*Sisymbrium pinnatifidum* DC. — Puy-de-Dôme.  
*Alyssum collinum* Brot. — Portugal.  
*Biscutella coronopifolia* All. — Hautes-Alpes.

### Cistinées

- Cistus populifolius* L. — Aude.  
*Halimium formosum* Willk. — Portugal.  
— *eriocephalum* Willk. — Portugal.  
— *multiflorum* Willk. — Portugal.  
*Helianthemum salicifolium* Pers. — Aude.

### Violacées

- Viola austriaca* Kern. — Autriche.  
— *olyssiponaensis* Rouy. — Portugal.

---

(1) L'ordre suivi est celui du *Conspectus floræ europææ*, de M. C.-F. Nyman.

### Silénées

*Viscaria alpina* Fenzl. — Hautes-Pyrénées.  
*Silene disticha* Willd. — Portugal.

### Alsinées

*Cerastium silvaticum* W. K. — Autriche.  
*Sagina ambigua* Lloyd. — Allier.

### Linées

*Linum Aristidis* Batt. et Trab. — Tunisie.  
— *extraaxillare* W. K. — Hongrie.

### Malvacées

*Lavatera maritima* Gou. — Aude.

### Hypéricinées

*Hypericum Roberti* Coss. — Tunisie.

### Acérinées

*Acer molle* Opiz. — Bohême.

### Géraniacées

*Geranium pyrenaicum* L. — Seine.  
*Erodium petræum* W. var. *narbonense* Timb. — Aude.  
— *glauco virens* Lojacono. — Sicile.

### Balsaminées

*Impatiens parviflora* L. — Seine, nat.

### Papilionacées

*Ulex argenteus* Welw. — Portugal.  
— *luridus* Welw. — Portugal.  
— *spectabilis* Webb. — Portugal.  
*Sarothamnus catalaunicus* Webb. — Portugal.  
*Genista hirsuta* Vahl. var. *algarbiensis* Mariz. — Portugal.  
— *Bourgæi* Spach. — Portugal.  
— *Scolopendria* Spach. — Portugal.  
*Argyrolobium Linnæanum* Walp. — Aude.  
*Cytisus alpinus* Mill. — Hautes-Alpes.  
— *triflorus* L'Hér. — Pyrénées-Orientales.  
— *Kitaibelii* Vis. — Autriche.  
*Ononis Hackelii* Lge. — Portugal.  
— *cintrana* Brot. — Portugal.  
— *arragonensis* Asso. — Espagne.  
*Anthyllis montana* L. — Côte-d'Or.  
— *Jacquini* Kern. — Autriche.  
*Medicago leiocarpa* Benth. — Hérault.  
— *Soleirolii* Duby. — Alpes-Maritimes.  
— *Tenoreana* Ser. — Var.  
— *secundiflora* DR. — Aude.

- Melilotus sulcata* Desf. — Aude.  
— *elegans* Salzm. — Var.  
*Trifolium trichopterum* Panic. — Serbie.  
— *leucotrichum* Petrovic. — Serbie.  
— *striatum* L. — Cantal.  
— *Michelianum* Savi. — Loir-et-Cher.  
*Bonjeania hirsuta* Rchb. — Aude.  
*Coronilla Emerus* L. — Lot.  
*Bonaveria Securidaca* Rchb. — Crète.  
*Hippocrepis scabra* DC. — Tunisie.  
*Astragalus asper* Wulf. — Autriche.  
*Oxytropis pilosa* DC. — Basses-Alpes.  
*Ebenus pinnata* Desf. — Algérie.  
*Pisum elatius* M. B. — Sardaigne.  
*Lathyrus Nissolia* L. — Basses-Alpes.  
*Orobus hirsutus* L. — Serbie.  
— *pannonicus* Jacq. — Orne.  
*Vicia sativa* L. — Saône-et-Loire.  
*Ervum nemorale* Giraudias. — Charente-Inférieure.

### Rosacées

- Rubus Idæus* L. var. *maritimus* Arrh. — Suède.  
*Potentilla fruticosa* L. — Pyrén.-Orient.  
— *demissa* Jord. — Vosges.  
— *grandiflora* L. — Suisse.  
*Rosa alpina* L. — Suisse.  
— *andegavensis* Bast. — Saône-et-Loire.  
— *farinulenta* Crépin. — Vosges.  
— *fasciculiflora* Boullu. — Rhône.  
— *fugax* Gren. — Vosges.  
— *glauca* Vill. — Vosges.  
— *Grenieri* Dés. — Hautes-Alpes.  
— *nervulosa* Gdgr. et Debx. — Pyrén.-Orient.  
— *platyphylloides* Dés. — Saône-et-Loire.  
— *rubelliflora* Rip. — Vosges.  
— *Suberti* Rip. — Vosges.  
*Alchemilla cornucopioides* R. S. — Portugal.

### Crassulacées

- Sedum Fabaria* Koch. — Hongrie.  
— *pentandrum* Bor. — Loir-et-Cher.

### Ombellifères

- Archangelica littoralis* Ag. — Suède.  
*Heracleum pratense* Jord. — Basses-Pyrénées.  
— *stenophyllum* Jord. — Loire.  
*Silaus virescens* Boiss. — Côte-d'Or.  
*Seseli benearnense* Gdgr. — Basses-Pyrénées.  
*Myrrhis odorata* Scop. — Hautes-Alpes.  
*Petroselinum segetum* Koch. — Côte-d'Or.  
*Bupleurum falcatum* L. — Isère.  
— *tenuissimum* L. — Loir-et-Cher.  
*Eryngium alpinum* L. — Hautes-Alpes.

## Rubiacées

*Galium Fleuroti* Jord. — Côte-d'Or.

## Synanthérées

*Doronicum austriacum* Jacq. — Creuse.

*Tephrosieris lanuginosa* Jord. — Basses-Alpes.

*Senecio Tournefortii* Lapeyr. — Pyrén.-Orient.

— *leucophyllus* DC. — Haute-Loire.

— *uniflorus* All. — Suisse, Savoie.

*Anthemis Santolinoides* Munby. — Algérie.

— *Ismelia* Lojacono. — Sicile.

*Ptarmica herba-Rota* DC. — Savoie.

*Leucanthemum subglaucum* Laremb. — Tarn.

— *glabrum* Boiss. et Reut. — Algérie.

*Artemisia glacialis* L. — Savoie.

— *selengensis* Turcz. — Rhône.

— *aunua* L. — Serbie.

*Helichrysum libanotis* Jord. — Rhône.

*Filago lutescens* Jord. — Aisne.

*Aster pyrenæus* DC. — Basses-Pyrénées.

*Buphthalmum salicifolium* L. — Côte-d'Or.

*Pulicaria sicula* Mor. — Hérault.

*Stæhelina dubia* Mor. — Aude.

*Carduus Personata* Jacq. — Hautes-Alpes.

*Centaurea rufescens* Jord. — Loire.

— *intybacea* Lam. — Aude.

*Andryala arenaria* Boiss. et Reut. — Algérie.

*Hieracium umbellatum* L. — Drôme.

— *conicum* Arv. Touv. — Hautes-Alpes.

— *crinitum* Sm. — Sicile.

— *retrodentatum* Jord. — Saône-et-Loire.

— *oxydon* Fries. — Suisse.

— *pseudo-lanatum* Arv. Touv. — Hautes-Alpes.

— *alpicola* Sch. — Suisse.

— *glaciale Peleterianum* Wolf. — Italie.

— *cymosum* L. — Hautes-Alpes.

— *Schultezii* Sz. — Rhône.

## Campanulacées

*Campanula rotundifolia* L. var. *scopulicola* Lmtte. — Haute-Loire.

— *stenocodon* Boiss. et Reut. — Basses-Alpes.

— *Jaubertiana* Timb. — Hautes-Pyrénées.

*Phyteuma Charmelii* Vill. — Hautes-Alpes.

## Ericacées

*Erica lusitanica* Rud. — Gironde.

— *arborea* L. — Aude, Hérault.

## Jasminées

*Jasminum fruticans* L. — Aude.

### Oléacées

*Phillyrea angustifolia* L. — Hérault, Aude.

### Apocynées

*Vinca acutiflora* Link. — Aude.

### Gentianées

*Gentiana Burseri* Lapeyr. — Hautes-Pyrénées.  
— *brachyphylla* Vill. — Hautes-Alpes.

### Convolvulacées

*Convolvulus lanuginosus* Desr. — Aude.

### Borraginées

*Echium italicum* L. — Basses-Pyrénées.

### Solanées

*Withania frutescens* Pauq. — Algérie.

### Scrophularinées

*Antirrhinum calycinum* Lam. — Portugal.  
*Linaria multipunctata* Hffg. — Portugal.  
*Veronica scutellata* L. Aveyron.  
— — var. *pubescens*. — Loir-et-Cher.  
*Odontites tenuifolia* Don. — Portugal.  
— *hispanica* Boiss. et Reut. — Portugal.  
— *Triboutii* Paillet et Grenier. — Kroumirie.

### Labiées

*Teucrium scordioides* Schreb. — Aude.  
— *bracteatum* Desf. — Algérie.  
— *Polium* L. — Var.  
*Ajuga pyramidalis* L. — Loir-et-Cher.  
*Salvia Horminum* L. — Crête.  
*Lavandula viridis* Ait. — Portugal.  
*Galeopsis arvensis* Jord. — Vosges.  
— *longiflora* Timb. et Març. — Cantal.  
*Sideritis Guillonii* Timb. — Lot.  
— *romana* L. — Aude.  
*Micromeria tenuifolia* Benth. — Portugal.  
*Thymus carnosus* Boiss. — Portugal.  
— *albicans* var. *macrocephalus* Rouy. — Portugal.  
*Mentha rotundifolia* forma *M. glabrescens* Timb. — Haute-Garonne.  
— — var. *crispa* Pérard. — Creuse.  
— *gentilis* L. var. *vesana* Lej. et Court. — Belgique.  
— *Mulleriana* Schultz. — Aube.

### Primulacées

*Primula viscosa* Vill. — Isère.  
*Gregoria Vitaliana* Duby. — Suisse.

### Globulariées

*Globularia Alypum* L. — Aude.

### Plumbaginées

*Statice virgata* Willd. var. *tuberculata* G. G. — Corse.

— *delicatula* Gir. — Algérie.

— *bellidifolia* Gou. — Aude.

*Armeria pinifolia* R. S. — Portugal.

— *pungens* R. S. — Portugal.

### Plantaginées

*Plantago erubescens* Schuttlew. — Var.

— *lanceolata* L. var. *pratensis*. — Saône-et-Loire.

— — var. *capitellata* Koch. — Saône-et-Loire.

— *Bellardi* All. — Var.

### Polygonées

*Polygonum Gussonei* Tod. — Sicile.

### Thymélées

*Daphne Mezereum* L. — Haute-Marne.

### Santalacées

*Osyris alba* L. — Isère.

*Thesium pratense* Ehrh. — Isère.

### Aristolochiées

*Aristolochia bœtica* L. — Portugal.

### Euphorbiacées

*Mercurialis tomentosa* L. — Aude.

— *Bichei* Magnier. — Hérault.

— *corsica* Coss. — Corse.

*Euphorbia medicaginea* Boiss. — Portugal.

— *biumbellata* Poir. — Corse.

— *Iathyris* L. — Savoie.

### Salicinées

*Salix triandra* L. — Basses-Alpes.

### Bétulacées

*Betula nana* L. — Suisse.

### Hydrocharidées

*Stratiotes aloides* L. — Saône-et-Loire.

### Alismacées

*Alisma ranunculoides* L. — Aude.

### Juncaginées

*Triglochin laxiflorum* Guss. — Sicile.

### Potamées

*Potamogeton rivularis* Gillot. — Nièvre.

### Orchidées

*Orchis provincialis* L. — Pyrén.-Orient.

— *viridis* All. — Vosges.

### Iridées

*Iris pyrenaica* Bub. — Hautes-Pyrénées.

*Crocus longiflorus* Raf. — Sicile.

### Liliacées

*Phalangium algeriense* Boiss. et Reut. — Algérie.

*Asphodelus acaulis* Desf. — Algérie.

— *tenuifolius* Boiss. et Reut. — Algérie.

*Tulipa sylvestris* L. var. *australis* Loret. — Var.

*Gagea arvensis* Schultz. — Vosges, Basses-Alpes.

— — var. *bulbifera* Gérard. — Vosges.

*Ornithogalum tenuifolium* Guss. — Aude.

*Bellevalia comosa* Kunth. — Basses-Alpes.

*Allium grandiflorum* Lam. — Basses-Alpes.

— *oleraceum* L. — Vosges.

### Colchicacées

*Colchicum Steveni* Knth. — Algérie.

*Narthecium ossifragum* Huds. — Orne.

### Joncées

*Juncus heterophyllus* L. Duf. — Loir-et-Cher.

— *bicephalus* Viv. — Var.

### Typhacées

*Sparganium affine* Schn. — Isère.

### Cypéracées

*Heleocharis amphibia* DR. — Gironde.

*Carex gynobasis* Vill. — Basses-Alpes.

— *humilis* Leyss. — Basses-Alpes.

— *pilulifera* L. — Vosges.

— *pallescens* L. — Isère.

— *paradoxa* L. — Côte-d'Or.

— *vaginata* Tausch. — Puy-de-Dôme.

### Graminées

*Imperata arundinacea* Cyr. — Hérault.

*Andropogon Ischœmum* L. — Aisne.

*Digitaria vaginata* Magnier. — Gironde.

*Phragmites communis* Trin. — Basses-Alpes.  
*Gastridium scabrum* Presl. — Var.  
*Piptatherum cœrulescens* P. B. — Hérault.  
*Deschampsia Thuillieri* G. G. — Orne.  
*Molinia altissima* Link. — Basses-Alpes.  
*Vulpia ciliata* Link. — Isère.  
*Sphenopus Gouani* Trin. — Hérault.  
*Hordeum bulbosum* L. — Crète.  
*Triticum strictum* Deth. — Mecklembourg.  
*Gaudinia filiformis* Albert. — Var.  
*Equisetum sylvaticum* L. — Aisne.  
— *hyemale* L. — Allier.  
*Allosurus crispus* Bernh. — Cantal, Loire.  
*Asplenium palmatum* Lam. — Portugal.  
*Aspidium Lonchitis* Sw. — Cantal.  
*Polystichum æmulum* Duterte. — Manche.  
*Hymenophyllum tunbridgense* Sm.

#### SUPPLÉMENT.

*Nigella Bourgœi* Jord.  
*Biscutella erigerifolia* DC.  
— *lyrata* L.  
— *raphanifolia* Poir.  
*Gypsophila acutifolia* Fisch.  
*Cerastium apuanum* Parl.  
*Malva parviflora* L.  
*Vicia cordata* Wulf.  
*Libanotis athamantoides* DC.  
*Scabiosa grandiflora* Scop.  
*Cephalaria alpina* Schrad.  
*Anthemis Triumphetti* All.  
*Cirsium serrulatum* M. B.  
*Centaurea diluta* Ait.  
*Lactuca altissima* M. B.  
— *sagittata* W. K.  
— *cracoviensis* Bueck.  
*Podospermum calcitrapœfolium* DC.  
*Symphytum tauricum* W.  
*Digitalis micrantha* Roth.  
— *media* Roth.  
*Ballota ruderalis* Sw.  
— *rupestris* Vis.  
*Rumex grœcus* Boiss.  
*Ægilops Aucheri* Boiss.  
*Triticum dasyanthum* Ledeb.

Outre les personnes déjà citées dans les bulletins précédents, plusieurs botanistes nous ont fait des envois de plantes rares ou intéressantes. Ce sont :

MM. Em. Burnat, à Nant-sur-Vevey (Suisse).  
Duterte, ancien pharmacien, à Alençon (Orne).  
J. Freyn, ingénieur civil, à Prague (Bohême).  
L. Giraudias, receveur d'enregistrement, à Foix (Ariège).

H. Groves, pharmacien, à Florence (Italie).

A. Hardy, professeur, à Visé, près de Liège (Belgique).

M. Lojaco, professeur de botanique à l'Université de Palerme (Sicile).

Dr J. Robert, à Périgueux (Dordogne).

---

## NOTES

### *Sur les plantes distribuées et diagnoses des espèces nouvelles.*

---

#### **Halimium formosum Willk.**

Cette espèce rarissime manque dans presque tous les herbiers d'Europe; nous remercions tout particulièrement M. J. Daveau de nous l'avoir procurée, avec tant de plantes rares, qui enrichissent annuellement le *Flora selecta*. Voici la synonymie donnée dans les *Cistinées du Portugal* par le savant directeur du Jardin botanique de Lisbonne :

*H. formosum* (Curtis sub *Cisto*) Willkomm, Icones, II, p. 59, tab. 102  
*A. Helianthemum formosum* Dunal in DC. Prodr. I, p. 268. — *Cistus formosus* Curtis Bot. Magaz., p. et tab. 265; Aiton, Hort. Kewensis III, p. 306. *Helianthemum polifolio angustiore lusitanicum* Tournef. Inst. p. 250.

En Portugal (Curtis, Aiton, Dunal.), cultivé dans les jardins (Willkomm); Serra de Monchique; dans les schistes, sur le chemin de Monchique à Santa Clara Velha, après la limite du granite. Assez abondant (J. Dav. exsicc. n° 1261!). — Avril-mai. (N. d. l. D.).

#### **Halimium erioce phalum Willk.**

*Halimium eriocephalum* Willk. Icon. p. 62, tab. 105; Willk. et Lange, prodr. p. 717; *Cistus lasianthus* Lamk. ap. Brot. fl. lusit. II, p. 261; Welw., exsicc. n° 129-1501-1502! *Cistus folio Halimi II alter* Clus. Rarior. stirp. hist. I, 143, t. 145.

Pédoncules et sépales velus, soyeux, quelquefois entremêlés de poils étalés, jamais squameux; sépales couverts de poils simples longs et soyeux, pétales quelquefois maculés à l'onglet, dépassant rarement 1 cent. 1/2 de longueur; fleurs très courtement pédonculées; feuilles cendrées.

M. Willkomm donne le *C. foliis Halimi II alter* Clus., comme synonyme de son *H. occidentale* B. *incanum*; en effet la description incomplète ainsi que la figure sans fleurs de Clusius, peuvent se rapporter aussi bien à cette plante qu'à l'*H. eriocephalum*. Nous n'hésitons pas cependant à rapprocher la plante de Clusius de cette dernière espèce en écartant l'*H. occidentale*, nous appuyant pour cela sur l'habitat donné par le botaniste français : « In Lusitania solo arenoso, et aura marina afflato, inter ericas, non procul Olyssipone, nusquam alibi mihi conspectus. » Cette indication rappelle bien l'habitat du *H. eriocephalum*, tandis que l'*H. occidentale* type n'existe pas, croyons-nous, dans l'aire indiquée par

l'auteur ; c'est à environ 150 ou 200 kil. plus au N. de Lisbonne, que l'on trouve les premiers individus d'*H. occidentale*. Les exemplaires de cette dernière espèce, provenant de Cascaes, localité il est vrai très proche de Lisbonne, présentent une forme intermédiaire entre ces deux espèces (Extrait des *Gistinées du Portugal*).

J. DAVEAU.

### **Halimium multiflorum Willk.**

HALIMIUM MULTIFLORUM (Salzm. ined.) Willk. I con. p. 67, tab. 108 ; Willk. et Lange prodr. p. 718 ; *Helianthemum halimifolium* var. *sepalis stellato tomentosus* J. Ball. Spicil. fl. Marocc. p. 344.

Tiges, pédoncules, pédicelles simplement tomenteux squameux ; calice portant simultanément des poils squameux fimbriés jaunes et des poils étoilés blancs. Pétales obcordés souvent maculés de noir.

Cet *Halimium* se rencontre croissant tantôt isolément, tantôt en société de *H. halimifolium*, duquel il est extrêmement voisin. Certaines formes de *H. halimifolium* semblent même former passage entre les deux espèces. Cependant l'*H. multiflorum* diffère à première vue de *H. halimifolium*, par les pétales souvent maculés un peu au-dessus de longlet, par sa floraison plus précoce, par ses tiges beaucoup plus rameuses, lâches, plus florifères, à tomentum plus clairsemé que dans *H. halimifolium*, par les feuilles inférieures allongées spathulées (33-35<sup>m</sup> — 7-10<sup>mm</sup>), par les calices plus petits, à sépales plus acuminés. Dans l'indumentum du calice des exemplaires que nous avons sous les yeux, ce sont les poils squameux fimbriés qui prédominent tandis que les vrais poils étalés blancs y sont très rares (*Ibid.*).

J. DAVEAU.

### **Viola Olyssiponensis Rouy (subsp. nova)**

*Plante naine* (3-8 centim.) ; tige souvent presque nulle portant 1-3 *pédoncules allongés* très recourbés au sommet, *étalés-divariqués*, comme dans la *Viola Demetria* Prolongo. *Feuilles larges*, les inférieures suborbiculaires ; stipules à lobe médian non foliacé. *Fleurs* relativement *grandes* (presque semblables à celles du *V. alpestris*), à *pétales blancs-jaunâtres, une fois plus longs que les sépales*, les deux supérieurs parfois violacés au sommet ; *éperon* plus ou moins incurvé, *obtus, sensiblement plus long que les appendices des sépales*.

Sous-espèce du type spécifique *V. tricolor* L. ; bien distincte des *V. nemausensis, nana, Foucaudi, micrantha*, par ses fleurs plus grandes, à corolle une fois plus longue que le calice, et ses pédoncules allongés divariqués (ce qui l'a fait prendre pour le *V. Demetria*, plante des éboulis des hautes montagnes de l'Andalousie, et que j'ai récoltée au cerro de San Cristobal près Grazalema) ; diffère aussi du *V. Demetria* par ses fleurs grandes, à pétales blanchâtres, et non d'un jaune pur, sa taille courte, ses feuilles plus larges, ses pédoncules moins allongés. Enfin le *Viola Olyssiponensis* se sépare également des formes qui constituent les *V. arvensis, alpestris, Sagoti*, etc., par sa taille naine, ses feuilles suborbiculaires, ses stipules courtes, ses fleurs blanches et ses pédoncules.

En un mot, il a la taille et les feuilles du *V. nemausensis*, le port et les pédoncules du *V. Demetria*, les fleurs du *V. alpestris*.

G. ROUY.

*Hab.* : Portugal, coteaux argilo-basaltiques de la vallée d'Alcantara, près Lisbonne. Mars 1886 (J. Daveau).

### **Silene disticha Willd.**

Le *Silene disticha* Willd. n'était connu que dans les îles Baléares ; la découverte de cette espèce en Portugal, par M. Daveau, a donc enrichi d'une nouvelle plante rare, la flore de la Péninsule Ibérique.

(N. d. l. D.).

### **Erodium glauco-virens Lajacono**

*Erodium glauco-virens* Loj. in Natur. sic. anno 1884 ; *Erodium soluntinum* Battand in exsicc. Pl. Alg. non Tod.

*Hab.*: Sicilia : in collibus arenosis : Paestrate. Aprili.

Species a formis *Erodii laciniati* Willd. distinguen la.

M. LOJACONO.

### **Ervum nemorale Giraudias**

Cette plante ressemble beaucoup à l'*Ervum gracile* DC ; comme celle-ci, elle a les pédoncules aristés et plus larges que les feuilles, mais elle est plus petite dans toutes ses parties ; les fruits obtus à l'extrémité supérieure sont plus larges et plus courts, presque tous tétraspermes. Les feuilles radicales qui persistent au moment de la floraison sont courtes, ordinairement à 4 folioles presque obtuses ; de plus l'*Ervum nemorale* fleurit ici un mois au moins avant l'*E. gracile* et a accompli toute son évolution, alors que celui-ci fleurit en juin ; ils n'ont pas le même habitat, l'*E. gracile* croissant dans les moissons, tandis que l'*E. nemorale* vient en abondance dans certains bois des environs d'Aulnay : bois du Breuil Bréchon (commune d'Aulnay), garenne de Presles (commune de Villemonrin). Je l'ai rencontré aussi à Bords le 15 juin 1886, et je suppose que c'est une espèce méconnue, que le peu d'importance de ses caractères a fait confondre avec l'*E. gracile*. Le port de la plante est tellement distinct, que je l'avais récoltée pour la Société rochelaise comme étant l'*Ervum tetraspermum*, et c'est en examinant de plus près les nombreux échantillons récoltés, que j'ai dû me convaincre de mon erreur, la plante de nos bois n'ayant de commun avec l'*Ervum tetraspermum* que la forme du fruit à quatre graines. Notre plante se rapproche aussi du *Vicia Tenoreana* de Martin-Donos, distribué par la Société rochelaise (n° 1453) sous le nom d'*Ervum tetraspermum*, et qui a les gousses tétraspermes beaucoup plus grandes, les fleurs 4 à 5 sur un pédoncule bien plus grand que les feuilles, celles-ci assez longues, tronquées-mucronées.

L. GIRAUDIAS.

### **Rosa nervulosa Gdgr. et Debx.**

Arbrisseau peu élevé (0,90 à 1m. 20 de hauteur), rameux dans la partie supérieure seulement, tiges droites, à rejets stériles dressés, non accompagnants, glabres, rameaux floraux étalés dressés, à écorce brune-rougeâtre, et munis d'aiguillons courts, nombreux, inclinés, dilatés-arrondis inférieurement ; folioles coriaces, à nervures épaisses et saillantes), largement ovales, aiguës au sommet, arrondies à la base, très glabres sur les deux faces, à côte médiane glanduleuse en-dessous ; dents toutes composées-glanduleuses, ouvertes, très profondes ; pétioles aiguillonnés velus à la base, et très glanduleux ; stipules larges, glabres, à oreillettes divergentes ; pédoncules 2-4 glabres, 9-13 mill. de long ; calice à tube ovoïde, glabre, sépales pinnatifidés, à partitions latérales églanduleuses, larges, un peu dentées, la particule terminale élargie ; styles velus-laineux, libres,

à disque fortement conique; pétales petits, d'un beau rose, obcordés au sommet, brusquement atténués à la base et non ciliés; fruit ovoïde, déprimé au sommet, glabre, rouge et dressé à la maturité.

*Hab.* les collines sèches et sablonneuses au bord des vignes, au sud de Perpignan. — Fleurs 30 mai, fr. mûrs 4 août.

*Obs.* Cette espèce appartient à la tribu des *Caninæ biserratæ* Crépin in Prim. monogr. rosar: (*Crepinæ Didymontæ* Gandog). Elle est voisine du *R. venosa* Swartz ex Spreng. Syst. veget. 2, p. 554, duquel elle diffère par ses folioles arrondies à la base, et non rétrécies ou cunéiformes, par ses rameaux floraux généralement inermes, son fruit plus gros, etc. Elle s'éloigne du *R. malmundariensis* Lejeune Flore de Spa, par ses folioles ovales à nervures beaucoup plus saillantes, son fruit ovoïde et non ovale-arrondi ou subglobuleux, par son aspect vert, ou à peine rougeâtre.

Les *Rosa opaca* Fries non Grenier, et *R. affinis* Rau, sont également voisins de cette espèce, et s'en distinguent surtout par les divisions calicinales munies de glandes nombreuses sur les bords.

O. DEBEAUX.

### **Galeopsis longiflora Timb. et Març.**

Plante grêle, élancée, de 1-4 décimètres. Racine pivotante, quelquefois oblique, contournée, descendante. Tige dressée, vert pâle, un peu rougeâtre à la base, parsemée de poils assez rares, mous, appliqués, non glanduleux; rameuse dans le haut seulement ou vers le quart inférieur, Rameaux grêles, filiformes, de même nuance que la tige et à poils de même nature, ascendants, non étoilés. Dans toutes les parties de la plante, les poils sont peu visibles à l'œil nu, ce qui la fait paraître à peu près glabre.

Feuilles toutes pétiolées, planes, elliptiques, allongées, lancéolées, à dents en scie longues et profondes, vert clair un peu cendré en dessous, parsemées comme la tige de poils rares; les infraraméales très caduques, surtout les inférieures qui manquent presque toujours à la floraison, et sont assez souvent un peu rougeâtres.

Fleurs en 2-3 glomérules très rapprochés au sommet de la tige et des rameaux, épanouies en grand nombre en même temps. Calice rétréci et blanchâtre à la base, puis élargi, d'un vert pâle, plus foncé sur les nervures, parsemé ainsi que les dents de poils courts, raides, dressés, appliqués, non glanduleux; dents peu inégales, environ de moitié la longueur du tube, rétrécies à la base, terminées par une pointe fine assez longue. Corolle dressée, très caduque, à tube dépassant longuement le calice, d'environ trois fois sa longueur; tube blanchâtre, d'abord cylindrique, puis évasé; lèvres grandes, ouvertes, d'un rouge vif, tachetées de jaune, parsemées en-dessus comme le tube de poils rares, simples, mous, soyeux; glabres à l'intérieur. Étamines à filets glabres. Style égal aux plus longues étamines (les antérieures), bifurqué. Akènes brunâtres un peu rugueux. Fleurit en août.

*Hab.* Clairières des bois au Lioran (Cantal). Alt. 1400 m. 19 août 1886.

Cette plante, voisine du *G. intermedia* Vill., s'en distingue par la glabrescence de toutes ses parties, par l'absence de glandes et de poils glanduleux, par sa corolle beaucoup plus grande, à tube longuement exserte, tandis qu'il dépasse peu le calice dans le *G. intermedia* Vill.; par ses feuilles toutes pétiolées, très caduques, elliptiques, allongées et à dents plus longues et plus profondes.

ED. TIMBAL-LAGRAVE et ED. MARÇAIS.

## Stachys Milani Petr.

*Stachys Milani* Petr. in litt. — *St. spinulosa* Petr. n Sched., non S. et S. (distribué en 1886, n° 1268),

Le *Stachys Milani* diffère du *St. spinulosa* Sibth. et Sm: par sa tige à peine scabre, par ses feuilles toutes oblongues, et par ses fleurs jaunes.

Dr S. PETROVIC.

## Sideritis Guillonii Timb.

*Sideritis hyssopifolia* L. (Lloyd Fl. Ouest); *S. Guillonii* Timbal-Lagrave.

Un botaniste du siècle dernier, dom Fourmeault, bien connu par son « catalogue des plantes des environs de Souillac (1771) », y signale, en se servant d'une phrase de Tournefort un « *Sideritis hispanica, erecta, folio angustiore* » observé par lui sur un coteau près Souillac et à Rocamadour. Nous eûmes la bonne fortune de rencontrer le même *Sideritis* dans une de nos premières herborisations (août 1860) à Rocamadour, ensuite sur d'autres points, et trois années plus tard, au mois d'août 1863, nous conduisîmes à la principale station de cette plante, le Dr Bras, qui ne la connaissait pas; elle fut communiquée par lui à M. Timbal-Lagrave, qui l'avait déjà reçue de la Charente par M. Guillon. (Voy. Études sur quelques *Sideritis* de la flore française, par M. Timbal-Lagrave, in Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, 7<sup>e</sup> série, tome IV).

Le *Sideritis Guillonii*, créé sur ces exemplaires, se distinguerait, d'après son auteur, des *S. hyssopifolia* L., *pyrenaica* Poir., et *ruscinonensis* Timbal « par sa grappe spiciforme très étroite, presque continue même après l'anthèse, par ses calices à dents courtes, par les bractées presque pas dentées ou à dents courtes; par ses tiges grêles, longues, à poils couchés; par ses feuilles linéaires non dentées, un peu pubescentes, entières. » Timbal, *loc. cit.*

Le *Sideritis* de Rocamadour, dans les endroits du causse où la couche de terre végétale est assez profonde, devient plus robuste et à feuilles élargies. Rarement la grappe est allongée et interrompue; plus souvent les feuilles inférieures sont denticulées.

E. MALINVAUD.

## Genre *Micromeria* Benth.

*M. Græca* Benth.

Hab. — In decliviis lapidosis de *Serra da Arrabida* passim — Init. Junii 1845 — (Welwitsch).

*M. tenuifolia* Benth. (*Satureia tenuifolia* Ten.)

Hab. — In rupestribus et ad muros prope *Conimbricam* frequentissim. — Aug. 1848 — (Welwitsch).

OBS. — Welwitsch a fait subir à son étiquette deux rectifications; il avait d'abord mis *Micromeria Juliana*, puis ensuite il a rayé ce nom pour le remplacer par celui de *M. marifolia*, puis enfin par celui de *M. varia* Benth., mais avec un point de doute. Le *M. varia* est une plante commune à *Madère, Ténériffe, Porto-Santo, Saint-Nicolas*, etc., et elle aurait pu être importée en Portugal; cela n'eût rien eu de surprenant; mais la plante que Welwitsch a recueillie aux environs de Coimbre ne peut se rapporter ni au *M. varia* ni aux autres espèces de *Micromeria* assez nombreuses aux Iles Canaries, Madère et du cap Vert. (Webb et Benth. *Phyt. Can.* 3, p. 73-78 et Benth. *Lab.*, p. 375-378.)

Le *Micromeria* de Coimbra, comparé à mes échantillons de *M. tenuifolia* Benth. (*S. tenuifolia* Ten.), m'a paru identique de tous points à cette dernière plante, dont la description d'ailleurs lui convient parfaitement, et je ne saurais le considérer comme étant une autre espèce.

Le *M. tenuifolia* est-il spontané en Portugal, ou est-il simplement naturalisé et très répandu autour de Coimbra? Cela reste à éclaircir, mais je serais plutôt porté à penser que ce *Micromeria*, dont la présence a été constatée au *Montenegro*, en *Sicile*, dans l'*Italie* centrale et méridionale, est spontané en Portugal. Toutefois des recherches sur le terrain même peuvent seules trancher la question et, dans cette note, j'ai voulu seulement donner le nom spécifique de ce *Micromeria*, dont M. de Ficalho fait mention, d'après l'herbier de Welwitsch, mais qu'il n'a pas contrôlé, faute d'éléments de comparaison. (*Matér. fl. port. Lab.*)

G. ROUY.

### **Mercurialis Bichei Magnier**

*Mercurialis Bichei* Magnier in *Scrinia floræ selectæ*. n° VI (1887), et *Flora selecta exsiccata*, fasc. VI (1887), n° 1529; *M. tomentosus* × *annua* Biche! in litt.

Cette plante curieuse, exactement intermédiaire entre les parents, a été observée par M. Biche dans le jardin botanique du collège de Pézenas (Hérault), parmi les *Mercurialis tomentosa* L. et *M. annua* L. M. Biche nous l'avait envoyée sous le nom de *M. tomentosa* × *annua*, avec cette note :

« Elle est reconnaissable au peu de tomentum qui la couvre, et par ses feuilles qui sont brièvement dentées. Elle est vivace comme le *M. tomentosa* L. »

C. MAGNIER.

### **Potamogeton rivularis Gillot**

Souche longuement rampante, émettant des tiges nombreuses et rapprochées. — Tiges grêles, très flexibles, longues de 0 m. 30 à 0 m. 60, très rameuses, formant sous l'eau ou à sa surface des gazons épais, d'un beau vert ou plus ou moins colorés en brun. — Feuilles toutes submergées ou les supérieures seules flottantes ou à demi-flottantes, d'un vert gai ou plus ou moins roussâtre, minces, transparentes, à 5-7 nervures; feuilles inférieures linéaires, les caulinaires étroitement spatulées, à sommet subaigu, à base insensiblement rétrécie en pétiole de plus en plus caractérisé et égal au limbe dans les feuilles supérieures; celles-ci réunies par 2-4 au sommet des rameaux et entourées par les bractées rapprochées. — Bractées blanchâtres, pellucides, très minces, allongées, promptement caduques. — Pédoncule grêle, égal, un peu courbé, de même longueur que les feuilles. — Epi grêle, court, compact, mais pauciflore (10-15 fleurs). Fleurs brunes. — Carpelles petits, comprimés, roussâtres, à bords aigus. — Fl., août; fr., sept.-octobre. — Hab. : Rivières et ruisseaux des terrains siliceux du Haut-Morvan, canton de Mont-Sanche, de Saulieu (Nièvre, Côte-d'Or.)

Ce *Potamogeton* représente en partie le *P. rufescens* de Boreau, *Fl. cent. de la Fr.* 3 éd., II, p. 599, n° 2286, et nous l'avons nous-même retrouvé sous ce nom dans l'herbier de Boreau, conservé au jardin botanique d'Angers, et provenant de la même localité. Il diffère tellement de toutes les formes de *P. rufescens* que nous avons pu examiner que son identité nous avait laissé bien des doutes. Toutefois, désireux de ne pas lui

imposer prématurément un nom nouveau, nous avons cru pouvoir, d'après les descriptions des auteurs, le rapporter à la variété *alpinus* de *Potamogeton rufescens* Schrad. : *P. alpinum* Bald. Misc., p. 13 — DC. Fl. Fr., III, p. 724 inadd. n° 1875; *P. alpinus* Lois.-Desl. Fl. gall. éd. 2, I, p. 120; *P. obtusus*, *P. alpinus* Gaud, Fl. helv. I, p. 469; et c'est pour attirer l'attention sur lui que nous l'avons décrit récemment sous le nom de *P. rufescens* var. *alpinus* (Dr Gillot. Observations sur quelques plantes critiques de la Flore Française, in Bull. soc. bot. Fr. XXXIII (1886), p. 554).

Mais l'examen d'échantillons authentiques de *P. rufescens* provenant des lacs alpins du Dauphiné nous oblige à modifier notre opinion. Il est impossible d'identifier les deux plantes. Notre *Potamogeton* diffère en effet de *P. alpinus*, comme des autres formes de *P. rufescens* par ses tiges rameuses, plus grêles, vertes, aussi rougeâtres comme dans *alpinus*, par sa coloration verte ne changeant pas par la dessiccation, ou roussâtre, mais alors jamais aussi uniforme ni aussi foncée que dans *rufescens* et *alpinus*, par ses feuilles étroitement allongées, rétrécies en spatule, longues de 4-7 centim. et larges de 3-5 millim, très minces, entières, paucinerviées (à 5-7 nervures, et non 9-11 comme dans *alpinus*), par ses bractées blanches, par ses pédoncules très grêles, son épi court, pauciflore, etc.

Notre plante a bien la plupart des caractères spécifiques de *P. rufescens*, mais elle a la végétation et le port des Potamots de la section *Graminifolia* Coss. et Germ. Nous avons donc cru, après un examen plus approfondi, devoir le considérer comme une espèce nouvelle ou méconnue et lui donner le nom de *P. rivularis*. La plante fructifie peu dans les eaux vives, et nous n'avons pu en récolter que quelques spécimens en état de fructification. En attendant que nous puissions le compléter, il nous a paru intéressant de publier la forme stérile, les caractères de la tige, des feuilles, etc., suffisant à le faire reconnaître. Nous sollicitons à ce sujet les observations et les recherches des botanistes plus compétents, afin de fixer son état-civil et de lui assigner sa véritable place.

Dr GILLOT.

### *Gagea arvensis* Schultz forma *bulbifera* F. Gér.

Ombelle de fleurs accompagnée ou remplacée par des bulbilles. Cette forme est au *Gagea arvensis* Schult, ce que la var. *bulbifera* (*Ornithogalum fragiferum* Vill.) est au *Gagea Liottardi* Schult.

Le *Gagea arvensis*, les premières années de sa croissance, soit qu'il provienne de graines, soit qu'il provienne de bulbilles, ne présente d'abord qu'un bulbe avec deux feuilles principales, à la base desquelles on trouve un nombre plus ou moins grand de bulbilles agglomérés en tête et portés sur un pédoncule commun, ainsi qu'on peut le voir dans les échantillons distribués du type et de la variété. La plante continuant à pousser, produit, les années suivantes, ou seulement une ombelle de fleurs, et c'est le *G. arvensis* type, ou une ombelle accompagnée ou remplacée complètement par des bulbilles, et c'est la forme « *bulbifera* » qu'on rencontre surtout dans les terrains argilo-calcaires gras et compacts.

F. GÉRARD.

## **Digitaria vaginata Magnier**

Voici la synonymie complète :

*Digitaria vaginata* Magnier Flora selecta exsicc. (1883), n° 426; *Paspalum vaginatum* SW. Fl. Ind. 1, 135; *Panicum vaginatum* G. et G. Fl. de Fr. 3, 462; Lloyd et Foucaud, fl. Ouest, éd. 4, p. 332; *Panicum Digitaria* Laterr. Il. Bord. éd. 4, p. 420; *Paspalum Digitaria* Desm. in Mém. Soc. linn. de Bordeaux, 1, p. 45; *Digitaria paspaloides* Duby Bot., p. 501 (non Michx.); Nym. consp. 788, in Obs.

## **Gaudinia filiformis Albert Sp. nov.**

La plante que je nomme *Gaudinia filiformis* fleurit un mois plus tard que le *G. fragilis* P. B. dans la même localité, et ne se rencontre que dans les terrains siliceux et schisteux à La Farlède, Hyères, Porquerrolles, etc.

Elle se distingue à première vue de cette dernière en ce que l'épi, dont la base est presque toujours engagée dans la gaine de la feuille supérieure, est arqué et atteint généralement de 20 à 30 cent. et plus. En outre, les épillets sont presque entièrement cachés dans les excavations du rachis dont les entrenœuds sont plus allongés, ce qui rend l'épi *filiforme*, à l'état frais surtout. Les glumes sont aussi plus inégales : la supérieure étant deux fois et demie à trois fois aussi longue que l'inférieure.

A. ALBERT.

SCRINIA  
FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR

Charles MAGNIER



FASCICULE VII (1888)



PRIX : 2 FRANCS



SAINT-QUENTIN  
CHARLES MAGNIER

# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR CH. MAGNIER

N° 7.

1888.

## LISTE DES PLANTES DISTRIBUÉES EN 1888

### Renonculacées

- 1586 et bis *Pulsatilla rubra* Lam. — Ain, Cantal.  
1587 *Anemone ranunculoides* L. — Aisne.  
1588 *Adonis vernalis* L. — Thuringie.  
1589 *Thalictrum odoratum* G. G. — Hautes-Alpes.  
1590 *Ranunculus rupestris* Guss. — Sicile.  
1591 — *alpestris* L. — Haute-Savoie.  
1592 — *amplexicaulis* L. — Hautes-Pyrénées.  
1593 — *auricomus* L. — Rhône.  
1594 — *reptans* L. — Allemagne.  
1595 — *reticulatus* Schm. et Regel. — Vosges.  
1596 — *lateriflorus* DC. — Hérault.  
1597 *Batrachium circinatum* Spr. — Orne.  
1598 — *Martini* Lmtte — Loir-et-Cher.  
1599 *Trollius euprœus* L. — Aveyron.  
1600 *Cicimifuga foetida* L. — Hongrie.

### Papavéracées

- 1601 *Papaver alpinum* L. — Haute-Savoie.  
1602 *Meconopsis cambrica* Vig. — Cantal.

### Fumariacées

- 1603 *Corydalis densiflora* Ten. — Tyrol.

### Crucifères

- 1604 *Matthiola tricuspidata* R. Br. — Var.  
1605 *Cheiranthus fruticosus* Sm. — Vosges.  
1606 *Arabis hirsuta* Scop. — Basses-Alpes.  
11 bis — *cebennensis* DC. — Cantal.  
1607 *Hesperis laciniata* All. — Basses-Alpes.  
1608 *Erysimum cheiranthoides* L. — Loir-et-Cher.  
1609 *Brassica repanda* DC. — Hautes-Alpes.  
1610 et bis *Diplotaxis eruroides* DC. — Aude, Hérault.  
1611 *Petrocallis pyrenaica* Br. — Basses-Alpes.  
1612 *Alyssum microcarpum* Vis. — Serbie.  
1613 *Biscutella Guillonii* Jord. — Charente-Inférieure.  
1614 — *Columnæ* Ten. — Crète.  
1615 *Iberis linifolia* L. — Bouches-du-Rhône.  
1616 — *Bernardiana* G. G. — Hautes-Alpes.  
1617 — *Forestieri* Jord. — Hautes-Pyrénées.

- 1618 *Thlaspi perfoliatum* L. — Basses-Alpes.  
193 bis — *virgatum* G. G. — Basses-Alpes.

### Résédacées

- 1619 *Asterocarpus Clusii* Gay. — Loir-et-Cher.

### Cistinées

- 1620 *Ledonia humilis* Jord. — Aude.  
1621 — *elegans* Jord. — Aveyron.

### Silénées

- 1622 *Eudianthe cœli-rosa* Fenzl. — Andalousie.  
1623 *Silene Loiseleuri* G. G. — Var.  
1624 — *noctiflora* L. — Saône-et-Loire (nat.)  
1625 — *inaperta* L. — Aveyron.  
1626 *Dianthus cœsius* L. — Suisse.  
1627 — *superbus* L. — Aveyron.  
1628 — *hirtus* Vill. — Basses-Alpes.

### Alsinées

- 1629 *Cerastium alpinum* L. var. *squalidum* Ram. — H<sup>tes</sup>-Pyrén.  
1383 bis — *sylvaticum* W. K. — Serbie.  
1630 *Mœhringia polygonoides* W. K. — Haute-Savoie.  
1631 *Sagina Revelieri* Jord. — Corse.

### Linées

- 220 bis *Linum salsoloides* Lam. — Aude.

### Hypéricinées

- 1632 *Hypericum Burseri* Spach. — Hautes-Pyrénées.  
1633 — *nummularium* L. — Hautes-Pyrénées.

### Géraniacées

- 1634 *Geranium phæum* L. — Cantal.  
1635 *Erodium Botrys* Bert. — Alpes-Maritimes.

### Zygophyllées

- 1115 bis *Tribulus terrestris* L. — Isère.

### Staphyléacées

- 1636 *Staphylea pinnata* L. — Suisse.

### Rhamnées

- 1637 *Rhamnus alpina* L. — Suisse.

### Papilionacées

- 1638 *Genista gibraltaria* DC. — Andalousie.  
1639 *Genista pilosa* L. — Aude.  
1640 — *sagittalis* L. — Orne.

- 1641 et bis *Adenocarpus parvifolius* DC. — Lot, Hautes-Pyrénées.  
 1642 *Ononis Salzmänniana* Boiss. et Reut. — Andalousie.  
 1643 — *diffusa* Ten. — Sardaigne.  
 1644 *Anthyllis Hermanniae* L. — Corse.  
 1645 *Medicago agrestis* Ten. — Pyrénées-Orientales.  
 1646 — *depressa* Jord. — Var.  
 1412 bis — *secundiflora* DR. — Aude.  
 1647 *Trifolium montanum* L. — Haute-Loire.  
 1648 — *thymiflorum* Vill. — Isère.  
 1649 — *alpinum* L. — Haute-Savoie.  
 1650 *Lotus ornithopodioides* L. — Var.  
 1651 *Astragalus depressus* L. — Haute-Savoie.  
 1652 et bis *Phaca australis* L. — Haute-Savoie, Basses-Alpes.  
 1653 *Oxytropis Halleri* Bnge. — Basses-Alpes.  
 1654 — *carpathica* Uechtr. — Hongrie.  
 1655 *Onobrychis saxatilis* All. — Hautes-Alpes.  
 1656 *Lathyrus pyrenaicus* Jord. — Hautes-Pyrénées.  
 1657 *Vicia Gerardi* Vill. — Isère.  
 1658 — — Var.

### Amygdalées

- 1659 *Amygdalus nana* L. — Thuringie.

### Rosacées

- 1660 *Spiræa obovata* Willd. — Rhône.  
 1661 *Rubus Wahlbergii* Arrh. — Suède.  
 1662 — *maximus* L. — Suède.  
 1663 — *Balfourianus* Blox. — Suède.  
 1664 — *pruinosis* Arrh. — Suède.  
 1665 — *saxatilis* L. — Cantal.  
 1666 *Potentilla decipiens* Jord. — Rhône.  
 1667 — *thuringiaca* Bernh. — Thuringie.  
 1668 — *Bolzanensis* Limes. — Tyrol.  
 1669 — *Chaubardiana* Timb. — Charente-Inférieure.  
 1670 — *cinerea* Chaix. — Suisse.  
 1671 — *alchemilloides* Lapeyr. — Hautes-Pyrénées.  
 1672 *Sieversia montana* Spr. — Cantal.  
 1673 *Rosa floccida* Dés. — Vosges.  
 1674 — *geminata* Rau. — Rhône.  
 1675 — *inconspicua* Dés. — Saône-et-Loire.  
 1676 — *Penchinati* Gdgr. et Debx. — Pyrén.-Orientales.  
 1677 — *ramosissima* Rau. — Saône-et-Loire.  
 1678 — *tomentella* L. var. *pedunculis villosis*. — Vosges.  
 1679 — *ucenensis* Boullu. — Hautes-Alpes.  
 1680 — *virgultorum* Rip. — Saône-et-Loire.  
 1681 *Alchemilla pentaphyllea* L. — Hautes-Alpes.  
 1682 — *microcarpa* Boiss. et Reut. — Corse.

### Pomacées

- 1683 *Cratægus ruscinoensis* Gren. et Blanc. — Hérault.

### Circéacées

- 1684 *Circæa intermedia* Ehrh. — Cantal.

### Haloragées

- 1685 *Hippuris maritima* Hell. — Suède.  
1686 *Myriophyllum verticillatum* L. — Isère.

### Paronychiées

- 1687 *Corrigiola littoralis* L. — Vosges.

### Crassulacées

- 1688 *Anacampteros Borderi* Jord. — Hautes-Pyrénées.  
1689 *Sedum caespitosum* DC. — Aveyron.

### Saxifragées

- 1690 *Saxifraga lantoscana* Boiss. et Reut. — Basses-Alpes.  
1691 — *aizoides* L. — Hautes-Pyrénées.  
1692 — *Iradiana* F. Sz. — Hautes-Pyrénées.  
1693 — *ajugifolia* L. — Hautes-Pyrénées.  
1694 — *moschata* Wulf. — Hautes-Pyrénées.  
1695 — *planifolia* Lapeyr. — Suisse.  
1696 — *globulifera* Desf. — Algérie.  
1697 — *tridactylites* L. forma *gracilis* Debeaux — Algérie.  
1698 — *bryoides* L. — Hautes-Pyrénées.  
1699 — *rotundifolia* L. — Cantal.

### Ombellifères

- 1185 bis *Peucedanum palustre* Mœnch. — Aisne.  
1700 *Heracleum austriacum* Kern. — Autriche.  
1701 *Œnanthe Foucaudi* Tesser. — Charente-Inférieure.  
1702 *Anthriscus vulgaris* Pers. — Loire.  
1703 *Bupleurum angulosum* L. — Hautes-Pyrénées.  
1704 *Molopospermum cicutarium* DC. — Basses-Alpes.  
1705 *Physospermum aquilegifolium* Koch. — Corse.  
1706 *Eryngium galioides* Lam. — Portugal.  
1707 *Astrantia major* L. — Cantal.  
1708 — *minor* L. — Hautes-Pyrénées.

### Rubiacées

- 1709 *Galium caespitosum* Ram. — Hautes-Pyrénées.  
1710 — *pyrenaicum* Gou. — Hautes-Pyrénées.  
1711 — *Lapeyrouisianum* Jord. — Hautes-Pyrénées.  
1712 — *saccharatum* All. — Var.

### Synanthérées

- 1713 *Cineraria maritima* L. — Aude.  
1714 *Senecio Doronicum* L. — Cantal.  
306 ter — *ruthenensis* Timb. et Mazuc. — Aveyron.  
1715 *Santolina pectinata* Benth. — Espagne.  
1716 *Leucanthemum cebennense* DC. — Aveyron.  
1717 *Pyrethrum corymbosum* Willd. — Lot.  
1718 — *Waldsteini* Janka. — Transylvanie.



### Apocynées

- 1757 et bis *Vinca herbacea* W. K. — Serbie, Autriche.

### Gentianées

- 1758 *Gentiana Kochiana* Perr. Song. — Alpes-Maritimes.

### Convolvulacées

- 1759 *Convolvulus lineatus* L. — Aude.  
1760 *Cressa cretica* L. — Algérie.

### Borraginées

- 1761 *Nonnea pallens* Petr. — Serbie.  
1762 *Cerintho minor* L. — Thuringie.  
1763 *Cynoglossum Dioscoridis* Vill. — Côte-d'Or.

### Verbascées

- 1764 *Verbascum austriacum* Schott. — Autriche.

### Scrophularinées

- 1765 *Lindernia pyxidaria* All. — Saône-et-Loire.  
1766 *Antirrhinum ruscinoense* Debx. — Pyrénées-Orientales.  
1767 *Veronica Anagallis* L. — Aude.  
1768 *Odontites viscosa* Rchb. — Var.  
633 bis *Euphrasia ericetorum* Jord. — Vosges.  
1769 et bis *Pedicularis comosa* L. — Cantal, id.

### Acanthacées

- 1770 *Acanthus mollis* L. — Var.

### Labiées

- 1771 *Teucrium resupinatum* Desf. — Andalousie.  
1772 *Galeopsis bifida* Bng. — Vosges.  
1773 *Sideritis hyssopifolia* L. — Isère.  
1774 — *littoralis* Timb. et Gautier. — Aude.  
116 bis *Dracocephalum Ruyschiana* L. — Hautes-Alpes.  
1775 *Mentha Bruteletti* Malvd. -- Var.

### Lentibulariées

- 1776 *Pinguicula grandiflora* Lam. var. *maculata* Reverch. — Alpes-Maritimes.  
1777 — *corsica* Bern. — Corse.

### Primulacées

- 98 bis *Lysimachia thyrsiflora* L. — Aisne.  
1778 *Primula latifolia* Lap. — Basses-Alpes.  
1779 *Androsace Chaixi* G. G. — Basses-Alpes.  
1780 — *obtusifolia* All. — Hautes-Alpes.

- 1781 *Aretia hirtella* Duf. — Hautes-Pyrénées.  
1782 — *pyrenaica* Lois. — Hautes-Pyrénées.  
1783 — *argentea* Lois. — Hautes-Pyrénées.

### Plumbaginées

- 1784 et bis *Armeria alpina* Willd. — Hautes-Alpes, H<sup>tes</sup>-Pyrénées.

### Plantaginées

- 1785 *Plantago monosperma* Pourr. — Hautes-Pyrénées.

### Salsolacées

- 1786 *Atriplex salina* Walr. forma *præcox* — Suède.  
1787 *Salicornia radicans* Sm. — Hérault.

### Polygonées

- 1788 *Rumex crispus* L. — Vosges.  
1789 — *obtusifolius* L. var. *amblyphyllus* Gér. — Vosges.

### Thymélées

- 1790 *Daphne striata* Tratt. — Hautes-Alpes.  
1791 *Passerina Thymelæa* DC. — Hérault.

### Laurinées

- 1792 *Laurus nobilis* L. — Hérault.

### Euphorbiacées

- 1793 *Euphorbia heterophylla* Desf. — Algérie.  
1287 bis — *Broteri* Daveau. — Portugal.  
1794 — *Preslii* Guss. — Hérault (nat.)

### Urticées

- 1795 *Theligonum Cynocrambe* L. — Alpes-Maritimes.

### Cupulifères

- 1796 *Ostrya carpinifolia* Scop. — Alpes-Maritimes.

### Salicinées

- 1797 *Salix triandra* L. var. *Villarsiana* Willd. — Isère.  
1798 — *Smithiana* Willd. — Vosges.  
1799 — *mollissima* Ehrh. — Thuringie.  
1800 — *Pontederana* Koch. — Puy-de-Dôme.

### Conifères

- 1801 *Pinus sylvestris* L. var. *adunca* Gérard. — Vosges.  
1802 — — var. *attenuata* Gérard. — Vosges.  
1803 — — var. *inclinata* Gérard. — Vosges.

### Juncaginées

- 1804 *Triglochin maritimum* L. — Aude.

### Potamées

- 1805 *Potamogeton marinus* L. — Basses-Alpes.

### Orchidées

- 1806 *Epipogon aphyllum* Sw. — Isère.  
1807 *Orchis Simia* Lam. — Seine-et-Oise.  
1808 — *Traunsteineri* Saut. — Aveyron.  
1809 *Nigritella angustifolia* Rich. — Cantal.  
1810 *Ophrys fusca* Link. — Italie.

### Iridées

- 1811 *Iris chamæiris* Bert. — Hérault.  
1812 *Gladiolus Guepini* Koch (1). — Maine-et-Loire.  
1813 *Romulea Bulbocodium* Seb. — Crète.  
406 bis — *flaveola* Jord. — Sardaigne.  
1814 *Crocus chrysanthus* Herb. — Serbie.  
1815 — *Sieberi* Gay. — Crète.

### Liliacées

- 1816 *Lilium Pomponium* L. — Alpes-Maritimes.  
1817 et bis *Gagea Liottardi* Schult. — Isère, Hautes-Alpes.  
1818 *Urginea fugax* Steinh. — Sardaigne.  
1819 *Scilla bifolia* L. — Rhône.  
1820 *Allium paradoxum* Don. — Prusse (nat.)

### Colchicacées

- 1313 bis *Colchicum alpinum* DC. — Haute-Savoie.  
1821 *Merendera Bulbocodium* Ram. — Hautes-Pyrénées.

### Joncées

- 1822 *Luzula pedemontana* Boiss. et Reut. — Corse.  
1823 — *lutea* DC. — Hautes-Alpes.

### Aroidées

- 1824 *Calla palustris* L. — Vosges.

### Lemnacées

- 703 bis *Wolffia arrhiza* Coss. — Aisne.

### Typhacées

- 1825 *Sparganium Borderi* Focke — Hautes-Pyrénées.

---

(1) Cf. cl. Loret in Bull. Soc. bot. de France xxxiv (1887), 323, in nota.

### Cypéracées

- 1826 *Schoenus nigricans* L. — Aude.  
1827 *Carex verna* Chaix var. *elata* Gérard. — Vosges.  
1828 — *pyrenaica* Whlbg. — Hautes-Pyrénées.  
1829 — *macrostyla* Lapeyr. — Hautes-Pyrénées.  
143 bis — *dioica* L. — Aisne.  
1830 *Elyna spicata* Schrad. — Hautes-Pyrénées.

### Graminées

- 1831 *Phalaris minor* Retz. — Basses-Pyrénées.  
1832 *Alopecurus utriculatus* Pers. — Aisne.  
1833 *Sesleria cylindrica* DC. — Basses-Alpes.  
1834 *Avena compressa* Heuff. — Serbie.  
1835 *Trisetum gracile* Presl. — Sardaigne.  
1327 bis *Diplachne serotina* Link. — Tyrol.  
1836 *Bromus racemosus* L. var. *depauperatus* F. Gérard—Vosg.  
1837 — *condensatus* Hackel. — Tyrol.  
1838 *Festuca dimorpha* Guss. — Alpes-Maritimes.  
1839 — *varia* Hænke subsp. *pumila* Hackel.—H<sup>tes</sup>-Pyrén.  
1840 *Glyceria convoluta* Fr. — Var.  
1841 *Schismus marginatus* P. B. — Pyrénées-Orientales.  
1842 *Poa violacea* Bell. — Hautes-Pyrénées.

### Fougères

- 1843 *Woodsia hyperboræa* Br. — Hautes-Alpes.

### Marsiliacées

- 748 bis *Pilularia globulifera* L. — Loir-et-Cher.

### Lycopodiacées

- 163 ter *Lycopodium chamaecyparissus* A. Br. — Vosges.  
1844 — *inundatum* L. — Vosges.

### Characées

- 1845 *Chara aspera* Deth. — Loir-et-Cher.  
1846 — *Liljebladii* Wallm. — Suède.  
1847 *Nitella gracilis* Ag. — Loir-et-Cher.

### Mousses

- 1848 *Neckera crispa* Hedw. — Var.  
1849 *Ulota Bruchii* Wils. — Belgique.  
1850 *Funaria convexa* R. Spruce. — Gironde.

### Lichens

- 1851 *Usnea florida* Hoffm. — Isère.

### Champignons

- 1852 *Merulius tremellosus* Schrad. — Seine-et-Marne.

- 1853 *Cronartium paroniar* Tul. — Rhône.  
763 bis *Graphiola phœnicis* Poit. — Seine.  
1854 *Melampsora Ægerita* Kicks. — Seine-et-Marne.  
1855 *Ozonium muscorum* Roum. et Pat. — Seine-et-Marne.  
1856 *Phoma agaves* DR. et Mont. — Pyrénées-Orientales.  
1857 *Phyllactinia suffulta* R. Saccardo. — Aube.  
1858 *Rœstelia amelanchieris* Mérat. — Seine-et-Marne.  
1859 *Rhytisma acerinum* F. — Seine-et-Marne.  
1860 *Septoria salicis* West. — Seine-et-Marne.  
1861 *Uncinula bicornis* Lev. — Ain.  
1862 *Puccinia malvacearum* Mont. — Gironde.

Outre les personnes déjà citées, divers botanistes nous ont fait des envois de plantes intéressantes; ce sont :

- MM. l'abbé Coste, à Montclar (Aveyron);  
P. Gave, Rédemptoriste, à Contamine-sur-Arve (Savoie);  
Dr A. Magnin, à Besançon (Doubs);  
P. Martin, à Montbrehain (Aisne);  
O. Meyran, à Lyon;  
Dr Roth, à Berlin;  
Sagorski, à Pforta (Thuringie);  
Dr F. Sauter, à Bozen (Tyrol).

Nous remercions vivement plusieurs botanistes distingués, qui nous ont donné des renseignements avec la plus grande obligeance : MM. le Dr Bonnet, Clavaud, Th. Durand, Jordan de Puyfol, Ozanon; nous avons aussi le triste devoir de rappeler ici le décès d'un de nos collaborateurs, M. A. Pérard, bien connu pour ses travaux sur les Menthes et sur la flore du Bourbonnais.

---

## NOTES

### *Sur les plantes distribuées et diagnoses des espèces nouvelles.*

---

#### **Medicago secundiflora DR.**

Bibliographie complète : *Medicago secundiflora* DR. apud Duchartre, Revue bot., I, p. 635, et explor. scientif. de l'Algérie, tab. 88; Cosson et Kralik in Bull. soc. bot. de France, IV, p. 134; O. Debeaux, Recherches sur la flore des Pyrén.-Orientales, fasc. 2, in Mem. Soc. agricole et scientifique des Pyrénées-Orientales, XXIV (1879); G. Gautier in Bull. Soc. bot. de France, XXV (1878), p. 220; Urban prodr. monogr. der gat. *Medicago*, p. 53; G. Rouy, Suites à la Flore de France de Grenier et Godron, fasc. I (1887), p. 72.

#### **Potentilla bolzanensis Limes.**

E sectione *P. aurearum*; *P. Gaudini* Greml. proxima.

(Indication communiquée par le Dr F. SAUTER).

### **Rosa inconspicua** Dés.

Dèséglise, dans sa description (Cat. rais. p. 188), dit : « divisions calicinales glabres sur le dos, pédoncules hispides glanduleux » ; or, notre plante a les pédoncules nus ou un peu glanduleux, et les divisions calicinales glanduleuses sur le dos. Ne peut se rapporter à une autre forme ; son fruit ovoïde la différencie du *R. firma* Pug., dont il est voisin.

CH. OZANON.

### **Rosa Penchinati** Gdgr. et O. Deb. Mss (1876).

#### Section des *Canina-euandegavenses*.

Arbrisseau de moyenne grandeur (1 1/2 à 2 mètres), peu touffu, à rameaux flexibles, arqués, les floraux inermes ; aiguillons gros, crochus-dilatés à la base ; folioles d'un vert foncé, glaucescentes, glabres sur les deux faces, obovales-elliptiques et acutiuscules, un peu tronquées à la base, à côte médiane églanduleuse ; dents toutes simples, lancéolées et un peu convergentes vers le limbe ; pétioles aiguillonnés-glanduleux, légèrement pubescents ; stipules grandes, larges, à oreillettes droites ; pédoncules 1-3, aculéolés-glanduleux, de 9 à 10 millim. de longueur ; calice à tube obovale-oblong, lisse ; sépales finement glanduleux sur le dos, réfléchis puis caducs, à partitions longues, larges, entières, la terminale élargie et saillante. Styles glabres, à disque conique ; pétales blancs, grands, non ciliés, à onglet courtement aigu ; fruit gros, obovale, d'un rouge foncé à la maturité.

*Hab.* : Les haies et les bords de la route de Port-Vendres, près de Perpignan.

*Obs.* : Cette espèce qui est dédiée à feu le Docteur Penchinat, botaniste et malacologiste à Port-Vendres, appartient à la section des *Canina-euandegavenses* (*stictopodæ* Gandoger in Essai classif. nouv. des roses d'Eur. et d'Orient, p. 28). Elle doit se placer à côté du *Rosa hirtella* Ripart in Christ Rosen der Schweiss, p. 161, dont elle diffère par son fruit plus gros, son disque conique, ses folioles tronquées à la base, etc.

O. DEBEAUX.

### **Rosa ucenensis** (1) Boullu.

Je crois devoir rectifier et compléter la diagnose que je fis insérer dans la flore de M. Cariot, lorsque je ne connaissais encore ce rosier que d'une seule localité.

Petit arbrisseau en buissons touffus (4-8 décim. haut.), à rameaux raides. Aiguillons nombreux, robustes (rares sur quelques pieds), parfois verticillés, souvent subulés, droits ou recourbés aussi bien sur les rameaux que sur la tige. Pétioles pubérulents, glanduleux, munis de fins aiguillons. Stipules glabrescentes, bordées de glandes, à oreillettes dressées. Folioles 5-7, ovales-arrondies, la terminale en coin à la base, *petites* (4-5 m/m sur 6-8, rarement 8 sur 12), *glabres en-dessus*, doublement dentées-glanduleuses, à *dents supérieures larges et obtuses*, couvertes de glandes en-dessous, parfois légère-

---

(1) Rose de Poisans, pays des anciens Ucènes.

ment pubescentes, à nervure dorsale légèrement velue. Pédoncules lisses, solitaires, ou rarement 2-5, *très courts* (1-4 m/m.). Tube du calice ovoïde ou subglobuleux; sépales égalant ou dépassant les pétales, portant quelques glandes sur le dos. *Corolle petite* (15-20 m/m.), d'un rose vif pâlisant promptement. Styles courts, très-velus, disques plans. Fruits mûrs d'un beau rouge, subglobuleux ou ellipsoïdes contractés à la base et au sommet, couronnés par les sépales redressés et persistants à la maturité. Fleurs fin juin, commencement de juillet, fruits pulpeux en septembre.

*Obs.* : Ce rosier croît en Dauphiné entre 1250 et 1600 m. d'altitude dans deux vallées parallèles faisant partie de l'Oisans : celle de la Romanche, où il n'est pas rare au Claoux des Fraux et au Puy Vachier, près de la Grave (Hautes-Alpes), et celle du Vénéon, où il ne vient qu'en buissons isolés depuis le Clapier de Venose jusqu'aux Etages (Isère). Il est difficile d'en trouver des pieds parfaitement intacts : le plus souvent les extrémités des tiges ont subi les atteintes de la dent des bestiaux, ou peut-être des gelées tardives ; ces deux causes développant des branches gourmandes amènent la déformation des rameaux, doublent ou triplent la grandeur des folioles.

Lorsqu'en 1872, j'observai pour la première fois ce rosier entre St-Christophe-en-Oisans et les Etages, il avait déjà été récolté en 1861, près de la Grave, par M. Mathonnet neveu, pour les exsiccata de M. Maille, qui le distribua comme une variété du *Rosa rubiginosa* L., et l'année suivante, par M. Ozanon qui le donna, je crois, à M. Déséglise. Dès que je l'appris, je me crus autorisé à lui donner le nom de la région où je le pensais alors confiné. M. Déséglise, s'écartant en cela de sa méthode de classement (Cat. rais. des R. p. 294), en fit une variété à *pédoncules lisses* du *R. rotundifolia* Rau. Mais, si l'on abandonne la division, parfois artificielle, en Rubigineuses à pédoncules lisses et en Rubigineuses à pédoncules glanduleux, il vaudrait mieux, ce me semble, la réunir en variété (*pedunculis lævibus*) au *R. subsessiliflora* Boullu : il a bien plus de rapports avec ce dernier par son port ramassé, ses pédoncules très courts et ses forts aiguillons. Le *R. subsessiliflora* ne fut découvert qu'un peu plus tard à la Motte d'Aveillans (Isère), par M. le capitaine Moutin. Sauf la présence ou l'absence de soies glanduleuses aux pédoncules, on a souvent de la peine à trouver entre les deux formes des différences bien sensibles.

Au reste, MM. Emile Burnat et Grelli (Rev. des Roses orient., p. 14 et 16; Genève 1887), viennent de rapporter ces deux rosiers en variétés au *Rosa sicula* Tratt., établissant entre eux des signes distinctifs que je ne retrouve pas sur mes exemplaires. Ils les indiquent l'un et l'autre non seulement en Dauphiné, mais encore dans les Alpes-Maritimes, et le *R. ucnensis* sous le nom de *R. sicula* var. A. *veridica* dans plusieurs stations italiennes.

Æ. BOULLU.

### **Myriophyllum verticillatum L.**

Je n'ose indiquer ni la var. B. ni la var. G. de la Flore de France, attendu que les épis à bractées courtes et ceux à bractées 4 ou 4 fois plus longues que les fleurs se trouvent mêlés dans les mêmes touffes et parfois sur les mêmes pieds.

Æ. BOULLU.

### **Galium Fleuroti** (1) Jord.

Nous ne pouvons songer à retracer et à commenter ici l'histoire de ce rare et singulier *Galium*, sur la valeur spécifique et les affinités duquel les avis sont encore très partagés; aussi conseillons-nous aux botanistes qui désireront connaître cette histoire de recourir aux travaux cités sur l'étiquette qui accompagne la plante dans l'exsiccata, et particulièrement à l'intéressante notice que notre collègue, le Dr Edmond Bonnet, a consacrée à la flore du vallon de La Coquille et à son *Galium Fleuroti* Jord., dans les numéros des 1<sup>er</sup> et 15 mai 1882, du journal *Le Naturaliste*.

Nous devons seulement dire ici que notre intention était de distribuer séparément les deux formes *hirta* et *glabrescens* sous lesquelles le *Galium Fleuroti* Jord. se présente à La Coquille d'Étalante, ainsi que l'a fait, en 1882, notre confrère et ami, le Dr Gillot, dans les exsiccata de la Société dauphinoise; mais que la présence de nombreux intermédiaires ou spécimens incertains entre ces deux formes nous a décidé à renoncer à opérer cette séparation, persuadé qu'il n'est pas logique de chercher à disjoindre ce que la Nature a pris soin d'unir de la façon la plus évidente.

P. A. GENTY.

### **Plagius virgatus** DC.

Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de donner l'historique de la synonymie étendue de cette plante.

Elle fut décrite en 1771 par Jacquin dans les « Observations botaniques », tome IV, p. 4, t. 81, sous le nom de *Cotula grandis*; Allioni le changea en celui de *Chrysanthemum discoideum*, dans le Flora pedemontana, t. 2, n° 687, f. I, paru en 1785. Lamarck, en 1789, le fit entrer dans le genre Matricaire (Encyclopédie méthodique : Botanique, t. III, p. 737, n° 33). Plus tard (1806), Poiret, le continuateur de l'œuvre de Lamarck, revient, au tome VII du même ouvrage (p. 576), sur cette plante que Desfontaines avait appelée *Balsamita virgata*, genre dont Poiret faisait une section du genre *Tanacetum*.

En 1860, Risso la recueillit en nombre sur les collines de Scarène, près de Nice (2 juillet) et l'envoya à M. Maille; elle ne fut distribuée qu'après la mort de ce dernier, dans les Reliquiæ Mailleanæ (n° 658), et avec ce nom : « *Leucanthemum vulgare* Lmk. var. *G. discoideum* J. Gay ! monogr. inéd. », que l'on retrouve sous le n° 331 des exsiccata de Bourgeau (plantes des Alpes-Maritimes). Cette ressemblance de port, de feuillage, avec la plante vulgaire de nos prairies, fut rappelée par M. le Dr Clos, en 1870, dans le Bulletin de la Société botanique de France; il proposa de nommer *Leucanthemum discoideum* la Synanthérée ligurienne.

Entre temps, Ardoino publiait la première édition de sa Flore analytique du département des Alpes-Maritimes (1867); notre plante y figure sous le nom de *Plagius Allionii* L'Hér. Dans le volume VI du Prodrome, p. 135, de Candolle donna une nouvelle dénomination (*Plagius virgatus*), qui a prévalu; en effet, c'est ainsi qu'on la trouvera désigné désormais. M. C. F. Nyman l'a mentionnée dans le Sylloge floræ europææ (1854-55), p. 14, n° 344, et dans le *Cons.*

---

(1) Distribué en 1887 sous le numéro 1456.

*pectus* (1878-82), p. 375; il lui consacre (Consp. l. c.) l'observation suivante : « *Planta hæcce (Chr. discoideum All.) divo J. Gay, ut* » supra observatum, erat tantum var. *Leucanth. vulgaris*, cui » quidem similis, sed quoad involucrem et aliquantulum etiam » quoad habitum (rigidiorum) diversa. »

Nous ajouterons, pour terminer, que cette rare Anthémidée doit être décrite par notre savant ami, M. G. Rouy, dans le deuxième fascicule de ses « Suites à la Flore de France de Grenier et Godron. »

CH. MAGNIER.

### *Hypochæris radicata* L. var. *meridionalis* Albert.

Ce qui distingue surtout cette variété du type, c'est que les fibres de la racine sont charnues, et la souche moins développée. Je crois que c'est la même modification qui transforme le *Ranunculus bulbosus* en *R. neapolitanus*.

A. ALBERT (in litt.).

### *Cynoglossum Dioscoridis* Vill.

C'est à tort, selon moi, que presque tous les auteurs s'accordent à citer dans la bibliographie afférente à cette Borraginée, la planche IV de la Flore de la Côte-d'Or de Lorey et Duret; car si la principale figure de cette planche représente assez exactement le port d'un individu rabougri de notre *Cynoglossum*, les figures consacrées aux nucules, les plus importantes à tous égards, sont absolument fantaisistes et ne peuvent qu'induire en erreur, ces nucules y sont en effet représentés comme uniformément recouverts de tubercules coniques tous conformes, alors qu'en réalité le vrai *Cynoglossum Dioscoridis* Vill. est surtout nettement caractérisé par ses nucules petits, crustacés, revêtus de tubercules de deux sortes, les uns relativement assez gros, coniques, atténués en un col surmonté d'une couronne terminale de petits aiguillons hyalins réfléchis, les autres plus petits, irrégulièrement coniques ou punctiformes, ni atténués en col, ni aiguillonnés; les premiers occupant principalement les bords du nucule où ils sont nettement sériés et largement connivents entre eux par leur base; les seconds jamais sériés, mais épars surtout sur le dos et la face externe du nucule.

Quant à la description du *C. Dioscoridis* Vill. contenue dans la flore en question, elle est également applicable à plusieurs espèces du genre, et je ne sache pas en outre que le vrai *C. Dioscoridis* Vill. connu seulement par moi avec certitude jusqu'à ce jour, dans la Côte-d'Or, à la localité d'où je le distribue, ait été retrouvé à celles qui lui sont assignées dans cet ouvrage. Ce qui m'autorise à conclure de tout ce qui précède que si Lorey et Duret *semblent* avoir connu le véritable *C. Dioscoridis* de Villars et de Godron, ils ne l'ont connu que très imparfaitement; trop imparfaitement pour qu'on soit autorisé à citer leur texte et leur planche.

Cultivé à Dijon dans mes rocailles, le *Cynoglossum Dioscoridis* Vill. s'y montre normalement *monocarpie-bisannuel*. Ses corolles d'un rouge brique dans le bouton et à l'épanouissement, sont bleues pendant l'anthesis et finalement plus ou moins violacées lorsqu'elles se détachent.

P. A. GENTY.

(Extrait de mes Notes manuscrites pour servir à une révision de la Flore du département de la Côte-d'Or).

**Rumex obtusifolius L. var. amblyphyllus F. Gérard.**

Le *Rumex obtusifolius* L. se présente sous deux formes principales quant aux feuilles radicales. La première a les feuilles arrondies-obtuses, c'est le *R. obtusifolius* variété que j'appelle *amblyphyllus*; l'autre les a aiguës; c'est le *R. obtusifolius* variété *oxyphyllus*.

F. GÉRARD.

**Pinus sylvestris L. variétés F. Gérard.**

Dans le *Pinus sylvestris* L., l'écusson des écailles *inférieures* et *extérieures* (et ce sont généralement les seules dont l'écusson soit proéminent et caractéristique) du cône qui est pendant, prend différentes formes qui se retrouvent dans tous les cônes du même individu. Voici les principales :

- a) *pyramidata*, écusson en pyramide plus ou moins régulière. --  
Forme typique.
- b) *adunca*, écusson recourbé en crochet.
- g) *attenuata*, écusson aminci et allongé.
- d) *inclinata*, écusson incliné vers le pédoncule du cône.
- e) *depressa*, écusson déprimé, presque nul.

F. GÉRARD.

**Carex verna Chaix in Vill. var. elata F. Gérard.**

C'est le *Carex umbrosa* Host. gr. I, t. 69, qui se distingue par *radix repens* » (Host. l. c.); ce n'est donc pas le *C. umbrosa* Nym. consp. p. 773, qui est le *C. polyrrhiza* Wallroth Sched., p. 492 ou le *C. umbrosa* Hoppe ap. St. h. 57. Cette variété *elata* est la forme dont parle Koch, synops. ed. 3, p. 659 : « modificatio culmis altioribus in locis umbrosis nascens. » Ce qui n'est pas toujours exact, la plante publiée ici ayant poussé dans un sol découvert et bien exposé.

F. GÉRARD.

**Bromus condensatus Hackel.**

Differt a simili *B. erecto* Huds. spiculis magis congestis, vaginis villosis.

(Observation communiquée par M. le Dr SAUTER).

**Cronartium Pæoniæ Tul.**

Feuilles du *Pæonia albiflora* Pall., automne 1882, au Jardin botanique de Lyon, où je l'observe chaque année depuis 1871 (Cf. Ann. soc. bot. de Lyon, t. I, 1872. p. 39), toujours sur cette espèce, jamais sur les *P. montana*, *P. officinalis*, etc., cultivés à côté.

Dr A. MAGNIN.

# FLORA SELECTA EXSICCATA

---

## Dispositions Générales

Il est rappelé aux collaborateurs que les plantes doivent être préparées avec le plus grand soin, en fleurs et en fruits, et que chaque part doit être composée de plusieurs échantillons, dont le nombre varie suivant la grandeur de l'espèce. Les parts doivent être faites d'avance, et disposées sur une feuille de papier des dimensions habituellement adoptées pour les herbiers (1). Quelques-uns de nos correspondants apportent trop de négligence à cet égard : les feuilles sont trop grandes, trop larges, ou deux petites feuilles séparées servent de support à un grand échantillon, ou encore ils emploient du papier déchiré et hors de service, ce qui contribue aussi tous les ans à retarder la publication des fascicules. Nous ne prétendons pas obliger nos collaborateurs à renoncer à l'usage de journaux ou autres imprimés, pourvu que ces derniers soient en bon état et correctement coupés dans des dimensions convenables, mais nous ferons remarquer l'extrême bas prix actuel des papiers-paille, pour engager à leur donner la préférence. Tous les envois doivent être adressés, du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre au plus tard, franco à domicile.

(1) 44 centim. de longueur sur 38 centim. de largeur.

# SCRINIA FLORÆ SELECTÆ

DIRECTEUR CH. MAGNIER

N° 8.

1889.

## Collaborateurs du VIII<sup>e</sup> Fascicule

- MM. ALBERT (Abel), instituteur et botaniste à Solliés-Toucas (Var).  
ANTHELME (Frère), à S'-Médard (Loire).  
BAICHÈRE (abbé Ed.), professeur à Carcassonne (Aude).  
BEAUDOUIN (H.), à Alençon (Orne).  
BERNOULLI (D<sup>r</sup> W.), à Bâle (Suisse).  
BICHE (B.), profes. d'hist. nat. au collège de Pézenas (Hérault).  
BILLIET (P.), percepteur à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
BOULLU (abbé), à Lyon (Rhône).  
BRIARD (Ed.), avocat à Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
CALLAY (A.), pharmacien au Chesne (Ardennes).  
CAMUS (E. G.), pharmacien, lauréat de l'Institut, à Paris.  
CORBIÈRE (L.), prof. de sc. nat. au Lycée de Cherbourg (Manche).  
COSTE (abbé H.), à Montclar (Aveyron).  
DAVEAU (J.), inspecteur du jardin bot. de l'École Polytechn. de Lisbonne (Portugal).  
DEBEAUX (O.), pharm. milit. principal en retraite, à Toulouse.  
DOIN (L.), inspecteur primaire à Narbonne (Aude).  
DUVAL (Ch.), chef de l'École de Botanique au Muséum, Paris.  
ELMQVIST (D<sup>r</sup> F.), professeur à l'Université d'Orebro (Suède).  
FAURE (abbé P.), administrateur de la Société Dauphinoise, à Grenoble (Isère).  
FOUCAUD (J.), direct. du Jardin bot. de la Marine, à Rochefort (Char.-Infér.).  
FREYN (J.), ingénieur civil, à Prague-Smichow (Bohème).  
GAVE (P.), Rédemptoriste, à Contamine-sur-Arve (H<sup>ie</sup>-Savoie).  
GENTY (P.-A.), propriétaire, à Dijon (Côte-d'Or).  
GÉRARD (abbé F.), professeur à Châtel-sur-Moselle (Vosges).  
GUYOT (D.), instituteur, à Troyes (Aube).  
HALACSY (D<sup>r</sup> E. de), profes. à l'Université de Vienne (Autriche).  
HARDY DE BAST (A.), profes. à l'École norm. de Visé (Belgique).  
JORDAN DE PUYFOL, juge-de-paix, à Mur-de-Barrez (Aveyron).  
JOUSSET (E.), pharmacien, à Rochefort (Charente-Infér.).  
LANNES, capitaine des douanes en retraite, à Briançon (H.-A.).  
MAGNIER (Ch.), biblioth., laur. de l'Institut, à S'-Quentin (Aisne).  
MAGNIN (D<sup>r</sup>), profes. à la Faculté des Sc. de Besançon (Doubs).  
MALINVAUD (E.) secrétaire général de la Société Botanique de France, à Paris.  
MALVEZIN, route de Tulle, à Aurillac (Cantal).  
MARÇAIS (abbé Ed.), à Toulouse (H<sup>ie</sup>-Garonne).  
MARTIN (Em.), président honor., à Romorantin (Loir-et-Cher).  
MARTIN (Paul), instituteur, à S'-Quentin (Aisne).  
NEYRA (R.) propriétaire, à Grenoble (Isère).  
OZANON (Ch.), propriétaire, à S'-Emiland (Saône-et-Loire).  
PAU (C.), à Segorbe (Espagne).  
PETROVIC (D<sup>r</sup> Sava), médecin du roi, à Belgrade (Serbie).  
PONS (abbé), professeur, à Narbonne (Aude).

- MM. PRÉAUBERT (E.), profes. d'hist. nat. au Lycée d'Angers (M.-et-L.)  
PROAL, instituteur en retraite, à Faucon (Basses-Alpes).  
RESPAUD (A.), instituteur, à Fitou (Aude).  
RICHTER (Dr Ch.), à Vienne (Autriche).  
RIOMET (B.), instituteur au Grand-Wé (Aisne).  
SAGORSKI, à Pforta (Allemagne).  
THÉRIOT (I.), professeur à l'école Normale, au Mans (Sarthe).  
WAGNER (Dr), médecin en chef des mines, à Konigshutte (Silésie).

Diverses personnes ont prêté leur concours aux collaborateurs, ce sont : MM. Paul Hariot, J. Pépin, au Muséum ; Dr Delcroix, à Paris ; Bruyas, à Aix ; Bordère, à Gèdre ; Reverchon, à Bollène ; abbés Bouché, Guiguet, Douillet, à Grenoble ; Charbonneau, à Rochefort ; M<sup>me</sup> Truc, à La Grave ; Ayasse, Paul Hora, V. Andreae, L. Rémond, etc. Le numéro précédent était tiré lorsque nous est parvenue la triste nouvelle de la mort de M. Ed. Timbal-Lagrave ; l'éminent botaniste faisait partie de la Société depuis la fondation.

---

## LISTE DES PLANTES DISTRIBUÉES EN 1889

---

### Renonculacées

- 1863 *Clematis hybrida* Albert. — Var.  
1062 bis — *Flammula* L. — Aude.  
1864 *Thalictrum alpicolum* Jord. — Hautes-Alpes.  
1865 — *flexuosum* Bernh. — Allemagne.  
1589 bis *Thalictrum odoratum* G. G. — Var.  
1866 *Oxygraphis vulgaris* Freyn. — Haute-Savoie.  
1867 *Ranunculus flabellatus* Desf. var. *mollis* Freyn. — Orne.  
1868 — *Broteri* Freyn. — Portugal.  
1869 — *aduncus* G. G. — Alpes Maritimes.  
1870 — *cassubicus* L. — Galicie.  
1871 *Batrachium Drouetii* Nym. — Orne.  
1772 *Isopyrum thalictroides* L. — Cantal.

### Fumariacées

- 1873 *Fumaria rostellata* Knaf. — Autriche.

### Crucifères

- 1874 *Barbarea intermedia* Bor. — Loire.  
1875 *Cardamine sylvatica* Link. — Aude.  
1876 *Hesperis matronalis* L. — Maine-et-Loire.  
1877 *Malcolmia arenaria* Desf. — Algérie.  
465 bis *Sisymbrium nanum* Coss. — Aude.  
459 bis *Hirschfeldia adpressa* Mœnch. — Seine.  
1878 *Eruca vesicaria* Cav. — Algérie.  
1879 *Berteroa incana* DC. — Allemagne.  
1880 *Draba aizoides* L. — Hautes-Pyrénées.  
1881 — *carinthiaca* Hoppe. — Suisse.  
1882 *Camelina dentata* Pers. var. *ambigua* Loret. — Aveyron.  
1883 *Iberis Timeroyi* Jord. — Isère.  
1884 — *Violetti* Soy.-Will. — Meuse.

- 1885 *Thlaspi rotundifolium* Gaud. — Haute-Savoie.  
1886 *Hutchinsia Prostii* Gay. — Aveyron.

### Cistinées

- 1887 *Cistus crispus* L. — Aude.  
1888 et bis — *monspeliensis* L. — Aude, id.  
1889 *Helianthemum pilosum* Pers. — Algérie.

### Violacées

- 1890 *Viola hirta-virescens* Bernoulli. — Suisse.

### Polygalées

- 1891 *Polygala ciliata* Lebel. — Manche.

### Silénées

- 1892 *Cucubalus bacciferus* L. — Loir-et-Cher.  
1893 *Saponaria bellidifolia* Sm. — Aveyron.  
1894 *Dianthus Seguieri* Chaix. — Basses-Alpes.  
1895 — *Broteri* Boiss. — Portugal.  
1896 — *graniticus* Jord. — Loire.

### Alsinées

- 1897 *Cerastium tomentosum* L. — Belgique.  
1898 — *carinthiacum* Vest. — Autriche.  
1899 — *semidecandrum* L. var. *arenarium* Willk. —  
Portugal.  
1900 *Stellaria nemorum* L. — Aisne.  
1901 *Arenaria controversa* Boiss. — Lot.  
1902 *Alsine Bauhinorum* Gay. — Drôme.

### Elatinées

- 1903 *Elatine inaperta* Lloyd. — Loire-Inférieure.

### Linées

- 1904 *Linum alpinum* Jacq. — Haute-Savoie.  
1905 *Radiola linoides* Bern. — Aube.

### Malvacées

- 500 bis *Althæa narbonensis* Pourr. — Aude.  
1906 *Malva hispanica* L. — Portugal.

### Tiliacées

- 1907 *Tilia intermedia* Ehrh. — Allemagne.

### Hypéricinées

- 1908 *Hypericum hyssopifolium* Vill. — Hautes-Alpes.  
1909 — *ericoides* L. — Espagne.

### Acérinées

1388 complém. *Acer molle* Opiz. — Bôhème.

### Géraniacées

- 1910 *Geranium Lebelii* Bor. — Manche.  
1911 *Erodium romanum* Willd. — Bouches-du-Rhône.  
1390 bis — *petræum* Willd. var. *narbonense* Timb. — Aude.

### Rutacées

- 1912 *Ruta chalepensis* L. — Aude  
1913 — *montana* L. — Aude.

### Térébinthacées

- 1118 bis *Pistacia Terebinthus* L. — Aude.  
801 bis *Cneorum tricoccon* L. — Aude.

### Papilionacées

- 1914 *Ulex Jussiaei* Webb. — Portugal.  
1915 — *Welwitschianus* Planch. — Portugal.  
1916 — *Willkommi* Webb. — Portugal.  
1917 *Genista nyssana* Petrovic. — Serbie.  
1918 *Cytisus heterochrous* Webb. — Espagne.  
1919 *Ononis natrix* L. — Aisne.  
1920 — *breviflora* DC. — Hérault.  
1921 — *Picardi* Boiss. — Portugal.  
1922 — *serrata* Forsk. var. *major* Willk. — Portugal.  
1923 *Anthyllis affinis* Butt. — Autriche.  
1924 *Melilotus elegans* Salzm. — Aude.  
1925 — *neapolitanus* Ten. — Aveyron.  
1926 *Trifolium ochroleucum* L. — Loir-et-Cher.  
1927 — *Cherleri* L. — Aveyron.  
1928 *Astragalus sesameus* L. — Bouches-du-Rhône.  
1929 *Lathyrus ensifolius* L. — Doubs.

### Rosacées

- 1930 *Spiræa Aruncus* L. — Haute-Savoie.  
1931 *Potentilla recta* L. — Bouches-du-Rhône.  
1932 — *inclinata* Vill. — Hautes-Alpes.  
1933 — *delphinensis* G. G. — Hautes-Alpes.  
1934 — *cinerea-verna* Bernoulli. — Suisse.  
1935 *Geum heterocarpum* Boiss. — Hautes-Alpes.  
1936 *Rosa Aunieri* Cariot. — Rhône.  
1937 — *pseudo-sepium* Callay. — Ardennes.  
1938 — *rubella* Sm. — Suisse.  
1939 — *Sagorskii* Christ. — Allemagne.

### Pomacées

- 1170 bis *Sorbus erubescens* Kerner. — Cantal.  
1940 *Aronia rotundifolia* Pers. — Basses-Alpes.

### Granatées

- 1941 *Punica Granatum* L. — Var.

### Enothérées

- 1172 bis *Epilobium spicatum* Lam. — Aisne.

### Cératophyllées

- 1942 *Ceratophyllum demersum* L. var. *notacanthum* Foucaud.  
— Charente-Inférieure.

### Lythriacées

- 1943 *Lythrum flexuosum* Lag. — Espagne.  
1944 — *hyssopifolium* L. — Aveyron.

### Paronychiées

- 1945 *Paronychia argentea* L. — Aude.

### Crassulacées

- 1946 *Sempervivum austriacum* Jord. et Fourr. — Autriche.

### Saxifragées

- 1947 *Saxifraga longifolia* Lap. — Hautes-Pyrénées.  
1948 — *Cotyledon* L. — Hautes-Pyrénées.  
1949 — *mutata* L. — Haute-Savoie.  
1950 — *oranensis* Munby. — Algérie.  
1951 — *bulbifera* L. — Autriche.  
1952 — *Huettiana* Boiss. — Seine, nat.  
1953 *Chrysosplenium alternifolium* L. — Aisne.

### Ombellifères

- 1954 *Laserpitium prutenicum* L. — Suisse.  
1955 *Peucedanum serbicum* Petrovic. — Serbie.  
1956 *Anethum graveolens* L. — Aude.  
1957 *Tordylium maximum* L. — Aube.  
1958 *Athamanta cretensis* L. var. *mutellinoides* DC. — Suisse.  
1959 *Seseli tortuosum* L. — Serbie.  
1960 — *coloratum* Ehrh. — Loir-et-Cher.  
1961 *Cenanthe globulosa* L. — Var.  
1962 *Bulbocastanum Linnæi* Schur. — Aisne.  
1963 *Falcaria Rivini* Host. — Aude.  
1964 *Bupleurum fruticosum* L. — Espagne.

### Rubiacées

- 1965 *Galium boreale* L. — Doubs.  
79 bis — *cometerhizon* Lap. — Hautes-Pyrénées.  
1966 — *verum* L. var. *littorale* Brebisson. — Manche.  
1967 — *divaricatum* Lam. — Aveyron.

- 1968 *Valantia muralis* L. — Aude.  
229 bis *Asperula galioides* M. B. — Aisne.  
1969 *Crucianella latifolia* L. — Bouches-du-Rhône.  
1970 *Sherardia neglecta* Guép. — Vosges.

### Valérianées

- 1971 *Valerianella dentata* Poll. — Vosges.  
1972 — — var. *mixta* Soy.-Will. — Vosges.

### Dipsacées

- 1973 *Knautia collina* G. G. — Hautes-Alpes.

### Synanthérées

- 1974 *Cineraria campestris* Retz. — Suisse.  
1975 *Ormenis mixta* DC. — Sarthe.  
1976 *Achillea serbica* Petrovic. — Serbie.  
1977 *Santolina squarrosa* Willd. — Hérault.  
1978 — *viridis* Willd. — Hérault.  
1979 *Artemisia Absinthium* L. — Cantal.  
1980 *Helichrysum angustifolium* DC. — Hérault.  
1981 *Antennaria carpathica* Bl. f. — Haute-Savoie.  
1982 *Filago Jussiaei* Coss. et Germ. — Vosges.  
1471 bis — *lutescens* Jord. — Vosges.  
1983 — *tenuifolia* Presl. — Var.  
1984 et bis — *neglecta* DC. — Meurthe-et-Moselle, Vosges.  
1985 — *minima* Fries. — Vosges.  
315 bis *Inula montana* L. — Lot.  
1986 *Echinops microcephalus* S.S. var. *virescens* Petr. — Serbie.  
1987 *Cirsium subalpinum* Gaud. — Suisse.  
1988 *Carduus platylepis* Saut. — Tyrol.  
1989 *Leuzea conifera* DC. — Aude.  
1990 *Serratula tinctoria* L. — Orne.  
1991 *Centaurea solstitialis* L. — Seine.  
1992 *Sonchus palustris* L. — Aisne.  
1477 bis *Andryala arenaria* Boiss. et Reut. — Portugal.  
1993 *Hieracium rigidum* Htn. var. *angustifolium* Neilr. — Aisne.  
1994 — *glareosum* Serres. — Hautes-Alpes.  
1995 — *juratum* Fries. — Isère.  
1996 — *pullatum* Arv.-Touv. — Puy-de-Dôme.  
1997 *Tragopogon orientalis* L. — Autriche.  
1998 *Arnoseris pusilla* Gœrtn. — Vosges.

### Ericacées

- 1999 *Erica cinerea* L. — Loir-et-Cher.  
2000 *Vaccinium uliginosum* L. — Vosges.  
2001 — *Myrtillus* L. — Aisne.  
2002 *Rhododendron ferrugineum* L. — Haute-Savoie.  
2003 — *Chamaecistus* L. — Styrie.

### Pyrolacées

- 97 bis *Pyrola rotundifolia* L. — Oise.

### Oléacées

- 2004 *Phillyrea media* L. — Aude.

### Gentianées

- 2005 et bis *Gentiana tenella* Roth. — Hautes-Alpes, id.

### Convolvulacées

- 349 bis *Convolvulus cantabrica* L. — Isère.

### Borraginées

- 2006 *Heliotropium curassavicum* L. — Aude.  
2007 *Lithospermum fruticosum* L. — Bouches-du-Rhône.  
2008 *Myosotis Welwitschii* Boiss. — Portugal.  
2009 — *stricta* Link. — Maine-et-Loire.

### Scrophularinées

- 2010 *Scrophularia sambucifolia* Lk. et Hff. — Portugal.  
2011 *Linaria reflexa* Desf. — Algérie.  
2012 *Veronica nummularia* Gou. — Hautes-Pyrénées.  
2013 — *triphyllos* L. — Sarthe.  
636 bis *Odontites lutea* Rehb. — Aisne.  
2014 — *lanceolata* Rchb. — Hautes-Alpes.  
2015 *Euphrasia micrantha* Schl. var. *versicolor* Freyn. —  
Hongrie et Galicie.  
2016 — *caerulea* Tausch. — Bohême.  
2017 et bis — *cuprea* Jord. — Galicie, Ain.  
2018 *Pedicularis acaulis* Scop. — Istrie.  
2019 *Melampyrum barbatum* Waldst. et Kit. — Autriche

### Labiées

- 2020 *Teucrium montanum* L. — Aisne.  
2021 *Salvia lavandulæfolia* Vahl. — Espagne.  
2022 *Lavandula dentata* L. — Algérie.  
657 bis *Brunella hyssopifolia* L. — Aude.  
2023 *Galeopsis Reichenbachii* Reut. — Doubs.  
2024 *Thymus capitellatus* Hffg. — Portugal.  
2025 *Mentha dulcissima* Dum. — Belgique.  
2026 — *bracteosa* Pér. — Ardennes.  
2027 — *arduennensis* Callay. — Ardennes.  
2028 — *subtomentosa* Strail. — Aisne.

### Lentibulariées

- 2029 *Pinguicula grandiflora* Lam. — Isère.

### Primulacées

- 2030 *Lysimachia nemorum* L. — Isère.  
2031 *Asterolinum stellatum* L. — Aude.  
2032 *Tricentalis europæa* L. — Belgique.

- 2033 *Centunculus minimus* L. — Aube.  
2034 *Primula pannonica* Kerner. — Autriche.  
2035 — *farinosa* L. — Basses-Alpes.  
334 ter *Androsace villosa* L. — Isère.  
2036 — *carnea* L. — Basses-Alpes.

### Plumbaginées

- 2037 *Statice ovalifolia* Poir. — Portugal.  
2038 — — var. *minor* Boiss. — »  
2039 — *densiflora* Guss. var. *lusitanica* Dav. — »  
2040 — *Dodartii* Gir. — »  
378 bis — *occidentalis* Lloyd. — »  
2041 — *confusa* G. G. — »  
2042 — — var. *intermedia* Dav. — »  
2043 — *globulariæfolia* Desf. — »  
2044 *Armeria Rouyana* Dav. — »  
2045 — *Henriquezii* Dav. — »  
2046 — *Welwitschii* Boiss. var. *stenophylla* Dav. — »  
2047 — *pubigera* Boiss. — »

### Plantaginées

- 2048 *Plantago brutia* Ten. — Hautes-Alpes.

### Amarantacées

- 2049 *Amarantus sylvestris* Desf. — Bohême.

### Polygonées

- 2050 *Rumex bucephalophorus* L. — Hérault.  
2051 *Polygonum dubium* Stein. — Sarthe.  
2052 — *equisetiforme* Sibth. — Portugal.  
2053 — *Raii* Babingt. — Manche.

### Thymélées

- 956 bis *Passerina hirsuta* L. — Aude.

### Santalacées

- 2054 et bis *Thesium divaricatum* Jan. -- Lot, Haute-Loire.

### Euphorbiacées

- 2055 *Euphorbia pterococca* Brot. -- Portugal.  
1284 bis -- *serrata* L. -- Aude.  
2056 -- *transtagana* Boiss. -- Portugal.  
1794 bis -- *Preslii* Guss. -- Espagne.

### Ulmacées

- 2057 *Ulmus pedunculata* Foug. -- Meurthe-et-Moselle.

### Cupulifères

- 2058 *Quercus Ilex* L. -- Charente-Inférieure.

### Salicinées

- 2059 *Salix triandra* L. var. *ligustrina* Rehb. (fœm.)--Ardennes.  
2060 -- *acutifolia* Wimm. (fœm.). -- Vosges.  
2061 -- *cinerea* L. forma *androgyna*. -- Sarthe.  
2062 -- *cinerea-viminalis* Wimm. (fœm.) -- Ardennes.  
2063 -- *nigricans* Sm. (fœm.) -- Allemagne.

### Juncaginées

- 2064 *Triglochin palustre* L. -- Aisne.

### Potamées

- 2065 *Potamogeton Zizii* M. K. -- Manche.  
2066 -- *obtusifolius* M. K. -- Loir-et-Cher.

### Orchidées

- 2067 *Liparis Lœselii* Rehb. -- Aisne.  
2068 *Orchis ustulata* L. -- Basses-Alpes.  
2069 *Herminium monorchis* Br. -- Basses-Alpes.

### Amaryllidées

- 2070 *Narcissus dubius* Gou. -- Aude.  
979 bis *Leucoium vernalis* L. -- Ardennes.

### Smilacées

- 2071 *Maianthemum bifolium* DC. -- Aisne.  
2072 *Myrsiphyllum asparagoides* Willd. -- Portugal.

### Dioscorées

- 133 bis *Dioscorea pyrenaica* Bub. et Bordère. -- H<sup>tes</sup>-Pyrenées.

### Liliacées

- 2073 *Simethis bicolor* Koch. -- Loir-et-Cher.  
2074 *Lilium pyrenaicum* Gou. -- Hautes-Pyrénées.  
2075 *Gagea mauritanica* DR. -- Algérie.  
2076 *Bellevalia trifoliata* Knth. -- Var.  
2077 *Allium acutiflorum* Lois. -- Alpes-Maritimes.  
2078 -- *Moly* L. -- Aude.  
2079 -- *petraeum* Genty. -- Doubs.

### Colchicacées

- 1313 compl. *Colchicum alpinum* DC. -- Haute-Savoie.  
2080 *Bulbocodium vernalis* L. -- Basses-Alpes.

### Joncées

- 137 bis *Juncus germanorum* Steud. -- Vosges.

### Cypéracées

- 2081 *Cyperus distachyos* All. -- Pyrénées-Orientales.  
2082 *Eriophorum alpinum* L. -- Hautes-Alpes.  
2083 *Eleocharis uniglumis* Sch. -- Aisne.  
2084 *Carex filiformis* L. -- Aisne.  
2085 — *olbiensis* Jord. -- Var.  
2086 — *œdipostyla* Duv.-Jouv. -- Var.  
2087 — *verna* Chaix var. *gynobasis* Gér. -- Vosges.  
2088 — *hispida* Schrk. -- Var.  
2089 — *bicolor* All. -- Suisse.  
2090 — *muricata* L. -- Aisne.  
2091 — *divulsa* Good. -- Saône-et-Loire.  
2092 — *Pairæi* Schultz. -- Saône-et-Loire.

### Graminées

- 428 bis *Andropogon Ischæmum* L. -- Seine-et-Oise.  
2093 *Setaria glauca* P. B. -- Vosges.  
2094 *Anthoxanthum Puelii* Lecq. et Lmtte. -- Sarthe.  
2095 *Ammochloa pungens* Boiss. -- Algérie.  
2096 *Phragmites gigantea* Gay. -- Pyrénées-Orientales.  
2097 *Psamma littoralis* P. B. -- Pas-de-Calais.  
2098 *Lagurus ovatus* L. -- Aude.  
2099 *Stipa Tirsa* Stev. -- Bohême.  
2100 *Aira Tenorii* Guss. -- Tunisie.  
2101 *Koeleria gracilis* Pers. -- Sarthe.  
2102 — *intricata* Genty. -- Côte-d'Or.  
2103 *Æluropus littoralis* Parl. -- Aude.  
2104 *Festuca gigantea* Vill. — Seine-et-Oise.  
1029 bis — *rubra* L. var. *fallax* Hackel f. *cœspitosa* Gty. —  
Côte-d'Or.  
1839 bis — *varia* Hænke subsp. *pumila* Hackel. -- H<sup>tes</sup>-Pyrén.  
2105 *Glyceria Borreri* Bab. -- Manche.  
2106 *Poa minor* Gaud. -- Hautes-Pyrénées.  
1842 bis — *violacea* Bell. -- Hautes-Pyrénées.  
2107 *Agropyrum junceum* P. B. -- Pas-de-Calais.  
2108 *Nardurus Lachenalii* Godr. -- Vosges.  
2109 — — var. *longipes* F. Gér. -- Vosges.  
2110 et bis *Lepturus filiformis* Trin. -- Manche, Portugal.

### Fougères

- 2111 et bis *Cystopteris montana* Link. -- Ain, Hautes-Pyrénées.  
2112 *Botrychium Lunaria* Sw. -- Isère.

### Mousses

- 2113 *Homalia trichomanoides* Bruch. et Schimp. — S.-et-O.

### Hépatiques

- 2114 *Madotheca lævigata* Dum. — Var.  
2115 — *platyphylla* Dum. -- Var.

### Champignons

- 2116 *Diplodium Grossulariæ* Saccardo. -- Aube.  
2117 *Phoma Debeauxii* Roumeg. -- Algérie.  
1857 bis *Phyllactinia suffulta* Sacc. -- Ain.

- 2118 *Rœstelia cornuta* Fries. -- Seine-et-Marne.  
2119 *Septoria Cœnotheræ* West. -- Seine-et-Marne.  
2120 *Sphœrella brassicæcola* de Not. -- Seine-et-Marne.  
2121 *Ustilago utriculosa* Tulasne. -- Aube.

---

## Notes sur quelques Plantes

---

### *Clematis hybrida* Albert.

La Clématite que je vous envoie est pour moi une hybride des *C. Vitalba* et *C. Flammula*, parmi lesquelles on la trouve. Les feuilles, pour la grandeur, tiennent ordinairement le milieu entre celles des parents, c'est-à-dire qu'elles sont plus petites que celles de *C. Vitalba*, et plus grandes que celles de *C. Flammula*. Les fruits se rapprochent plus ou moins de la forme discoïde, avec une bordure épaisse tout autour.

A. ALBERT, in litt.

### Genre *Oxygraphis* Bunge.

Le genre *Oxygraphis* Bunge (amplif.), se distingue des autres Ranunculæ par son calice persistant jusqu'à la fin de la maturité des fruits, et même au-delà. Il ne comprend qu'une seule espèce européenne; les autres sont réparties en Asie et en Amérique. Nous reproduisons leur distribution géographique d'après la remarquable étude de M. J. Freyn (Flora, 1887, n° 9).

Sous-genre I. *Eu-oxygraphis* Freyn l. c. — 1° *Oxygraphis glaciatis* Bunge Verg. Altaï, 35; *Ficaria glaciatis* Fisch. (Altaï, Dahurie, Himalaya). — 2° *O. polypetala* Hook. et Thoms. fl. Ind. 1, 27-28; *Ranunculus polypetalus* Royle; *Callianthemum Endlicheri* Walp. (Himalaya).

Sous-genre II. *Crymodes* Asa Gray. — 3° *O. Shaftoana* Ait. et Hemsl. in Journ. Lin. Soc. 29 (1882), 149, (Afghanistan). — 4° *O. Andersoni* Freyn l. c.; *Ranunculus Andersoni* Asa Gray (Amérique septentrionale). — 5° *O. Chamissonis* Freyn l. c.; *Ranunculus Chamissonis* Schlecht. (Nord-est de l'Asie, détroit de Behring). — 6° *O. vulgaris* Freyn l. c.; *Ranunculus glaciatis* L.; *R. ericalyx* Scheelle (France « Alpes, Pyrénées », Espagne « Sierra Nevada », Italie septentrionale, Autriche, Croatie, Hongrie, Transylvanie, Suisse, Allemagne, Suède boréale, Norwège).

CH. MAIGNIER.

### *Iberis Violetti* Soy.-Will.

*Iberis Violetti* Soy.-Will. n'est connu jusqu'à présent que sur trois points du département de la Meuse, à Commercy, à S'-Mihiel et près de Vaucouleurs, sur le calcaire à nérinées de l'étage corallien, calcaire blanc, friable et tachant comme la craie. La station de Nantua, que la flore de France de Grenier et Godron attribue à notre *Iberis* ne doit plus lui appartenir, M. Jordan ayant fait de la plante de Nantua une espèce distincte, *Iberis collina*.

E. BRIARD, in litt.

### **Arenaria controversa** Boiss.

Rarement nom spécifique fut mieux appliqué. La fixation de l'état-civil de cette petite Alsinée a exercé et mis souvent en défaut pendant près de trente ans la sagacité de quelques-uns des botanistes descripteurs les plus éminents de ce siècle. On aura, par la synonymie suivante, un aperçu de ce long débat :

*Arenaria controversa* Boiss. voy. en Esp. (1839) II, p. 100; Grenier in Fl. de Fr. (1848); Bor. fl. centr. ed. 3, etc. — *A. hispida* Saint-Amans fl. Agen. (1821), non L. — *A. conimbricensis* Gay (non Brotero); Boreau, in ann. sc. nat. (1836) et fl. centr. 1<sup>re</sup> édit. (1840); des Moulins, cat. pl. Dordogne (1840) et suppl. (1846); Schultz exsicc. (1838 et 1840), etc. — *A. gouffeia* Puel (non Chaub.) in Duchartre Rev. bot. (1846) et cat. pl. Lot (1852); Lagrèze-Fossat, fl. Tarn-et-Garonne, etc.

L'*Arenaria hispida* L. que j'ai récolté en 1886 dans les Cévennes et l'*A. controversa* Boiss. sont, à mon avis, deux variétés de la même espèce, et, à ce point de vue, la détermination de Saint-Amans, auquel on doit la première mention de la plante qui nous occupe, était presque exacte; dans tous les cas, elle s'éloignait beaucoup moins de la vérité que celles de Gay et de M. Puel.

E. MALINVAUD.

### **Rosa Aunièri** Cariot.

Quelques rhodographes regardent cette espèce comme hybride du *Rosa gallica* et d'une canine. Cependant cette rose n'est pas confinée dans un buisson comme il arrive ordinairement pour les formes hybrides; je la rencontre non-seulement autour de Lyon, mais encore dans le Beaujolais. D'ailleurs elle fructifie abondamment chaque année, ce qui n'est pas toujours le cas des roses hybrides.

Abbé BOULLU.

### **Sorbus erubescens** Kerner.

*Sorbus erubescens* Kerner (sub *Aria*) in exsicc. fl. Austr.; *Pyrus sudetica* botan. Zeit. 17, I, 75. — A classer entre les *Aria Hostii* Jacq. et *A. ambigua* Michalet, dans le groupe des formes hybrides entre les *A. nivea* et *A. Chamæmespilus*. Il diffère de l'*A. Hostii* par ses pétales moins larges et son tomentum bien moins fourni sur les feuilles et dans l'inflorescence; il se sépare de l'*A. ambigua* par son inflorescence poilue ou aranéeuse et ses feuilles moins glabrescentes. Le *S. erubescens* A. Kerner existe dans mes collections provenant de Bohême, Tyrol, Valais, Pyrénées et Auvergne. Il est plus voisin, par ses pétales dressés, du *S. Chamæmespilus*; le *S. oblongifolia* (hybride des *Aria nivea* et *A. Chamæmespilus*) est, au contraire, plus voisin du *Sorbus Aria* auct. p. p. (*A. nivea*).

G. ROUY.

Cet arbuste est très abondant à l'endroit où j'ai fait ma récolte; sur un espace de 5 à 6 hectares, on en trouverait facilement trois ou quatre cents pieds bien identiques; il est rare ailleurs sur nos cimes. Il peut représenter une espèce nouvelle pour le pays, mais non un hybride; d'ailleurs l'*Aria nivea* n'a jamais été remarqué sur

nos montagnes. Les fleurs sont effectivement lavées de rouge, et ses feuilles rougissent en se desséchant.

MALVEZIN, in litt.

### **Cineraria campestris Retz.**

Cette belle et rare espèce, des contrées septentrionales et orientales de l'Europe, récemment acquise à la flore française par la découverte qui en a été faite au Mont-Siruol, près de St-Martin-de-Lantosque, dans les Alpes-Maritimes, par M. E. Burnat, n'appartient pas au Jura français, où elle a été indiquée par erreur par des auteurs peu scrupuleux. Bien qu'elle s'approche très près de notre frontière, elle semble cependant jusqu'ici exclusivement cantonnée, dans le Jura, sur les hauts pâturages alpestres de la chaîne des Monts-Tendre qui appartient au canton de Vaud, du reste seul possesseur de cette rare composée, parmi les cantons confédérés.

Le *Cineraria campestris* Retz., confondu jadis par plusieurs auteurs avec le *C. spathulæfolia* Gmel., en est absolument distinct, non-seulement par l'ensemble de ses caractères organographiques et par son port, mais encore par la nature même des stations qu'il affecte. Le *C. spathulæfolia* Gmel. (*C. lanceolata* Lmk.) est caractérisé par ses feuilles radicales dressées, nullement en rosette, oblongues-spathulées, plus ou moins atténuées en un long pétiole faiblement ailé; par son involucre complètement tomenteux-aranéux. Il croit dans les tourbières et prés marécageux du Jura central. — Le *C. campestris* Retz. en diffère : par ses feuilles radicales disposées en véritable rosette; étroitement appliquée sur le sol; ces feuilles sont largement ovales, souvent à peine plus longues que larges, nullement lancéolées-spathulées, brusquement contractées en un très-court pétiole largement ailé; son involucre, glabre du reste, n'est aranéux qu'à la base. Cette espèce vient sur les pâturages secs et rocheux de la haute région des Sapins (*Epicéa*), dans le Jura Vaudois. Aux Prés-de-Bière, où ce *cineraria* est extrêmement abondant, j'ai rencontré çà et là, mélangée au type, une remarquable var. *aurantiaca*, qui en diffère, indépendamment de la belle coloration orangée de ses fleurons, par ses écailles involucreales dont les extrémités sont teintées en brun rouge.

P. A. GENTY.

### **Filago neglecta DC. (*Logfia Soyeri* F. Gérard).**

Le *Gnaphalium neglectum* Soy.-Will., par son port, son tomentum, la longueur de ses feuilles florales, se rapproche bien plus du *Logfia gallica* que de l'*Oglifa arvensis*; on devrait donc le classer parmi les *Logfia* et non dans les *Oglifa*. Billot pensait que c'était un hybride du *Logfia gallica* et du *Gnaphalium uliginosum*; M. Nyman (Consp. 384), semble adopter cette opinion. Je ne puis partager l'avis de ces deux botanistes. Les hybrides ne croissent que par pieds isolés au milieu des parents, et ils sont en général assez rares. Or, dans les champs de Gruy-les-Suranne où j'ai rencontré le *F. neglecta* en abondance, je n'ai pas vu un seul pied de *Logfia gallica*, et si on y trouve le *Gnaphalium uliginosum*, c'est en moins grande quantité que le *Filago neglecta*.

F. GÉRARD.

### **Euphrasia micrantha** Jacq. var. *versicolor* Freyn.

Cette plante grêle diffère de l'*E. micrantha* type, qui a les fleurs d'un jaune doré, par ses corolles blanches striées de lignes violacées et à gorge seulement jaune. Le lobe supérieur se présente souvent en violet pâle, devenant plus foncé par la dessication. Les échantillons provenant du Tatra (tractus Carpathum principalium) ont le port de l'*E. picta* Wimm., dont ils diffèrent à première vue par leurs fleurs du double plus petites.

J. FREYN.

### **Galeopsis Reichenbachii** Reuter.

Bien que cette espèce encore imparfaitement connue repose sur un ensemble de caractères distinctifs peu saillants, je ne suis cependant pas éloigné d'y voir, avec Reuter, un type à la vérité peu tranché mais bien autonome, depuis que j'ai eu l'occasion de l'observer attentivement dans les dernières phases de sa végétation, durant un séjour de plusieurs mois dans le haut Jura méridional, sa vraie patrie. Partout où j'ai rencontré le *G. Reichenbachii* Reuter, sur le Jura, j'ai vainement cherché le type du *G. Tetrahit* L., qui, habitant des basses régions, ne s'élève pas dans les hautes montagnes jurassiques où il est remplacé par le précédent qui n'en est peut-être qu'une race alpine. Le *G. Reichenbachii* Reuter diffère du vrai *G. Tetrahit* L., des plaines, notamment : par sa taille moins élevée, par sa tige non ou à peine renflée sous les nœuds, par ses feuilles ovales nettement arrondies ou subtronquées à la base, brièvement acuminées et munies de dents larges, obtuses et peu nombreuses; par ses sépales plus longuement aristés, mais à arêtes molles non évidemment spinescentes, dépassant le tube de la corolle, habituellement blanche, rarement rosée; par sa floraison plus précoce, bien qu'il habite les hautes altitudes; enfin par un aspect général particulier qui permet de le distinguer d'assez loin. Négligé par les auteurs jurassiens, ce *Galeopsis* a une distribution géographique mal connue sur le Jura où il semble toutefois cantonné dans la haute chaîne méridionale où je l'ai observé dans les localités suivantes : col de la Faucille où il abonde vers 1300-1350 m.; Mont-Tendre, vers 1400 m.; autour des chalets de Braudeau, au-dessus de Gex, vers 1500 m.; près du sommet du Colombier, vers 1600 m. A ces localités il convient d'ajouter, pour le Jura, les suivantes indiquées par Reuter : Reculet, autour du chalet d'Ardran; Salève, chalet derrière les Pitons. En dehors du Jura, cette espèce est signalée sur divers points des Alpes suisses, dauphinoises et piémontaises.

P. A. GENTY.

### **Amarantus sylvestris** Desf.

Ce fut en automne 1885 que j'ai trouvé, le premier depuis beaucoup d'années, cette plante si rare et si cherchée en Bohême. La station, l'une des quelques vignes qui nous sont restées de la culture si répandue en Bohême au moyen-âge, offre un sol siliceux-calcaire, à exposition sud-est, alt. 250 m. environ. La plante est assez abondante et associée à des millions de pieds de *Chenopodium murale* L.

J. FREYN.

## **Allium petræum Genty.**

Les recherches bibliographiques et synonymiques étendues auxquelles je me suis livré au sujet de cette espèce encore mal connue, m'ayant démontré toutes les confusions dont elle a été l'objet de la part des auteurs, non-seulement anciens, mais même récents, je crois qu'il est nécessaire de lui donner un nom spécifique nouveau destiné à couper court à tout malentendu ultérieur. En effet, le nom d'*A. fallax* R. et S. sous lequel cet ail figure dans plusieurs flores, notamment dans celle de Grenier et Godron, a été fautivement appliqué par beaucoup d'auteurs, par les auteurs parisiens en particulier, à l'*A. acutangulum* de Schrader, espèce voisine, mais bien spécifiquement distincte du véritable *A. fallax* R. et S., non seulement par ses caractères organographiques, mais en outre par les stations qu'elle affecte. L'*A. acutangulum* Schrad. est une grande plante, de 40 à 50 c. de hauteur et plus, à étamines incluses ou dépassant à peine le périgone, à feuilles munies en-dessous de nervures dont la médiane plus saillante forme carène. Il vit dans les marais et prés humides des régions basses. L'*A. petræum* ou vrai *fallax* est une plante généralement petite, à étamines longuement exsertes, à feuilles à peine striées en-dessous, nullement carénées. Il croît sur les rochers ou les pâturages secs et rocheux des hautes montagnes. De plus, le nom d'*A. fallax* R. et S., établi en 1830 dans le VII<sup>e</sup> vol. du *Système*, et repris par Don dans sa monographie, a une priorité très suspecte et une origine peu correcte, puisque, d'une part, ma plante paraît avoir été nommée par Schmidt, dès 1794, dans son *Flora bohemica*, puisque, d'autre part, Lamarek et de Candolle l'ont nettement désignée dans leur *A. angulosum* v. *b. petræum* (Fl. française, 3, 222). Or, il a toujours été d'usage en nomenclature, quand il s'est agi d'élever une variété créée au rang d'espèce, de conserver à cette espèce le nom qu'elle portait antérieurement comme variété, toutes les fois, bien entendu, qu'un synonyme préexistant ne fait pas obstacle à cette règle. Comme il n'existait pas jusqu'ici d'*A. petræum*, Roemer et Schultes devaient élever au rang spécifique, comme je le fais aujourd'hui, la var. *b. petræum* de la flore française, remontant à 1815, et ne pas créer, en 1830, le peu heureux nom de *fallax*. D'après ce que j'ai dit plus haut, il semblerait que l'antériorité appartint au nom d'*A. montanum* Schmidt (1794), mais cette antériorité est des plus douteuses et ce nom spécifique présente le grave inconvénient en outre d'avoir été attribué par des auteurs classiques, tels que Gussone, Sibthorp et Smith, et Bertoloni, à d'autres espèces qu'à la mienne, qui l'a rarement porté. Récemment exhumé du chaos des synonymes par les réprobateurs de la défectueuse dénomination du *Système*, ce nom de Schmidt en a les mêmes défauts, et ne peut satisfaire à une précision rigoureuse. J'espère que ces quelques lignes, résumé de mes recherches, suffiront à expliquer la légitimité de ma proposition.

P. A. GENTY.

### **Sur la fructification du *Colchicum alpinum* DC.**

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque de la fructification du *Colchicum alpinum* DC. Koch, Gaudin, de Candolle, Cariot et plusieurs autres botanistes disent que cette espèce fructifie l'année même de sa floraison; le D<sup>r</sup> Bouvier affirme au contraire qu'elle ne

fructifie que le printemps suivant, comme le *Colchicum autumnale* L. (1). Habitant les Alpes, je pouvais m'assurer par moi-même de quel côté était la vérité. Pour étudier cette question, j'ai fait trois excursions au Mont-Blanc, à l'endroit qu'on appelle Nant-Borant, au pied de l'énorme glacier de Tré-la-Tête, une localité classique. Dans ma première excursion, le 13 août 1887, je trouvais les magnifiques prairies de Nant-Borant tout émaillées de colchiques des Alpes dont je fis une ample provision. Les derniers jours de septembre de la même année, je me rendis de nouveau dans cette localité, bien curieux de savoir si je trouverais les colchiques en fruits. Je n'en trouvai pas un seul en fruits, mais un certain nombre en fleurs. A la mi-juillet 1888, je fis une troisième excursion à Nant-Borant, à peu près sûr cette fois de cueillir en fruits le colchique des Alpes. Il était temps que j'arrivasse : on fauchait les foins. Quelle joie j'éprouvai en apercevant, en fruits, un grand nombre de colchiques, précisément à l'endroit où l'année précédente j'en avais tant cueilli en fleurs ! Mon doute était levé : je constatais de visu que le *Colchicum alpinum* ne fructifie pas l'année de sa floraison. Il me semble donc dûment avéré que cette espèce fleurit en août-septembre et ne fructifie qu'en juin-août de l'année suivante. Les botanistes qui disent que le *Colchicum alpinum* fructifie l'année même de sa floraison, auront sans doute cueilli cette plante dans des endroits où l'on ne fauche jamais. Dans ces endroits on doit nécessairement trouver simultanément des colchiques en fleurs et des colchiques en fruits ; de là on aura conclu, non sans quelque apparence de vérité, que cette espèce alpine fleurissait et fructifiait la même année.

P. P. GAVE C. S. R.

### **Juncus germanorum** Steud. (*J. tenuis* Auct. germ.)

Le *Juncus germanorum* Steud. se distingue par les caractères suivants : « culmis subcompressis, vaginis laxiusculis ore in marginem membranaceam utrinque productis (ligulam mentientem); foliis planis angustissimis: foliolis involucrantibus 3-4 planis, radiis inæqualibus, apice conferte floriferis, capsula ovata obtusa mucronata; » tandis que le *Juncus tenuis* Willd. est muni de « culmo subtereti, vaginis adpressis ore nudis, foliis setaceo-angustissimis; foliolis involucrantibus 3-4 setaceis, radiis elongatis apice divisis, capsula ovata obtusa. » Or, la plante des Vosges que je publie a les caractères du premier.

F. GÉRARD.

### **Carex verna** Chx. forma *gynobasis* F. Gérard.

Cette forme, outre un épi mâle et 2 ou 3 épis femelles rapprochés du mâle, a 1 épi femelle porté sur un pédoncule radical plus ou moins long.

F. G.

---

(1) Cette plante fleurit en été, et pousse ses feuilles à la fin de sa floraison, ou peu de temps après (DC. fl. fr., 3, 195). — Jul. aug. floret et paulo serius eodem anno folia cum fructu profert (Koch, syn., 836). — Folia *plerumque* autumnno, jam peracta anthesi, erumpunt (Gaud. syn. helv., 306). — Le Dr Bouvier contredit tous ces auteurs et affirme que l'espèce qui nous occupe fleurit en août-septembre et *fructifie en juin*.

### Stipa Tirsa Stev.

Parmi les espèces de *Stipa* auparavant confondues sous le nom de *Stipa pennata*, et que M. Steven a distinguées, comme *Stipa pennata* (*S. Joannis* Celab.), *Stipa Grafiana* et *S. Tirsa* Stev., c'est la dernière qui offre les meilleurs caractères différentiels (les feuilles les plus étroites, la ligule distincte, prolongée, etc.); la distribution géographique sépare aussi la *S. Tirsa* de ses voisines, l'endroit où nos échantillons ont été recueillis étant un des points les plus occidentaux de leurs stations connues.

J. FREYN.

### Koeleria intricata Genty.

Longtemps admis comme espèces distinctes, les *Koeleria valesiaca* Gaud. et *K. setacea* DC. ne sont plus considérés aujourd'hui qu'à titre de simples formes constitutives d'un seul et même type vraiment spécifique, depuis qu'il a été indubitablement constaté que ces deux variations, non-seulement vivent intimement mélangées en maints endroits, passant de l'une à l'autre par tous les intermédiaires, mais encore sont susceptibles de se manifester dans une même touffe. J'ai plusieurs fois constaté ce fait aux environs de Dijon, où les deux formes abondent. Donc, logiquement, ces deux formes devant être réunies pour constituer l'espèce proprement dite, quel nom doit porter cette espèce? Il suffit de parcourir les flores et les herbiers pour voir que la préférence y est donnée, à parties égales à peu près, tantôt au nom de *K. valesiaca* Gaud., tantôt à celui de *K. setacea* DC., d'où il résulte que l'espèce, dans son véritable sens, est en réalité pourvue de deux noms. Ce regrettable état de choses ne pouvant se prolonger indéfiniment, doit-on créer pour l'espèce un nom nouveau, ou bien peut-on donner la préférence à l'un des anciens noms? Des deux formes en question, la plus anciennement connue est la forme glabre, c'est-à-dire celle à glumelle inférieure glabre, seulement rude sur la carène, et à chaume glabre sous l'épi. Cette forme est décrite pour la première fois dans l'*Auctarium ad floram pedemontanam* d'Allioni (1789), sous le nom d'*Aira valesiaca* All. La seconde, à glumelle inférieure velue et ciliée sur la carène, à tige tomenteuse sous l'inflorescence, n'est établie qu'en 1813 par DC. (*Cat. hort. monsp.*, 118). Gaudin, dans son *Agróst. helv.* de 1811, ayant fait de l'*Aira valesiaca* d'Allioni un *Koeleria valesiaca* Gaud., ce dernier nom a pour lui la priorité et semble devoir être maintenu. Toutefois, comme il est certain qu'Allioni et après lui Gaudin n'ont eu en vue et n'ont décrit que la forme glabre de notre espèce bilorme, est-il acceptable, en généralisant l'application du nom de *K. valesiaca* Gaud., aux deux formes, de lui attribuer une signification qui n'était pas dans l'esprit de ses deux auteurs successifs; surtout si l'on considère l'emploi irréfléchi qui a été fait de ce nom par beaucoup de botanistes? Je ne le pense pas: c'est pourquoi je propose aujourd'hui pour notre espèce le nom nouveau de *Koeleria intricata*, qui présente l'avantage de rappeler un des caractères distinctifs les plus importants de l'espèce, à savoir l'épais feutrage de fibres *intriquées* dont le collet de sa souche est revêtu. Pour les botanistes qui n'adopteraient pas ma manière de voir en nomenclature, il est clair, après ce qui précède, que le nom de *K. valesiaca* Gaudin, ayant pour lui la priorité, devrait seul être maintenu.

P. A. GENTY.

**Nardurus Lachenalii** var. *longipes*. F. Gérard.

Épillets, surtout les inférieurs, portés sur des pédoncules allongés, atteignant quelquefois près d'un centimètre. Les échantillons distribués appartiennent à la forme « *ramosa* », c'est-à-dire munie de pédoncules portant généralement dans le milieu de l'épi 2 ou 3 épillets.

F. G.

**Description de quelques espèces de Serbie (1)**

**GENISTA NYSSANA** Petr. addit. ad flor. agri Nyss. — Arbrisseau velu, blanchâtre, de 50-60 cent. de hauteur. formant un petit buisson. Tiges ascendantes, droites ou courbées, simples ou rameuses, couvertes de poils blancs étalés. Feuilles alternes, trifoliolées, sessiles, à folioles planes, oblongues-entières, aiguës, mucronées, rétrécies à la base, couvertes de poils blancs appliqués; feuilles bractéales beaucoup plus étroites, souvent un peu tordues sur le bord. Stipules nulles. Fleurs jaunes, solitaires, insérées sur un pédicelle très court, disposées en longs épis. Bractées ord. deux, inégales et dépassant les fleurs. Calice velu, à deux lèvres, la supérieure à deux dents larges et triangulaires, l'inférieure à trois dents lancéolées aiguës; tube presque deux fois plus long que les lèvres. Corolle deux ou trois fois plus longue que le calice, à carène velue-soyeuse obtuse, presque horizontale et plus longue que les ailes et l'étendard; ailes étroites, oblongues ou linéaires-aiguës et ciliolées au bord inférieur; étendard elliptique velu extérieurement et plus long que les ailes. Etamines glabres. Ovaire velu, style long, saillant, glabre et courbé au sommet; stigmate oblique. Légume petit, rhomboïdal, velu et terminé par un bec court. Graines ovoïdes, brunes, luisantes, et au nombre de deux. Fleurit au mois de Juin et de Juillet. Croit parmi les buissons à Gorica près Nisch. — Voisin du *Genista trifoliata* Janka; mais celui-ci, par ses poils courts, appliqués, et son aspect soyeux, se distingue à première vue de la plante Serbe.

**PEUCEDANUM SERBICUM** Petr. addit. ad flor. agri Nyss. — Rhizome assez épais, rameux; tige ord. 50-60 centim., mais quelquefois de plus d'un mètre, fistuleuse, striée ou faiblement canaliculée, glabre, souvent rouge à la base, rameuse au sommet. Feuilles ternati et biternatiséquées, à divisions quelquefois pinnatiséquées à segments pleins, larges, glabres, ovoïdes ou rhomboidaux, dentés, excepté à la base, quelquefois lobés, plus pâles à la face inférieure; dents assez grosses, souvent inégales, apiculées et rudes au bord; feuilles radicales grandes, feuilles moyennes plus petites et de même forme, les supérieures très réduites et insérées sur un pétiole dilaté. Ombelle de 10-30 rayons, rudes au toucher; involucre de 5 ou plusieurs folioles, au moins dans l'ombelle centrale; quelquefois il manque tout-à-fait dans les ombelles latérales, comme il peut manquer ou être réduit à 1-3 folioles (*P. rivulare* Petr. olim.; *P. serbicum b. rivulare* Petr. in litt.); folioles de l'involucre étroites, linéaires, aiguës, atteignant le tiers de la longueur des rayons; folioles de l'involucelle étroites, linéaires et nombreuses. Fleurs blanches ou

---

(1) La description de ces plantes n'a été publiée qu'en langue serbe. Nous remercions tout particulièrement M. le Dr S. Petrovic d'avoir choisi les *Scrinia* pour en donner la traduction.

rougeâtres. Calice très petit. Corolle en cœur renversé avec lobule réfléchi en-dedans. Fruit ovale, échancré à la base, à ailes presque aussi larges que la graine, présentant à la face dorsale cinq côtes et cinq bandelettes (une dans chaque vallécule) et deux bandelettes superficielles et peu arquées à la face commissurale. Styles plus longs que le stylopede conique. Il se présente sous deux formes : 1° à involucre polyphyllé, au moins dans l'ombelle centrale (*P. serbicum a. genuinum*); ou 2° à involucre réduit à 1-3 folioles, ou nul (*P. serbicum b. rivulare*).

M. Panic l'a décrit dans le Flora principatus Serbiæ sous le nom d'*Ostericum palustre*. Il croît au bord des ruisseaux et dans les bois ombragés à Jelasnica, Bela, Palanka, Suva Planina et Stara Planina. La population lui donne le nom de Cvolika et le croit nuisible aux bestiaux.

*ACHILLEA SERBICA* Petr. addit, ad flor. agri Nyssani; *Ptarmica serbica* Nym. consp. fl. europ.; *Achillea Aizoon* Panic pro parte. — Plante blanche, tomenteuse; rhizome assez épais, rameux, donnant naissance à plusieurs tiges, la plupart stériles et formant de petits gazons sur les rochers. Tiges stériles petites, couvertes de feuilles nombreuses; tiges florifères plus grandes (15-30 cent.); légèrement striées, ascendantes, simples et portant seulement quelques feuilles. Feuilles des tiges stériles, oblongues, rétrécies en pétiole légèrement dilaté à la base, crénelées, obtuses; feuilles des tiges fertiles plus petites, oblongues ou linéaires, peu rétrécies à la base, obtuses, quelques feuilles supérieures entières et aiguës. Capitules assez petits, peu nombreux et disposés en petits corymbes. Involucre formé de 3-4 séries de folioles imbriquées, velues, scarieuses et lacérées, oblongues, légèrement carénées au sommet. Fleurons ligulés blancs, étalés, deux fois plus longs que le disque, assez nombreux (8-10), à deux ou trois dents larges, obtuses, brusquement rétrécies à la base en ongle filiforme; fleurons tubuleux nombreux, blanchâtres, à cinq dents aiguës, à tube comprimé, excepté à la base. Réceptacle peu convexe à écailles oblongues, concaves, glabres, scarieuses et lacérées au sommet. Akènes linéaires, rétrécis à la partie inférieure, glabres, striés, bordés. Fleurit aux mois de Juin et de Juillet. Croît sur les rochers calcaires de Vis, Plesch, Suva Planina, près de Nisch et au mont Bascara, près de Pirot. — Voisin de l'*Achillea Aizoon* Griseb., mais il en diffère par ses capitules plus petits et disposés en corymbe.

Dr Sava PETROVIC.

*Plantes des Alpes.* — Peut-être quelques-uns de nos collaborateurs seraient heureux de se procurer des centuries de plantes alpines qu'ils n'ont pas le loisir d'aller récolter. Ils peuvent s'adresser à M<sup>me</sup> Truc (née Adèle Mathonnet), à La Grave (H<sup>es</sup>-Alpes), qui a longtemps herborisé avec son père; les prix sont 5 fr. la centurie pour les plantes du voisinage de La Grave, et 6 ou 7 fr. pour celles des localités plus éloignées. Prière de faire les demandes dès le printemps et d'indiquer le nombre de parts nécessaires.